

L'unité du PQ inquiète autant Johnson que la fragilité de sa majorité à l'Assemblée nationale

MARIE-AGNES THELLIER

QUÉBEC — Candidat à la présidence du Parti québécois, M. Pierre-Marc Johnson n'a pas été vraiment surpris par la décision de M. René Lévesque de quitter son poste de député dès qu'il aura un successeur à la tête du PQ et du gouvernement.

« C'est une décision du premier ministre. Je présume qu'il va nous la communiquer formellement (aux candidats) ou qu'il va le dire en conseil des ministres », a déclaré M. Johnson hier après-midi, interrogé par quelques journalistes à l'issue d'une rencontre avec des organisateurs de la région de Québec.

Mais le ministre de la Justice ne veut en aucun cas spéculer sur la possibilité de déclencher des élections rapidement, faute d'une majorité assurée à l'Assemblée nationale.

M. Johnson ne souhaite pas que le départ du député de Taillon déclenche automatiquement des élections générales plus hâtives. Il dit qu'il n'acceptera de commenter cette éventualité que le soir du 29 septembre, s'il est élu au premier tour comme il le désire.

Pour le futur chef du PQ, la fragilité de la majorité en Chambre sera évidemment une des contraintes, poursuit M. Johnson. Mais il ajoute que la capacité de maintenir l'unité du Parti québécois à l'issue de la course actuelle est « importante, centrale ». « Jusqu'à maintenant les candidats font attention à cette question d'unité », constate le député d'Anjou.

Aussi est-il très dubitatif lorsqu'il entend Mme Pauline Marois attaquer l'action du gouvernement dont elle fait partie. M. Johnson rappelle parfois combien, publiquement, il a toujours été respectueux de la solidarité ministérielle, même s'il savait faire connaître sa posi-

tion personnelle à ses collègues. Hier, en réponse à une question du DEVOIR, il s'est permis toutefois un « tttstt », qui signifie un discret avertissement à la ministre de Main d'œuvre et de la Sécurité du revenu: « attention, terrain glissant ».

M. Johnson rencontrait hier ses organisateurs des onze comtés de la Rive-nord de Québec, lors de quatre réunions successives en autant de municipalités. Le PQ y compte six élus sur onze. À l'exception de Mme Pauline Marois, elle-même candidate, tous les députés péquistes y ont pris position en faveur du ministre de la Justice, de même que certains présidents de « comtés-orphelins ».

En effet, le député de Taschereau, M. Richard Guay, a rompu dernièrement sa neutralité de président de l'Assemblée nationale pour aviser par écrit ses militants que, personnellement, il votera pour M. Johnson. Selon le mi-

nistre des Communications, M. Jean-François Bertrand, cette prise de position est correcte en système parlementaire puisque M. Guay reste député de Taschereau, indépendamment de ses fonctions à l'Assemblée nationale.

Selon son organisation, dans ces comtés, M. Johnson serait en tête et capable de gagner dès le premier tour. Mais Mme Marois serait « bonne deuxième » comme elle l'a elle-même déclaré. Toujours selon ces militants, il semble que Mme Marois, députée d'un de ces comtés, soit la seule candidate régionale qui s'attire des appuis significatifs. D'après eux, ni M. Jean Garon, ni encore moins Me Guy Bertrand, n'ont de tels appuis. Quant à M. Bernard Landry, il serait actuellement troisième, toujours dans cette région.

Dans le comté de Portneuf, selon un responsable, M. Marc Perron, l'organisation Johnson Voir page 8: L'unité

Les USA espèrent doubler les effectifs des contras

WASHINGTON (Reuter) — Encouragée par le feu vert du Congrès à une aide supplémentaire aux rebelles nicaraguayens, l'administration américaine espère pouvoir plus que doubler leurs effectifs d'ici un an, déclare-t-on de sources parlementaire et gouvernementale.

Le Congrès a approuvé ce mois-ci \$ 27 millions US de crédits supplémentaires, à titre d'aide non-militaire, aux contras, qui luttent contre le pouvoir sandiniste de Managua. L'accord a été signé jeudi par le président Ronald Reagan.

Le vote des parlementaires a inversé le refus du Congrès, il y a moins de trois mois, d'accorder toute nouvelle aide aux rebelles antisandinistes. On estime de source haut placée que ce revirement marque l'audience accrue que rencontre la politique de fermeté de Washington à l'égard du régime sandiniste dans les rangs du Congrès, au-delà des clivages de partis.

Les responsables gouvernementaux semblent maintenant avoir bon espoir que d'autres aides généreuses suivront, qui permettront au moins de doubler les effectifs rebelles et les aideront à contraindre les sandinistes à négocier.

Selon des estimations indépendantes, la Force démocratique nicaraguayenne (FDN), qui est la principale organisation rebelle combattante, rassemble environ 12.000 hommes. Plusieurs autres petits groupes portent les effectifs rebelles à 14.000 au moins et 15.000 au plus.

Les contras sont opposés à l'armée sandiniste, qui compte 64.000 Voir page 8: Contris

LES OBSÈQUES DE L'AVOCATE MXENGE TOURNENT À LA VIOLENCE Washington pourrait imposer des sanctions économiques à Pretoria

WASHINGTON (AFP, Reuter, AP) — Le président Reagan pourrait imposer des sanctions économiques à l'encontre de l'Afrique du Sud sous la pression du Congrès et de l'opinion publique américaine, a indiqué hier M. Larry Speakes, le porte-parole de la Maison-Blanche.

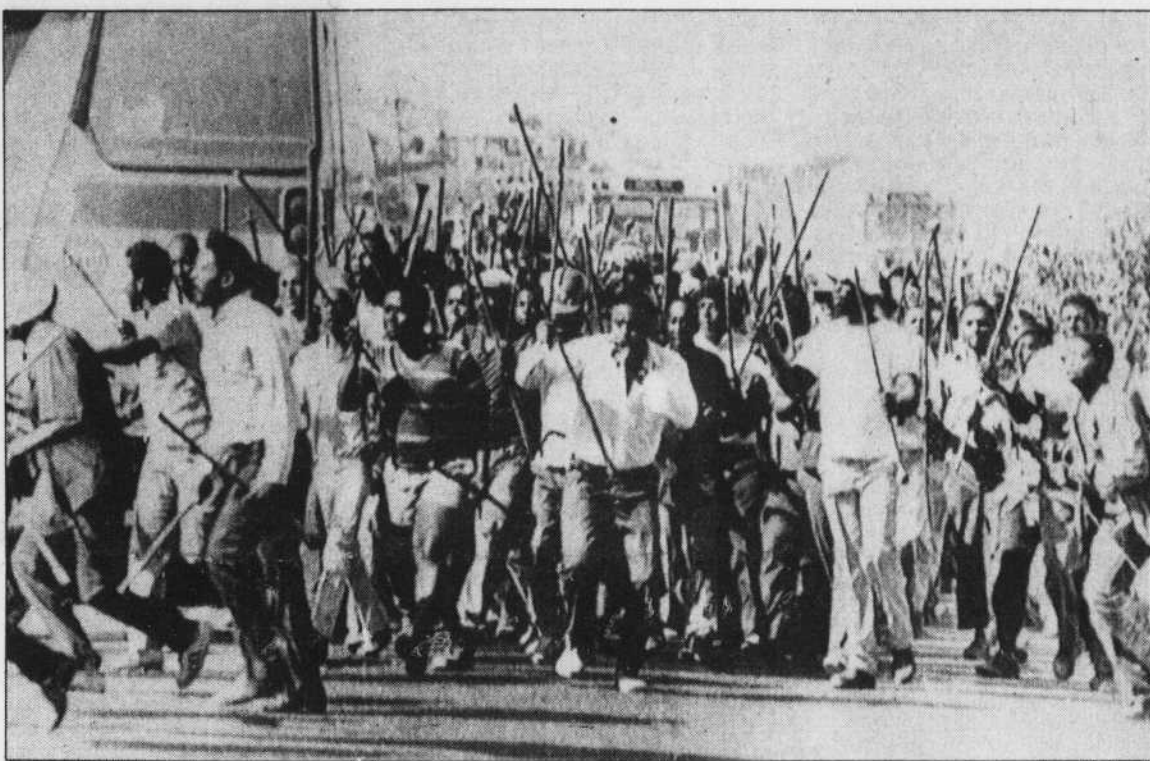
M. Speakes, répondant aux questions des journalistes à bord de l'avion présidentiel qui emmenait M. Reagan et ses proches collaborateurs en Californie, a également confirmé que la Maison-Blanche fait pression sur le gouvernement de Pretoria pour qu'il abandonne sa politique d'apartheid.

« Ce que nous avons déclaré en public et en privé à travers des canaux diplomatiques a été maintenant transmis par les plus hauts responsables de notre gouvernement et par la Maison-Blanche », a indiqué M. Speakes.

Le porte-parole de la Maison-Blanche a rappelé que M. Robert McFarlane, le conseiller du président Reagan pour les affaires de sécurité nationale, a averti le gouvernement sud-africain, lors de sa rencontre à Vienne jeudi dernier avec le ministre des Affaires étrangères, M. Roelof Botha, que des sanctions économiques contre l'Afrique du Sud sont probables.

Toujours selon M. Speakes, M. McFarlane a dit à M. Botha que l'Afrique du Sud devrait commencer à réformer sa politique d'apartheid sans attendre la décision finale du Sénat sur les sanctions économiques, car la Chambre s'est déjà prononcée favorablement à ce sujet et tout semble indiquer que le Sénat va faire de même.

La décision du président Reagan d'opposer ou non son veto au vote du



Une foule de Noirs en colère s'est rendue hier à une réunion à Durban de la puissante organisation conservatrice zoulou Inkatha. Dans les deux hôpitaux de la région, environ 200 personnes ont été hospitalisées après des affrontements entre Noirs et Indiens.

Congrès dépendra entièrement de son appréciation de la situation s'il considère que des sanctions contre l'Afrique du Sud sont opportunes, a déclaré M. Speakes.

Il a néanmoins reconnu que si le président décidait d'opposer son veto, le Congrès pourrait passer outre à condition de réunir une ma- jorité

des deux tiers dans chaque chambre.

Le porte-parole de la Maison-Blanche a laissé par ailleurs entendre que les mesures que devrait annoncer la semaine prochaine le gouvernement de Pretoria pourraient avoir une influence sur l'état d'esprit du Congrès.

Comme on lui demandait si les formes envisagées par le gouvernement sud-africain seraient suffisantes pour écarter l'éventualité de sanctions américaines, M. Speakes a répondu: « Je pense que les Sud-Africains tiennent compte de tous les facteurs, depuis leur situation in- Voir page 8: Washington

UNION CARBIDE MISE EN CAUSE

Une fuite de gaz intoxique 135 personnes en Virginie

INSTITUTE (Reuter) — Au moins 135 personnes ont été intoxiquées hier par un nuage de gaz toxique en provenance d'une usine de pesticides appartenant à la société Union Carbide, apprend-on de source autorisée.

Un porte-parole de la société, M. Thao Epps, a déclaré que le gaz était de l'aldicarbexine, un mélange de trois produits chimiques, incluant l'isocyanate de méthyle (MIC), produit ayant provoqué la mort de plus de 2.500 personnes le 3 décembre dernier, près de l'usine de Bhopal, en Inde, appartenant également à Union Carbide.

La fuite, qui s'est produite à l'usine d'Institute, près de Charles- Voir page 8: Fuite

Qu'il est facile d'être vertueux, loin de Pretoria !

JACQUES DE BARRIN
Le Monde

NAIROBI — Les adieux du Mwalimu — le « maître d'école » — à ses pairs de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) récemment réunis à Addis-Abeba avaient quelque chose de poignant. Julius Nyerere, le chef de l'État tanzanien, qui s'apprête à quitter la scène politique, a plaidé, une dernière fois, devant eux, le « complet isolement de l'Afrique du Sud » et le « refus absolu de négocier ou de discuter avec ses représentants ».

Voix criant dans le désert d'un homme qui, sa vie durant, a voulu incarner la bonne conscience d'un continent dépourvu du temps, de moyens et même de la volonté de mettre ses actes en accord avec ses paroles. Cinquante États contre un, certes, mais cinquante États dont chacun a toujours eu de bonnes raisons d'en faire un peu à sa tête à l'égard du pays de l'apartheid.

Quoi d'étonnant si les plus « forts en gueule » sont, fréquem-

ment, ceux-là mêmes qui n'ont pas grand-chose à perdre à élever le ton, qui ne risquent pas de s'attirer les foudres du régime de Pretoria, car ils n'en sont pas les « prisonniers économiques ». Que dire de ces résolutions passe-par-tout sur l'Afrique australe que les dignitaires du continent se font un devoir de signer aussi souvent qu'ils se rencontrent !

Pas question pour les États riverains qui vivent dans l'orbite — pour ne pas dire sous la tutelle — économique de Pretoria de lui chercher noise. Ainsi, le Zimbabwe, qui vend les deux tiers de ses produits manufacturés à l'Afrique du Sud par laquelle transite 70 % de ses importations et de ses exportations, est en position trop fragile — faute de solution de rechange — pour provoquer son puissant partenaire. M. Robert Mugabe, le premier ministre, a déjà eu l'occasion de qualifier d'« insensée » l'idée que son pays puisse se joindre à un éventuel embargo. Le fait est là, incontournable : on ne choisit pas ses voisins, il faut « cohabiter » avec eux.

Cette « cohabitation » à laquelle ils sont contraints, certains pays se sont employés à la couvrir du manteau du réalisme. Pour justifier leur présence — ô combien appréciée — de touristes sud-africains sur son sol et la levée de l'interdiction des vols à la demande en provenance de Johannesburg, les Seychelles font un distinguo subtil entre le bon peuple auquel on tend les bras et ses mauvais bergers que l'on tient à distance. Lorsque, pris à la gorge, le Mozambique est condamné, à Nkomati en mars 1984, à signer la paix avec le régime de Pretoria, il invite ceux qui s'en étonnent à ne pas se méprendre sur ses intentions. Il s'agit simplement, souligne-t-on alors, d'un pacte de non-agression entre deux États qui siègent à l'ONU et « surtout pas d'un accord de coexistence idéologique ».

En entretenant une correspondance secrète avec John Vorster, ancien premier ministre sud-africain, puis en le rencontrant en août 1975 et en renouvelant cette initiative avec M. Pieter Botha, son successeur, en avril 1982, M.

Kenneth Kaunda, le chef de l'État zambien, ne cherchait aucun compromis avec les tenants de l'apartheid. Celui qu'on a alors appelé le « Sadate de l'Afrique australe » voulait, semble-t-il, voir un peu ce que ceux-ci avaient dans le ventre et les appeler à la raison. « Ces gens sont isolés », avait-il expliqué. « Nous devons les aider à voir l'autre côté des choses ». D'aucuns ne pensent-ils pas que, en dehors d'un petit carré d'éléments irrécupérables, « les Afrikaners ne sont pas racistes par nature », que « c'est la peur qui les anime ».

Foin de l'hypocrisie ! Le Malawi est la seule nation à entretenir — depuis 1966 — des relations diplomatiques avec le pays de l'apartheid, le seul aussi dont le chef de l'État se soit rendu — en 1971 — en visite officielle en Afrique du Sud. Se prenant peut-être, à l'époque, pour un précurseur éclairé, M. Kamuzu Banda, son président, avait stigmatisé « ceux qui se donnent bonne conscience en votant des résolutions contre Pretoria, mais qui ont l'estomac plein de



Robert Mugabe

Voir page 8: Pretoria

RÉNOVATIONS
L'ACADIE VOUS PROPOSE
SA VASTE GAMME DE
CUISINES

- CHÊNE
- MELAMINE
- PIN
- STRATIFIÉ
- ÉRABLE
- MERISIER

À PRIX RÉDUIT

NOS SPÉCIALITÉS

- SALLE DE BAINS
- SALLE DE JEUX
- RAJOUTS
- TOUT GENRE DE RÉNOVATIONS

RÉNOVATIONS
L'ACADIE

VISITEZ NOTRE VASTE SALLE DE MONTRE

9725 BOUL. L'ACADIE

ESTIMATION GRATUITE

337-0702

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

FOREX REVIVRA BIENTÔT

Le gouvernement du Québec posera, demain ou mercredi, les gestes nécessaires pour assurer la reprise des activités des usines du groupe Forex, même s'il lui faudra pour cela accepter des compromis sur sa future politique forestière. C'est le ministre responsable de la région de l'Abitibi, M. François Gendron, qui en a donné l'assurance à un groupe de travailleurs de cette société en difficulté depuis plus d'un an. Page 9.

TRIPLEX EN DEMANDE

Le faible nombre de petits immeubles (de trois à six logements) sur le marché montréalais fait actuellement de cette catégorie d'édifices les vedettes du secteur immobilier. Page 9.

LE WEEK-END SPORTIF

DAWSON ASSURE LA VICTOIRE AUX EXPOS

Un circuit de trois points d'Andre Dawson à la neuvième manche a permis aux Expos de vaincre les Pirates de Pittsburgh 6-5, hier, et de balayer la série de trois rencontres. Les Expos accusent toutefois un recul de cinq parties sur les Mets de New York. Page 16

HUBERT GREEN RENOUVE AVEC LA VICTOIRE

Hubert Green a remporté le 67e championnat de la PGA en devançant par deux coups Lee Trevino. Green, 135e broussier l'an dernier, remporte ainsi un des quatre tournois majeurs sur le circuit international, lui qui avait enlevé l'omnium des États-Unis en 1977. Page 16

EVERT-LLOYD EN DEUX MANCHES

L'Américaine Chris Evert-Lloyd a remporté les Internationaux féminins de tennis du Canada pour la quatrième fois de sa carrière en battant en finale l'Allemande de l'Ouest Claudia Kohde-Kilsch, 6-2, 6-4, hier à Toronto. Page 16



En stabilisant l'environnement et les composantes d'un dagerréotype, Mme Francine Rémillard parvient à restaurer suffisamment un portrait pour que l'on puisse à nouveau lire l'image. Le premier plan montre un dagerréotype de Pascal ou Inanhoué Taché, de Québec, vers 1854, tel qu'il nous était parvenu, dans son coffret, couvert de moisissures et de ténissures. Il faut ensuite traiter la verre ou le remplacer, puis traiter la pique proprement dite pour retrouver le portrait.

Les miroirs à mémoire

ALAIN DUHAMEL

DÈS l'automne 1840, guère plus d'une année après la mise au point du procédé photographique de M. Daguerre, deux photographes américains, Halsey et Sudd, se rendent à Québec et proposent au public « ce très curieux appareil » duquel ils tirent des portraits.

« Les miniatures prises par ce procédé étonnant, annoncent-ils dans les journaux, sont de la dernière fidélité ». Ce sont des dagerréotypes, des « miroirs à mémoire » qui fixent sur une plaque de cuivre argentée et polie comme un miroir un portrait exact du sujet.

« Trop fidèle », nous dit Madame Francine Rémillard, biochimiste, qui vient de terminer un important travail d'inventaire et de restauration de la collection des photographes américains du Musée du Québec. « Les photographes ne corrigent pas les sujets, comme les peintres le faisaient. Les photos sont crues, mais les photographes ont vite appris à corriger ».

Le procédé de M. Daguerre demeurera en vogue au Québec pendant une vingtaine d'années. Certains photographes tentent d'améliorer le procédé, tel Léon-Antoine Lemire, de Québec, qui fait breveter en 1854 une technique de polissage des dagerréotypes.

Le dagerréotype est traité comme un objet précieux et livré dans un coffret : sur la plaque, le photographe posait un passe-partout décoratif, une plaque de verre protectrice et un cadre enveloppant tous ces éléments scellés afin de les prémunir contre l'oxydation.

Dans ses recherches, l'historien Michel Lessard, qui dirige l'Atelier de recherche sur l'image photographique de l'Université du Québec à Montréal, a trouvé, dissimulés dans les coffrets, des billets doux, des mèches de cheveux, des rubans, des pétales séchés et, parfois, des inscriptions ou des notes sur l'identité du sujet.

LE PATRIMOINE

Les photographes ne signent pas leurs portraits, mais en recoupant certains détails du décor et de la fabrication, on parvient à identifier la période et l'auteur le plus probable d'une pièce.

Sans doute, dans de vieux papiers de famille, dans une commode ancienne et peut-être même dans les dépôts non inventoriés des musées locaux et nationaux subsistent-ils des photographes anciens, des collections de négatifs et de plaques dont on ne sait que faire, faute de connaissances sur les moyens de les conserver et de les traiter.

« Nous sommes vraiment des apprentis sorciers dans ce domaine », nous dit Mme Rémillard. Dès l'automne prochain, avec le concours de l'Université du Québec à Montréal, elle se propose de préparer à l'intention des conservateurs des musées québécois, un séminaire sur la manipulation et le traitement des documents photographiques.

Un dagerréotype parvenu jusqu'à nous reste un document fragile que des mauvaises manipulations peuvent détruire. En initiant les conservateurs de fonds et de collections, Mme Rémillard souhaite améliorer les conditions de conservation et, en même temps, accroître l'intérêt à l'égard de ce patrimoine précieux. « Le Musée du Québec, affirme-t-elle, est la première institution qui manifeste un intérêt à cet égard ».

Entre 1840 et 1914, près de 700 photographes ont exercé au Québec, réalisant des milliers de clichés, une véritable mémoire des hommes et du pays qui nous reste en bonne part encore inconnue puisque leurs fonds n'ont pas été, dans la plupart des cas, conservés.

« Sans que l'on sache pourquoi », écrit le professeur Michel Lessard dans une étude sur le fond Edgar Gariépy (1881-1956), partout les archives photographiques ont été

laissées pour compte. L'homme occidental a pris du temps à comprendre que des peintres de lumière fixaient le réel, mettaient en boîte les faits et gestes, les us et coutumes des collectifs avec science mais aussi avec art. »

Les collections de photographes anciennes constituent un patrimoine riche et précieux comme en témoignent certains fonds plus connus des Notman, Livernois et Wurtèle. L'intérêt récent pour ces documents a permis de découvrir d'autres fonds et d'accroître leur diffusion.

Le fonds Edgar Gariépy se trouvait à la Bibliothèque municipale de Montréal. À la suite des travaux d'inventaire et de restauration de Mme Louise Déry et de M. Réjean Lapointe, l'administration municipale a en a tiré une exposition que l'on peut voir cet été à la maison de la culture de la Côte-des-Neiges. Le fonds Edgar Gariépy a, entre autres intérêts, celui de constituer un portrait patrimonial du Québec au début du siècle. Employé par la Commission des monuments historiques du Québec, Edgar Gariépy avait parcouru toute la vallée du Saint-Laurent à la recherche des témoins les plus éloquents d'un Québec qui ne vivait pas encore tout à fait dans le XXe siècle.

Les Archives nationales, à Montréal et à Québec, ont proposé cet été à la Place Desjardins *Un voyage à Montréal, il y a 40 ans* grâce à quelque 90 photographes prises à une époque où, rue Sainte-Catherine, il subsistait une ferme maraîchère. Au pavillon Casault, à Sainte-Foy, les Archives nationales présentent *Anticosti, au temps des Menier*. Une quarantaine de photographes présentent l'île d'Anticosti telle que la transforma Henri Menier, entre 1853 et 1926. Plusieurs de ces documents restent les seuls qui puissent aujourd'hui témoigner de ce qu'était l'île alors.

Mme Francine Jutras risque de connaître une semaine chargée

(PC) — La présidente d'élections pour la campagne au leadership du Parti québécois risque de connaître cette semaine de durs moments.

D'ici à vendredi, Mme Francine Jutras devra prendre une décision finale sur le format des 10 assemblées régionales qui doivent commencer dimanche à Rimouski et se poursuivre à travers toute la province (sauf la Côte-Nord) jusqu'à la mi-septembre.

La présidente d'élections devra aussi répondre à la lettre de M. Bertrand qui, en date du 5 août, lui demandait de « faire toute la lumière » sur le « problème des dépenses inadmissibles » des candidats-ministres, qui « continuent de jouir des avantages considérables que sont les limousines, l'essence, les chauffeurs, les téléphones et le personnel politique et autre ».

Elle devra aussi faire connaître à la candidate Pauline Marois son opinion sur sa proposition de tenir, la veille des assemblées publiques, des rencontres préparatoires pour l'élaboration de questions à l'intention des candidats.

Mais toutes ces choses, qui portent plus sur la forme et les moyens de la campagne que sur le fond, risquent d'être reléguées au second plan quand seront dévoilés les résultats du recrutement intensif auquel les organisations se sont livrées ces derniers jours.

On saura vraiment si, comme le soutient le meneur Pierre-Marc Johnson, la course au leadership a véritablement provoqué dans la population un nouvel intérêt pour la chose politique. Après avoir avancé la possibilité de 100,000 nouveaux membres, on a par la suite révisé à la baisse les précisions, qu'on jugeait trop optimistes.

La semaine commencera par le dépôt officiel, au début de cet après-midi, du bulletin des candidatures de Mme Francine Lalonde. La candidate de fin emploi a procédé soigneusement, en fin de semaine dernière, à l'ouverture de sa permanence montréalaise, située dans les locaux de la coopérative « Les nuages », dans l'est de la ville.

Discret au point d'être effacée, Mme Lalonde s'engage dorénavant à « être plus visible ». Elle se rendra à Québec cette semaine, avant de rejoindre tous les candidats à Rimouski. « Je suis satisfaite que ma prise de position en faveur du plein emploi ait amené les autres candidats à se prononcer de façon plus précise sur la question », a-t-elle indiqué hier dans une interview téléphonique.

Pour sa part, Guy Bertrand attendra jusqu'à mercredi (date limite pour faire acte de candidature) pour rendre officielle une campagne qu'il mène tonitruante depuis une semaine.

Demain soir, à Montréal (où la campagne s'est concentrée depuis ses débuts), le candidat de l'indépendance rendra publics les autres aspects de sa campagne.

En principe, Luc Gagnon — le candidat vert qui n'est pas tout à fait

convaincu d'être mûr pour diriger le PQ et la province — devrait se présenter à la permanence montréalaise du parti pour déposer ses 250 signatures et ainsi permettre que l'écologie fasse partie intégrante du débat des six ou sept prochaines semaines.

L'addition probable de trois autres noms à la liste de ceux et celles qui ont officiellement postulé pour occuper le poste de René Lévesque, la fin de la campagne de recrutement et le début des assemblées régionales permettront à la campagne d'entrer dans sa phase la plus importante.

Et l'arbitre aura fort à faire. Mme Jutras impose le respect à tous les candidats. Ses décisions et ses réponses susciteront peut-être quelques murmures réprobateurs, mais rien pour provoquer une contestation ouverte. Dans la mesure où elles vont

s'articuler publiquement, les critiques du choix de la présidente n'amenont aucun des candidats à lui exiger des comptes.

Si elle maintient sa position de ne pas permettre de débats entre la salle et les orateurs s'il y a plus de quatre candidats, la présidente d'élections optera pour une solution qui ne rallie pas la volonté de la majorité.

Certes, tous admettent qu'il serait, avec sept candidats sur une même scène, difficile de diriger un débat auquel participerait une salle de 1,500 à 2,000 personnes, mais plusieurs estiment qu'entre péquistes, il est difficile d'éviter la discussion.

Le ministre de la Justice se contente tout à fait de la position de Mme Jutras. Il refuse d'en discuter publiquement, laissant à ses organisateurs le loisir de régler ces questions.

Selon Mme Denise Leblanc-Bantey

L'ambiguïté marque la course au leadership

QUÉBEC (PC) — Parce que les déclarations de principe des nouveaux candidats à la succession de René Lévesque veulent à la fois séduire les souverainistes et rassurer les fédéralistes, la course au leadership du Parti québécois est essentiellement caractérisée par « l'ambiguïté ».

Telle est l'opinion qu'a exprimée la semaine dernière la députée indépendante des Îles-de-la-Madeleine et présidente du Rassemblement démocratique pour l'indépendance (RDI), Mme Denise Leblanc-Bantey, en précisant que les positions des candidats sur la question nationale se résument à « la foi sans les œuvres ».

Dans une interview accordée à la Presse canadienne, elle a déploré « qu'à l'exception de Guy Bertrand, le seul qui ne craint d'affirmer ses idées sur l'indépendance », tous les autres candidats, « et même Pierre-Marc Johnson », se déclarent ouvertement pro-souverainistes sans préciser leurs véritables intentions.

« C'est le vague à l'âme un peu partout », estime-t-elle en rappelant que le RDI avait déjà motivé sa décision de rester neutre dans cette course « par l'impression qu'aucun candidat ne pourrait changer quoi que ce soit aux résultats du Congrès du 19 janvier », alors que le PQ avait décidé de mettre en veilleuse l'option souverainiste.

L'ex-ministre déléguée à la Condition féminine, qui a quitté le cabinet Lévesque et les rangs du Parti québécois à la suite du virage fédéraliste de l'automne dernier, a sévèrement jugé ses ex-collègues devenus aspirants à la direction du Parti.

À un Jean Garon qui parle de « souveraineté économique », Mme Leblanc-Bantey a rétorqué que c'est « jeter de la poudre aux yeux » lorsque des pays politiquement souverains tels la France, l'Angleterre et le Canada ne peuvent en prétendre autant.

Si Bernard Landry entend quant à lui moderniser *Option-Québec*, le livre-manifeste qu'avait rédigé René Lévesque après avoir quitté le Parti libéral, la présidente du RDI s'interroge toujours sur les coordonnées du nouveau contenu : « Ca, il ne le dit pas ».

Mme Leblanc-Bantey a souligné par ailleurs que si les candidats ministres abordent souvent la question du plein emploi, « ce sont les mêmes ministres qui étaient là lorsqu'on a démissionné du cabinet qui refusaient d'aller chercher (à Ottawa) un certain nombre de pouvoirs nouveaux pour élaborer une nouvelle politique de plein emploi ».

À ce chapitre, elle avoue cependant trouver « intéressantes », bien qu'encore trop peu précises « pour permettre de savoir jusqu'où elle veut aller », les déclarations de Mme Francine Lalonde.

Souhaitant par ailleurs « que la réalité des femmes n'est pas désincarnée et qu'elle englobe la cause du Québec, l'ex-ministre à la Condition féminine trouve « excellent » qu'il y ait des femmes engagées dans le débat.

Toutefois, précise-t-elle, « ce n'est pas que le sexe qui compte » et au chapitre des idées défendues par Mmes Lalonde et Pauline Marois, « ce n'est pas plus fort que ce que sortent les hommes ».

Paquette a raté une bonne occasion de se taire (Bertrand)

Le candidat à la présidence du Parti québécois, Guy Bertrand, estime que le député Gilbert Paquette a raté, la semaine dernière, « une bonne occasion de se taire » quand il a livré publiquement ses réflexions sur la campagne à la direction du PQ.

Selon l'avocat de Québec, la prise de position du député indépendant de Rosemont pourrait

encourager à la démobilité chez les « orthodoxes » du PQ qui se sont retrouvés dans le Regroupement démocratique pour l'indépendance (RDI) et qui, affirme-t-il, forment 80 % de son organisation.

« Je regrette amèrement que M. Paquette n'ait pas encouragé les indépendantistes à me donner leur appui. Il aurait pu au moins ne pas décourager ceux qui ont tenté de faire une dernière lutte au sein du PQ, un parti qui, jusqu'à preuve du contraire, est indépendantiste. Et le PQ devrait appartenir à ceux qui croient dans l'indépendance », a déclaré M. Bertrand au cours d'une interview.

Dans un entretien accordé jeudi à la Presse Canadienne, M. Paquette disait croire qu'un membre du RDI devrait ignorer la course au leadership du PQ « qui est en train de poursuivre son processus d'unionnalisation ».

Mais la campagne à la présidence a ravivé l'espoir, chez certains indépendantistes, de voir le Parti québécois compléter son tour sur lui-même en empruntant un autre virage à 180 degrés, et redevenir indépendantiste.

Ainsi, des membres du RDI travaillent pour Guy Bertrand ou même d'autres candidats comme Pauline Marois, qui a reçu l'appui de Mme Constance Mainville, de l'Outaouais, qui avait quitté le parquet du congrès du 19 janvier dernier avec près de 500 autres militants, un nombre desquels se trouvaient une poignée de membres du cabinet, dont M. Paquette.

Pour l'avocat de Québec, des propos comme la déclaration du député indépendant de Rosemont sont « malheureux ». Il estime que les Québécois « n'ont jamais loin » s'ils ne sont pas capables de se rassembler autour d'une « stratégie » comme l'indépendance.

« Ça fait drôle, même bizarre, d'entendre quelqu'un comme M. Paquette appeler au boycottage quand, comme moi, on ne fait pas partie du « inner circle » des manigances de la politique et qu'on lance un

cri de ralliement pour des questions aussi importantes que des propositions constitutionnelles. Ça démontre encore une fois qu'entre Québécois, on a de la difficulté à se regrouper. C'est triste », a-t-il ajouté.

La réaction des membres du RDI aux propos de M. Paquette aurait été vive dans l'entourage de M. Bertrand.

« Qu'est-ce que c'est que cette histoire qu'ils m'ont dit. Si lui (M. Paquette) ne veut pas appuyer personne, au moins qu'il laisse faire les indépendantistes qui croient que le parti doit leur appartenir », a raconté le candidat, qui admet que le RDI semble en présence de deux tendances : ceux qui gardent espoir et ceux qui ont renoncé.

« Au nom des indépendantistes, je pense que la déclaration de M. Pa-

quette ne peut aider ni le RDI, ni les mouvements nationalistes qui pensent que le PQ est fini. Il y a toujours des combats. Ce n'est jamais fini en politique. Il s'agit de changer la dynamique. Ce n'est jamais fini... », répète-t-il, un peu pour lui-même.

Cette liberté, le peuple québécois l'utilisera de façon moderne. C'est-à-dire, suivant les nouvelles formes de coopération entre les peuples. Ceci sans exclure les associations supranationales d'intérêt mutuel.

Faisant allusion à la création d'un éventuel Commonwealth francophone, M. Landry a déclaré que ce n'est pas Ottawa seul qui peut parler au nom des Québécois ou des Acadiens. « La francophonie est une affaire de francophones », de dire le ministre, en ajoutant que la langue française « est ici pour demeurer et durer jusqu'à jamais ».

La langue française est ici pour y demeurer (Bernard Landry)

TROIS-RIVIÈRES (PC) — En tournée hier à Trois-Rivières, Bernard Landry a réitéré son appui à la cause de la langue française au Québec et à la souveraineté du peuple québécois.

« Le peuple québécois poursuit son ascension vers le sommet. Il continuera sa lutte avec dignité jusqu'à ce que sa marche le conduise à son but ultime... la liberté », a déclaré le ministre des Relations internationales et du Commerce extérieur lors du discours de clôture de la 8ème Conférence des communautés ethniques de langue française.

Cette conférence, qui comptait quelques 350 représentants des communautés francophones de la Wallonie Libre, de l'Union Valdôtaine, de la société nationale des Acadiens, du Mouvement poulaire Roman, de la Section française et du Rassemblement Jurassien, a été organisée par le Mouvement national des Québécois.

Elaborant sur sa déclaration, le candidat au leadership du PQ a expliqué : « Un peuple, comme dans les demandes constitutionnelles du Québec, est li-

bre. Cette liberté, le peuple québécois l'utilisera de façon moderne. C'est-à-dire, suivant les nouvelles formes de coopération entre les peuples. Ceci sans exclure les associations supranationales d'intérêt mutuel.

Faisant allusion à la création d'un éventuel Commonwealth francophone, M. Landry a déclaré que ce n'est pas Ottawa seul qui peut parler au nom des Québécois ou des Acadiens. « La francophonie est une affaire de francophones », de dire le ministre, en ajoutant que la langue française « est ici pour demeurer et durer jusqu'à jamais ».

Prenons Parti pour le plein emploi Prenons Parti pour



Pour signifier votre appui, de Montréal: 522-3523 de l'extérieur (sans frais): 1-800-361-4551

1253, boul. de Maisonneuve Est

Le Berger du lundi

1 portion de Pastis Berger
4 portions de tonic
Glaçons si désirés.



LIVRES
RÉCENTS ET ANCIENS
la plus grande librairie
251 Ste Catherine E

guérin
l'éditeur
qui
édite

Approuvé
par le M.E.Q.

POUR
UNE PENSÉE
ÉCOLOGIQUE

1re secondaire

Auteurs: Jacques Viel et Paul Darveau

Le manuel
est divisé
en cinq modules.
Chaque module
comprend quatre
sections:
A - observation
B - expérimentation
C - documentation
D - communication
A la fin de chaque module, une
synthèse résume les principaux
éléments qui ont été étudiés.
L'apprentissage des cinq modules se fait à
l'aide de 43 travaux répartis durant l'année
scolaire.
MANUEL DE L'ÉLÈVE 17,95\$
ISBN-2-7601-0949-6 (320 pages)
RECUEIL (CAHIER) 3,25\$
ISBN-2-7601-0951-8 (102 pages)
GUIDE DU MAÎTRE 32,95\$
ISBN-2-7601-0950-X (354 pages)

pour une pensée
écologique

En vente dans les librairies:
4560 rue Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél: (514) 849-1112

Station Métro-Longueuil
Longueuil, Québec
Tél: (514) 677-6525

168 est, rue Sainte-Catherine
Montréal, Québec
Tél: (514) 861-5647

4440 rue Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél: (514) 843-6241

Résultats



Prochain gros lot
1 800 000,00
approx.

GAGNANTS	LOTS
6/6	1 1 619 906,90\$
5/6 +	2 305 982,40\$
5/6	380 1 231,50\$
4/6	20 578 43,70\$
3/6	350 558 10,00\$
Ventes totales: 15 789 718,00\$	

NUMÉROS	LOTS
4597035	500 000\$
597035	50 000\$
97035	1 000\$
7035	100\$
035	25\$
35	10\$

NUMÉROS	LOTS
730649	50 000\$
30649	5 000\$
0649	250\$
649	50\$
49	5\$

Prochain gros lot
763 000,00\$
approx.

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 385 541,00\$
5/6 +	4 17 135,20\$
5/6	148 578,90\$
4/6	5 556 57,00\$
Ventes totales: 1 889 080,00\$	

NUMÉROS	LOTS
4112326	500 000\$
112326	50 000\$
12326	1 000\$
2326	100\$
326	25\$
26	10\$

NUMÉROS	LOTS
3	4
LUNDI	703 6692
MARDI	521 1608
MERCREDI	684 5440
JEUDI	398 0532
VENDREDI	550 4905
SAMEDI	207 4732

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.



Christine et Dominique. Un biberon, ça désaltère, mais c'est aussi sécurisant.

Sauter des rapides à 2 ans avec maman et papa

RENÉE ROWAN

DESCENDRE une rivière en canot avec un enfant de deux ans à peine, est-ce vraiment des vacances? Plusieurs répondront spontanément non en pensant à ce que cela suppose comme préparatifs et surveillance de tous les instants, sans compter l'élément de risque, ajouteront les inquiets de nature.

Pour Christine qui adore le plein air et les expéditions loin de la civilisation, qui fait depuis neuf ans du canot et du kayak, qui préfère coucher sous la tente plutôt que dans un grand hôtel, oui, l'expédition a pris une tournure de vacances.

Des vacances formidables, précise-t-elle, encore tout à la joie de ses souvenirs, la réalisation d'un projet un peu fou peut-être — certains le penseraient — mais non irraisonnable.

Des amis avec lesquels Christine et son mari, Alain, ont déjà fait des expéditions de canot avaient lancé l'idée, au printemps, de descendre la rivière Noire située à environ 150 kilomètres de l'ouest d'Ottawa, à partir du lac Saint-Patrice, une descente de quelque 120 kilomètres. Il s'agit d'une rivière à difficultés moyennes, avec rapides et seuils ainsi que des portages dont le plus long est de un kilomètre.

Le projet était irrésistible, mais allait-on amener Dominique ou le confier à une gardienne? Après avoir longuement pesé le pour et le contre, le oui l'a emporté. « J'aurais eu certainement moins de plaisir à le laisser en arrière, précise Christine. J'avais tant envie de vivre cette expérience à trois. Mais il était important qu'Alain et moi soyons entièrement d'accord, assumant ainsi l'un et l'autre les responsabilités de la décision. »

Dominique est depuis longtemps un initié de la vie en plein air. Il a passé ses premières vacances sous la tente alors qu'il était âgé d'à peine trois semaines. C'est un enfant calme et obéissant qui s'adapte bien à toutes les conditions et qui dort n'importe où, soutient ses parents.

FÉMININ PLURIEL en vacances

« Ce genre d'expédition ne convient pas à n'importe quel type d'enfant », concède Christine. Maintenir un bébé actif dans un canot, cinq ou six heures par jour, pendant une semaine, peut parfois s'avérer une mission impossible.

Lors d'une rencontre préparatoire à l'expédition, le couple a d'ailleurs tenu à sensibiliser le groupe, composé de 10 personnes — de 2 à 60 ans, dont deux adolescentes de 14 ans — aux contraintes de la présence d'un bébé. Tous ont accepté, en cas d'accident ou de maladie, de payer sans relâche pour sortir du bois le plus rapidement possible, répondant ainsi à une inquiétude de Christine. Autre élément sécurisant: il y avait au sein du groupe un médecin.

Cela voulait aussi dire accepter les pleurs et les petites colères occasionnelles, les moments de caprice, les interminables questions, se faire réveiller tôt le matin (ce qui n'a pas été le cas puisque Dominique n'a jamais été le premier à se lever), apporter de l'aide au moment des portages.

« L'esprit d'équipe a été extraordinaire, confie Christine. Vivre intensément ensemble crée des liens et rapproche les gens. Ça aide aussi à approfondir les relations parents/enfants. »

En plus de l'organisation habituelle d'une telle expédition, tous les détails concernant Dominique ont été soigneusement planifiés. Une visite au pédiatre a confirmé qu'il était en par-

faite forme physique et les médicaments contre l'otite, la fièvre, le dérangement intestinal ou l'insolation sont venus s'ajouter à la trousse de premiers soins.

Sur le canot, Dominique a porté en tout temps une ceinture de sécurité maintenue bien en place par une sangle qui passait entre ses jambes. Une poignée fixée au dos de la ceinture permettait aussi de le repêcher rapidement si jamais il passait par-dessus bord, ce qui ne s'est jamais produit. Dans les bagages, il y avait un large chapeau de pluie comme en porte les pêcheurs, un imper, des bottes, un chapeau soleil, un filet contre les moustiques, un parapluie faisant office de parasol pour le protéger à l'heure des siestes, des vêtements pour temps chaud, pour temps froid et, bien sûr, des couches!

Des couches qui avaient d'ailleurs été parcimonieusement rationnées: cinq par jour.

« Tous les matins, raconte humoristiquement Christine, on me demandait où j'en étais: « Moins deux, plus deux? ». À un certain moment, le compte est devenu serré. Force majeure, on a dû commencer à entraîner Dominique à la propreté. Il a reçu beaucoup de renforcement positif de la part du groupe: on lui a même montré à viser dans l'eau du bord du canot... »

Le long du parcours Dominique a délaissé les quelques jouets mis à sa disposition, préférant trainer dans la rivière, au bout d'une corde, une petite locomotive en plastique, pagayer avec un morceau de bois plat ou écouter les cris des canards et des huards.

Christine avait tout de même prévu des surprises pour les temps longs, comme un fusil à eau

dont Dominique s'est servi avec joie pour tenter d'arroser les amis des autres canots, et des petits sacs en plastique contenant des fruits séchés, des noix et quelques « smarties », ce qui le tenait occupé pendant un moment. « Quand les maringouins étaient trop voraces, on arrivait à troquer deux « smarties » contre le port du filet pour 10 minutes », raconte sa mère. Son biberon, contenant du lait en poudre ou du jus de fruit reconstitué, agissait souvent comme un élément sécurisant.

« Jamais nous n'avons pris de risques inutiles, assure Christine. Quand les rapides nous semblaient difficiles, surtout les premiers jours, on portageait Dominique qui se tenait en boule dans son sac à dos, son grand chapeau de pluie rabattu sur le visage pour le protéger contre les branches. On le laissait alors à ceux qui étaient descendus les premiers pour aller descendre la rivière à notre tour. »

Une seule fois, raconte-t-elle, les rapides étaient gros et il n'y avait pas de possibilité de portage. Comme Alain et Christine n'étaient pas entièrement sûrs de leurs manœuvres et que l'enfant sentait leur insécurité, ils ont décidé de le confier au couple le plus expérimenté. Personne n'a versé.

Le groupe a adopté Dominique. « Il est devenu notre petite mascotte, notre rayon de soleil », commente Gilda, une amie de longue date. « Ça n'aurait pas été pareil s'il n'avait pas été là. »

« À la fin de l'expédition, un soir que nous étions tous réunis autour d'un feu de camp, j'ai demandé à nos amis si, en nous acceptant avec Dominique, ils savaient dans quoi ils s'embarquaient. Ce à quoi quel- qu'un a rétorqué aussi vite: « Toi, savais-tu dans quoi tu t'embarquais? »

Le pape dénonce les violences raciales et condamne l'apartheid

YAOUNDÉ, Cameroun (AP) — Le pape Jean-Paul II a dénoncé à deux reprises hier à Yaoundé les violences raciales qui ensanglantent l'Afrique du Sud et condamné une nouvelle fois la politique d'apartheid qu'il juge « inadmissible ».

« De nouveaux affrontements sanglants... sont une cause d'inquiétude dans toute l'Afrique et dans le monde entier », a déclaré le souverain pontife au cours d'une homélie, au quatrième jour de sa tournée africaine. « J'exprime ma peine profonde et mon inquiétude... Puisse Dieu accorder la paix à toutes ces victimes... puisse-t-il inspirer la sagesse, le respect de la dignité humaine et la volonté de paix afin de mettre fin sans délai à toute discrimination indigne de l'homme ».

Le porte-parole du Vatican, Joachim Navarro, avait auparavant rendu publique une déclaration soulignant que « le Saint-Père est très préoccupé par les tragiques événements qui se déroulent en Afrique du Sud. Il déplore profondément que cette situation injuste pousse presque quotidiennement les différentes communautés à une confrontation sanglante... La séparation raciale est inadmissible ».

L'intervention du pape a eu lieu lors de la messe célébrée sur la place centrale de Yaoundé, au cours de laquelle il a ordonné 16 prêtres.

Des centaines de policiers anti-émeutes et de membres des services de sécurité en civil avaient entouré la Place du 20 mai, sur laquelle plus de 100.000 personnes massées, pour une bonne partie depuis samedi soir.

Des milliers d'autres fidèles ont pu suivre la messe papale dans la quarantaine d'églises catholiques de la capitale camerounaise, grâce à un circuit de télévision.

Des dizaines d'agents de sécurité ont entouré Jean-Paul II, l'empêchant d'avoir un contact direct avec la foule, alors qu'un hélicoptère militaire tournait au-dessus de la Place.

Le pape, portant une écharpe beige ornée de dessins africains noirs sur ses vêtements blancs, a officié sous un auvent blanc, aux quatre coins soutenus par des arcades gracieuses. L'autel érigé sur une partie surélevée du jardin de la Place aurait coûté environ \$200.000, selon les responsables locaux de l'Eglise.

Le président Paul Biya et sa femme Jeanne-Irène, tous deux catholiques, conduisaient la délégation officielle à cette messe qui s'est déroulée sous des cieus assombrés. Dans son homélie prononcée en français, le souverain pontife a appelé les prêtres à se tenir en dehors de la politique et « des autres objectifs temporels », il leur a également recommandé de renforcer leur effort d'évangélisation, en particulier dans le nord du Cameroun, où sont concentrés les musulmans et les animistes.

Les catholiques ne représentent que 26 % des 9,3 millions de Camerounais, les protestants, 14 %, les musulmans, 20 %. Les autres, animistes, croient en la présence d'esprits dans les objets.

Au cours de la cérémonie qui a duré trois heures, Jean-Paul II a reçu en cadeau une mitre en paille, deux défenses d'éléphants d'un mètre et demi de longueur gravée à son nom et d'autres produits locaux.

La radio d'Etat, dans un programme spécial, a considéré la visite du pape comme « l'événement le plus grand et le plus émotionnel » de l'histoire du Cameroun qui fut créé en 1961 à partir des anciens territoires britanniques et français enlevés à l'Allemagne à l'issue de la Première Guerre mondiale. Elle a ajouté que



Photolaser AP

Jean-Paul II donne la communion à un Camerounais lors d'une messe célébrée en plein air, hier matin à Yaoundé. Au centre, Mgr John McGee, qui dirige les cérémonies papales.

les gens avaient sur-nommé Jean-Paul II « le pape Superstar », « l'hôte de Dieu » ou encore le « diplomate de Dieu ». Après la messe, le pape s'est rendu à Garoua, à 700 kilomètres au nord de la capitale, pour baptiser, confirmer et donner la première communion à une centaine de personnes. Cette ville de 85.000 habitants en pleine croissance est le centre des efforts d'évangélisation catholique.

Rappelant un thème déjà abordé au cours des deux premières étapes de sa tournée, au Togo et sur la Côte d'Ivoire, Jean-Paul a parlé avec chaleur des animis-

tes dans son homélie prononcée à Garoua. « J'exprime mon estime à tous les hommes et femmes qui montrent leurs sentiments dans le cadre de religions traditionnelles de leurs ancêtres », a-t-il déclaré. À l'adresse des musulmans, il a affirmé que le Christ était le seul médiateur entre l'homme et Dieu, mais que l'Eglise acceptait ceux « qui vont à Dieu par d'autres chemins ».

Par ailleurs, à Nairobi, au Kenya, s'est ouvert hier le 43ème congrès eucharistique international auquel doit assister le pape à partir de vendredi après avoir fait étape en Centrafri-

que et au Zaïre. Dans un message lu à l'ouverture de la manifestation, Jean-Paul a estimé que ce congrès serait « une source de développement spirituel pour l'Afrique et le monde ».

Ce congrès, qui se tient tous les quatre ans et tenu pour la première fois en Afrique sud-saharienne, est consacré à « l'eucharistie et la famille chrétienne ».

Le souverain pontife devrait célébrer deux messes en plein air le week-end prochain, lors des deux derniers jours du congrès, et présider une cérémonie de mariage de groupe de jeunes Kenyans.

VIOLATION DE DOMICILE



Personne d'entre nous ne peut accepter de voir son domicile violé par autrui. Pourtant, chaque fois que nous détériorons l'espace naturel où vivent les animaux, nous violons leur habitat.

Les habitats fauniques sont indispensables aux mammifères, aux oiseaux et aux poissons: c'est là qu'ils trouvent la nourriture et les abris dont ils ont besoin pour vivre et se reproduire.

La toundra, la mer, la forêt, les lacs, les rivières et les marais, même un simple coin de verdure, sont l'habitat d'une faune particulière. Il suffit de découvrir la beauté fragile et la diversité de nos milieux naturels pour comprendre qu'il faut protéger les habitats fauniques.

La conservation de la qualité des habitats fauniques, c'est l'occasion de retrouver une nature qui sait vivre.

Pour de plus amples renseignements sur les habitats fauniques, adressez-vous à

Direction des communications
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
150, boul. Saint-Cyrille Est
Québec, QC
G1R 4Y1
Tél.: (418) 643-3127

**Au Québec,
on retrouve
notre vraie nature**

Québec

CAHIER
SPÉCIAL
DU DEVOIR

Éducation “Les parents à l'école”

- Les parents en milieu populaire
- Les parents dans les collèges
- L'expérience du Home and School Associations
- Les parents à l'école privée: participants ou tolérés
- Les parents gestionnaires de garderie
- L'expérience des comités d'école: un bilan
- L'expérience des parents handicapés: les associations
- Les parents dans l'éducation de la foi des jeunes
- Les directeurs d'école et les parents
- Les parents des communautés culturelles
- L'éducation des parents

Date de parution: 30 août 1985
Date de tombée: 15 août 1985

Vous pouvez réserver votre espace publicitaire en appelant Francine Côté au 844-3361

INFORMATIONS INTERNATIONALES

L'attentat contre le Rainbow Warrior de Greenpeace Les Turenge sont vraisemblablement des officiers français selon la presse

PARIS—(AFP) — Les pseudo Alain et Sophie Turenge, inculpés à Auckland pour meurtre après l'attentat du 10 juillet contre le Rainbow Warrior, bateau de Greenpeace, sont très vraisemblablement des officiers français, d'après ce qui ressort de l'ensemble des enquêtes publiées pendant le week-end par de nombreux organes de presse français.

Ainsi, un journaliste de la radio France-Inter, Gilbert Picard, a réaffirmé dimanche que les pseudo Sophie et Alain Turenge, détenteurs de faux passeports suisses, appartenaient en fait à un service officiel du ministère français de la Défense. Citant des « informations officielles », Gilbert Picard qui, samedi, avait déjà donné lecture de l'ordre de mission « des deux officiers, lesquels seraient membres d'un « Service de protection des sites nucléaires », a affirmé que leur mission avait été de caractère uniquement « défensif » et

de surveillance.

D'après France-Inter, leur mission aurait été « détournée » par la « branche dure » du contre-espionnage anglais, le MI-6, qui aurait profité de leur présence à Auckland pour monter « un coup tordu » afin de mettre en difficulté la France dans cette région du Pacifique où Paris essuie régulièrement de vives critiques aussi bien pour ses essais nucléaires à Mururoa que pour sa politique en Nouvelle-Calédonie. Toujours d'après la radio, la « branche dure » du MI-6 aurait organisé cette opération notamment parce que les Britanniques ont « une dent contre la France » depuis la livraison par Paris à l'Argentine de missiles Exocet, dont l'armée argentine s'est servie contre la marine britannique pendant la guerre des Malouines.

À Londres, le Foreign Office s'est refusé à commenter ces accusations. Mais, des sources diplomatiques dans

la capitale britannique, on estime que le gouvernement français pourrait être derrière la thèse de France Inter dans le but « d'ajouter à l'incertitude entourant l'attentat ».

Bien que France Inter se soit abritée derrière des « informations officielles », le ministère français de la Défense s'est refusé à tout commentaire se retranchant, lui, derrière la mission d'enquête administrative sur une éventuelle implication des services secrets français dans l'attentat, mission ordonnée par le président François Mitterrand et confiée par le premier ministre Laurent Fabius à un ancien proche collaborateur du général Charles de Gaulle, M. Bernard Tricot.

Le fait que les pseudo Turenge soient des officiers français est tenu pour acquis par la quasi-totalité des organes de presse français, et cela malgré les déclarations du premier ministre néo-zélandais.

Selon le chancelier ouest-allemand

Le traité de Moscou ne remplace pas un accord de paix

FRANCFORT (AFP) — Le traité de Moscou du 12 Août 1970 « ne remplace pas un accord de paix et ne signifie pas une fixation définitive » de la situation en Europe, a affirmé le chancelier ouest-allemand, M. Helmut Kohl, dans un article publié aujourd'hui par le quotidien conservateur *Frankfurter Allgemeine* à l'occasion du 15e anniversaire du traité.

Ce traité, écrit M. Kohl, « a pu voir le jour parce qu'il n'était lié à aucun renoncement de convictions politiques, ni de notre part, ni du côté soviétique. Il a pu être signé parce que les questions de principe sur lesquelles on n'avait pas pu se mettre d'accord ont été mises entre parenthèses, avec l'assentiment des deux parties ».

« Ceci est particulièrement vrai du but politique de la République fédérale allemande (...) qui est d'œuvrer à un état de paix en Europe, dans lequel le peuple allemand retrouvera son unité par la libre autodétermination. »

« Le traité de Moscou portait de la situation existante en Europe. Il ne signifie pas une fixation définitive de cette situation. Le traité de Moscou ne remplace pas un accord de paix. »

« Pas plus que l'accord d'Helsinki, qui stipule expressément que les frontières peuvent être modifiées par des moyens pacifiques, en accord avec le droit des peuples, le traité de Moscou n'exclut une modification pacifique en Europe. »

En concédant que le traité avait « apporté aux deux parties des avantages », le chef du gouvernement conservateur de Bonn rend implicitement hommage au principal artisan ouest-allemand du traité, Willy Brandt. En 1970, l'ancien chancelier social-démocrate avait été critiqué avec virulence par l'opposition chrétienne-démocrate aujourd'hui au pouvoir pour avoir signé cet accord, qui a ouvert la voie à l'Ostpolitik.

Pour M. Kohl, le traité constitue « un modèle de base du modus vivendi en Europe ». Mais « les tentatives de lui ajouter à posteriori un autre caractère et de s'efforcer de le retoucher ne servent aucune des deux parties signataires ».

Confiant que le nouveau gouvernement veut redresser la situation économique et politique du pays Un médecin canadien retourne vivre en Ouganda

FRANÇOISE CÔTÉ
Collaboration spéciale

Dès que l'aéroport d'Entebbe qui dessert Kampala fut de nouveau ouvert, le 5 août, le Dr. Gerasimos (Gerry) Kambites était impatient de « rentrer chez-nous » en Ouganda. Quand le coup d'État du 27 juillet s'est produit à Kampala, il était en vacances avec sa femme, Sarah, et ses trois enfants, à Ville Saint-Michel, chez ses parents.

« Jusqu'à maintenant le nouveau gouvernement, du général Tito Okello, semble faire ce qu'il faut pour mettre le pays dans la voie. Il invite à l'unité, en se faisant conciliant. Il s'adresse aux rebelles dans la brousse pour les inviter à cesser les hostilités ; il fait appel à la réconciliation. C'est ce qu'il faut. Cela n'aurait certainement jamais pu arriver avec l'ancien chef du gouvernement, M. Milton Obote, qui a fui au Kenya ».

Le Dr Kambites ajoute : « Idi Amin était une maladie pour le pays ; maintenant qu'il est parti il faut l'oublier. Mais ce qu'il faut retenir, c'est que si son régime était mauvais, par contre les cinq années qui ont suivi son départ, ont été encore plus mauvaises avec le président Obote. Il y a eu plus de peur et plus de morts ».

En Ouganda le Dr Kambites connaît plusieurs personnalités du nouveau gouvernement. De plus il admet se trouver dans une situation particulière, puisqu'il est installé sur l'île de Bukasa, située à 40 milles d'Entebbe, dans le lac Victoria. D'environ 14 milles de long et de cinq milles de large, cette île a une population de quelques milliers d'habitants.

À la fois médecin et ministre de l'Eglise orthodoxe, le Dr Kambites y a établi une mission qui comprend une église, une clinique médicale et une école dirigée par sa femme, Sarah, une Ougandaise qui prépare une thèse de doctorat en sciences de l'éducation.

Le Dr Kambites croit que l'île de Bukasa n'aura pratiquement pas été touchée par les troubles qui ont accompagné le coup d'État. « L'île est isolée ; les tribus impliquées dans le changement politique ne se retrouvent pas dans l'île, qui est une place aussi tranquille que St-Pie de Bagot », dit-il en riant.

D'ailleurs « Gerry » Kambites se dit « un gars du Québec », né de parents grecs dont la famille est au Canada depuis trois générations. « En réalité, je suis un produit du Québec des années 60 ». Durant ses études à l'Université Sir George Williams, devenue depuis l'Université Concordia, il dit avoir été tour à tour révolutionnaire de gauche et activiste de droite, bref très actif. Il a fait des études en sciences politiques et en histoire pour aboutir journaliste avec United Press International, d'abord à Montréal et ensuite à Ottawa où il a été au début des années 70 le plus jeune correspondant accrédité à la tribune parlementaire de la presse.

En 1973, il décide de joindre l'expédition Trans World Snowmobile Expedition, qui voulait relier le Minnesota à Moscou. L'expédition échoue après s'être perdue au Groënland, où le Dr Kambites est confronté avec la famine et la mort. « Alors moi, qui n'avais jamais été religieux, je me suis mis à prier, dit-il. Nous avons été secourus et j'ai décidé d'étudier la théologie à Boston, découvrant littéralement l'Eglise ortho-



Les Kambites au moment de leur départ de l'aéroport de Dorval, après des vacances à Montréal, pour rentrer à l'île de Bukasa, en Ouganda.

thodoxe russe gouvernée par un Synode hors Russie et qui n'a aucun lien avec l'Eglise orthodoxe de Moscou. Ensuite j'ai fait ma médecine à l'Université McMaster, en Ontario ».

À Boston, il rencontre sa femme, une Ougandaise née à Kampala, mais dont la mère est originaire de l'île de Bukasa. Tous les deux décident de faire leur vie en Afrique après les études médicales du Dr Kambites. Après une visite en 1979, ils optent pour Bukasa avec l'assistance financière de l'Eglise ortho-

doxe et d'organismes non gouvernementaux, dont l'ACDI qui accepte de doubler les fonds pour des projets spécifiques. Nanti de \$ 36.000, le Dr Kambites met sur pied une petite clinique d'une seule pièce, qui est aujourd'hui agrandie pour recevoir huit lits.

À Bukasa depuis deux ans et demi, les Kambites ont édifié une église faite de pierres entièrement construite à la main par les 31 fidèles. L'an dernier, l'école a été érigée en bois provenant d'arbres abattus dans

la brousse. « Tout ce dont nous avons besoin, nous devons le faire avec nos mains », dit le Dr Kambites. « Nous n'avons pas d'eau courante, pas d'électricité, c'est vraiment la vie de pionnier. Mais je ne changerais pas ma vie à Busaka pour celle de certains de mes amis médecins, qui, par ailleurs, sont de très bons médecins. Je ne prétends pas que je fais un meilleur travail qu'eux mais pour moi, c'est plus gratifiant ».

Le Dr Kambites affirme n'avoir aucun problème avec les médecins traditionnels de la brousse. Évidemment la population n'accepte pas d'embrasser la médecine occidentale. « Mais lorsqu'ils sont très malades, ils viennent, car les traitements traditionnels souvent ne fonctionnent pas ». Par contre il existe un réel problème avec les médicaments modernes en vente libre, que les gens utilisent sans bien les connaître. « J'ai dû demander aux marchands de ne pas vendre ces médicaments, car ils peuvent être dangereux employés sans discernement ».

« Mes deux principaux problèmes comme médecin, sont d'éduquer les gens en prévention et de les convaincre des bienfaits de l'immunisation. Depuis neuf ans, il n'y a pas eu une seule mortalité due à la rougeole, parce que nous avons immunisé des milliers d'enfants. Avant un enfant mourait presque chaque semaine ».

Dans l'île de Bukasa, la majorité des femmes accouchent dans leur village avec l'aide de sages-femmes dont le Dr Kambites dit « qu'elles sont généralement très bien ». Certaines choisissent la clinique. Lorsqu'il y a complications, on les amène aussi à la clinique.

Sarah Kambites est directrice de l'école de la mission qui compte cinq

à six enseignants pour 210 élèves. « C'est elle qui jouit d'une grande influence sur les gens de l'île de Bukasa, parce que contrairement à plusieurs de ses compatriotes allés à l'étranger pour des études, elle a choisi de revenir en Ouganda pour aider les siens. Elle commande un grand respect », dit son mari. En plus de diriger son école et d'assumer plusieurs responsabilités comme femme du pasteur orthodoxe et d'avoir à élever trois enfants, Sarah travaille à sa thèse de doctorat sur le phénomène des étudiants décrocheurs en Afrique. Elle espère en faire la soutenance à l'université McGill dans un avenir pas trop éloigné.

Actuellement les Kambites ont un nouveau projet : ils veulent électrifier leur école et leur clinique. C'est un projet relativement modeste, qui consisterait à produire de l'électricité au moyen d'un générateur en utilisant de la bio-masse. Le Dr Kambites cherche à intéresser une organisation non gouvernementale à leur faire un don de \$ 7.000, qui pourrait être doublé par l'ACDI, ce qui ferait \$ 21.000 pour le projet.

Quant à l'œuvre missionnaire, le Dr Kambites affirme « Nous sommes des missionnaires uniquement par l'exemple de notre vie, nous ne faisons pas d'endoctrination, pas de prédication, sauf dans mon église qui est toujours ouverte pour ceux qui veulent y venir ».

Enfin le Dr Kambites, qui a quitté Montréal pour l'Ouganda mercredi dernier en confiant de pouvoir poursuivre son travail à l'île de Bukasa. Il avait de bonnes relations avec les fonctionnaires du précédent gouvernement ougandais. Il ne croit pas qu'il puisse y avoir quelque chose de changé à Bukasa.

En Tchécoslovaquie

Trois dissidents sont libérés

PRAGUE (AFP) - Les trois dissidents tchécoslovaques appréhendés vendredi et samedi ont été libérés hier en début de soirée, ont annoncé leurs amis à Prague.

Le journaliste Jiri Dienstbier, porte-parole de la Charte-77, le principal mouvement dissident, l'écrivain Vaclav Havel et l'ancien dirigeant communiste Ladislav Lis avaient été appréhendés en Bohême du Nord par la police qui recherchait le document que la Charte-77 doit publier le 21 août pour le 17e anniversaire de l'intervention soviétique ayant mis fin au « Printemps de Prague » (1968).

Dans ce document dont des copies circulent à Prague depuis jeudi, la Charte-77 demande le

retrait des derniers 80.000 soldats soviétiques et une amnistie totale pour les opposants, y compris la réintégration dans leurs emplois de ceux qui en ont été chassés pour raisons politiques depuis 1969.

Les trois dissidents ont déjà été condamnés pour leurs activités politiques.

M. Havel, 49 ans, aurait été l'un des rédacteurs de la Charte-77 puis l'un des premiers porte-parole des signataires.

Il a été condamné à 14 mois de prison avec sursis en 1977, puis quatre ans et demi fermes en 1979, mais avait été libéré par anticipation en février 1983 pour raisons de santé et avait bénéficié en mai dernier d'une grâce présiden-

tielle pour le solde de sa peine.

M. Lis, 59 ans, membre du PC dès 17 ans (1943), a commencé à avoir des ennuis avec sa direction dans les années 1950 quand, vice-président de la Fédération mondiale de la jeunesse démocratique, il a critiqué les procès de Prague. Il a été exclu du PC tchécoslovaque « normalisé » en 1969.

Condamné en 1983 à 14 mois de prison, il est placé jusqu'en 1986 en li-

berté surveillée. Il est ainsi contraint de se présenter quotidiennement à la police, de rendre compte de ses ressources, d'autoriser la police à perquisitionner chez lui de jour comme de nuit et d'y contrôler les identités de toutes les personnes présentes.

M. Dienstbier, 48 ans, longtemps journaliste à la radio, a été condamné à trois ans de prison en 1979. Il avait déjà été placé en garde à vue deux jours en mars dernier.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIATES

Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Pentfield Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514) 934-0272, Téléc.: 05-268656, Cable: MARION

SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER
Agents de Brevets et de Marques de Commerce
1001, Boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Québec H3A 3C8
Tél.: (514) 845-7126, Téléc. 05-24355
Fac-simile (514) 288-8389 (CITT II-II-III)

Samson Belair
Comptables agréés
Montréal Bureau 3100
Tour de la Bourse
H2Z 1H6
(871-1515)
Laval Bureau 510
2 Place Laval
H7Y 3N6
(596-8910)
Longueuil Bureau 200
125, Boul. Ste-Foy
J4Z 1W7
(670-4270)
Bureaux dans les principales villes du Québec et du Canada
Affiliation internationale - Moore, Stephens & Co.

NOS MEILLEURES TABLES

CONSTAMMENT VOUS ÊTES À LA
RECHERCHE DE BONNES TABLES

LE DEVOIR AUSSI!

VOUS VOULEZ VOUS DÉTENDRE
ENTRE AMIS DANS UNE
ATMOSPHÈRE CHALEUREUSE.

LE DEVOIR Y A PENSÉ!

SONGEZ-Y

TOUS
LES SAMEDIS,
NOTRE SECTION
LOISIR REGROUPE POUR
VOUS LES MEILLEURES
TABLES DU TOUT QUÉBEC

PREMIÈRE
PARUTION:
17 AOÛT

Pour recevoir
LE DEVOIR
à domicile
composez sans frais
l'un des numéros suivants:

À Montréal: 332-3891
À Québec: (418) 687-2022

Extérieur:
Code régional:
(514): 1-800-361-6059
(819): 1-800-361-5699
(418): 1-800-463-4748
(613): 1-800-361-5699

ARTS ET SPECTACLES

L'été d'Orford
tire à sa fin

MUSIQUE

MARIE LAURIER

Ce sera cette semaine les derniers beaux jours de la saison musicale publique au Centre d'arts d'Orford. Dans ce décor enchanteur, on présente demain (mardi à 20 h) en supplément au programme régulier le quatuor Erno Sebastyen, Hatto Beyerle, Janina Fialkowska et Raphaël Sommer. Le jeudi 15 août, il y aura reprise d'un concert donné par le trio Couture-Friend-Sommer dans des oeuvres de Beethoven, Ravel et Mendelssohn. Le lendemain, vendredi, le guitariste Alvaro Pierri donnera un récital et le samedi, on retrouvera sur scène étudiants et professeurs ainsi que de jeunes professionnels de l'école de musique du Centre d'arts d'Orford, en compagnie de Erno Sebastyen, Hatto Beyerle, Raphaël Sommer et Marc Durand dans un concert final d'une saison estivale en musique. En plus de ces concerts, l'École de musique poursuit ses activités, soit dans le cadre de la série Orford hors les murs ou dans la série des concerts du mercredi.

En première, Plácido Domingo — Pour ses débuts à Montréal, Plácido Domingo, l'un des plus grands ténors au monde, sera la vedette du spectacle de l'Antologia de la Zarzuela au Forum lundi prochain, 19 août. Il s'agit d'une représentation conjointe de l'Orchestre symphonique de Montréal et de Donald K. Donald. Créé il y a une vingtaine d'années, l'Antologia de la Zarzuela, un groupe de 100 chanteurs, danseurs et musiciens, fera revivre plus de 300 ans de l'histoire de l'Espagne.

Ensemble Arion — Pour sa cinquième saison, l'Ensemble Arion propose quatre concerts donnés deux soirs consécutifs dans le cadre familial de la petite église de St. John's Lutheran (angle Jeanne Mance et Prince Arthur). En voici le programme: les 27 et 28 septembre, concert de musique allemande dans des oeuvres de Handel et Telemann; les 15 et 16 novembre, concert de concertos avec la participation d'instrumentalistes dans des oeuvres de Bach et Leclair; les 31 janvier et 1er février 1986, concert de cantates avec le baryton Max Van Egmond, les 4 et 5 avril la musique française sera à l'honneur dans des oeuvres de Couperin et Marais. Le prix d'abonnement pour la série: \$32 ou \$20 pour les étudiants et les membres de l'âge d'or. Renseignements: 354-5795.

L'Ensemble Arion est un groupe de musique de chambre baroque formé de quatre musiciens, soit Claire Guimond à la flûte baroque, Chantal Rémy à la viole baroque, Betsy MacMillan à la viole de gambe et Hank Knox au clavecin.

Concert spirituel d'orgue — Aline Daveluy jouera des oeuvres de César Frank et de son frère Raymond Daveluy ce mercredi 14 août à 20 h à l'Oratoire Saint-Joseph. Issue d'une famille de musiciens, Aline Daveluy fut lauréate du concours John-Robb à 17 ans pour poursuivre ses études



La basse Pierre Charbonneau.

avec Antoine Reboulot à l'Université de Montréal. Elle complète présentement ses études de doctorat et prépare une recherche sur l'orgue romantique en Allemagne et en France. Le concert de mercredi sera radiodiffusé cet automne au réseau FM de Radio-Canada.

Chorale du Gesù — La chorale du Gesù, un chœur à voix égales dirigé par Patricci Abbott recherche des voix de soprano et d'alto pour

septembre. Au programme: le Stabat Mater de Pergolesi et un répertoire profane. Renseignements: Réjane Drapeau, 387-3254 entre 10 et 16 h.

Le pianiste russe Vovka Ashkenazy qui était l'invité jeudi dernier du Festival d'été de Lanaudière, donnera un autre concert à la salle Rolland-Brunelle de Joliette le vendredi 16 août, en compagnie de l'Orchestre I Musici de Montréal dirigé par Yuli Rovinsky. Le jeune artiste est le fils de Vladimir Ashkenazy avec qui il a enregistré la Sonate pour deux pianos et percussions de Bartok.

Créé il y a à peine deux ans, le groupe I Musici qui présente un répertoire allant du baroque au contemporain, a déjà enregistré un premier album en mars dernier sous la direction de Maxime Chostakovitch, fils de Dimitri et il fera une tournée de concerts aux États-Unis l'année la prochaine saison.

Fondation Glenn Gould — Le Concours international Bach de Toronto tenu en mai dernier a remporté la somme de \$139,113 qui sera versée à la Fondation Glenn Gould en hommage au pianiste mort à 50 ans en 1982. Cet argent servira à la création de prix et de bourses pour des musiciens de talent ou déjà renommés pour leur contribution à la vie artistique et culturelle canadienne.

Rappelons que c'est la pianiste d'Ottawa, Angela Hewitt qui a remporté le concours international de piano Bach.

Charlie Dutoit — Après avoir inauguré le Festival d'Édimbourg avec l'Orchestre national de France, Charles Dutoit se retrouve aujourd'hui à Avignon pour donner des cours d'interprétation et les 17 et 19 août il dirigera l'Orchestre de chambre de Pologne.

L'énergie parodique de Nina Hagen

PAUL CAUCHON

★ Nina Hagen au Vieux-Port de Montréal, vendredi le 9 août 1985 à 21 h.

Imaginez un instant que des visiteurs de l'espace atterrissent au beau milieu d'un concert de Nina Hagen. S'enfuieront-ils? Auront-ils l'impression d'être revenus chez eux?

Mettez-vous à leur place: sous une grande tente mal aérée perdue dans un désert d'asphalte, ils assisteront à l'arrivée d'une petite soucoupe volante qui lance des rayons.

À travers moult effets de fumée apparaitra une sorte de sorcière en bikini avec slip rouge, soutien-gorge aux pointes illuminées, deux tresses fluorescentes couleur saumon de chaque côté de la tête, au regard fou, qui hurle, grince, ricane, sautille de tous côtés, danse la claquette sur du reggae ou s'amuse avec un crucifix qu'elle se passe entre les jambes. Tout ça pour le plaisir d'une foule en délire suant à grosses gouttes, dont les hurlements atteignent un niveau sonore rarement égalé.

Ils auront un choc. Ils auront raison. Huit ans après l'explosion punk et l'arrivée de Nina Hagen dans ce paysage, la plus grande chanteuse rock allemande est encore solide. On pourra trouver que toute cette mise

en scène provocatrice n'a plus le même effet sulfureux qu'à la fin des années 1970. Mais avec une nouvelle génération obsédée par l'absence de débouchés économiques, une nouvelle génération hybride qui consomme les « looks » et n'a pas vraiment trouvé le courant majeur qui exprimerait sa révolte, Nina Hagen garde encore de l'actualité.

Ses effarantes capacités vocales sont toujours intactes, et à travers ses succès (tels African reggae ou New York, New York) elle présente des interprétations très inspirées de vieux classiques aussi surprenants que Spirit in the sky, un air de Carmen ou My way de Sinatra!

On a cru, il y a quelque temps, que

Nina Hagen était « perdue », devenant mère de famille et flirtant avec les religions orientales. Son dernier disque n'a pas reçu l'approbation unanime des critiques. On vieillit tous, bien sûr, et je regardais vendredi soir une jeune mère post-punk qui portait sa petite fille à bout de bras pour qu'elle puisse bien voir la passionnaria mythique du punk. Et je me suis demandé si le grand guignol de madame Hagen n'était pas devenu une sorte de cirque coloré pour enfants.

Mais son énergie parodique est telle qu'elle sait encore faire tous les pieds-de-nez possibles à une industrie rock qui n'aurait pas détesté la récupérer.

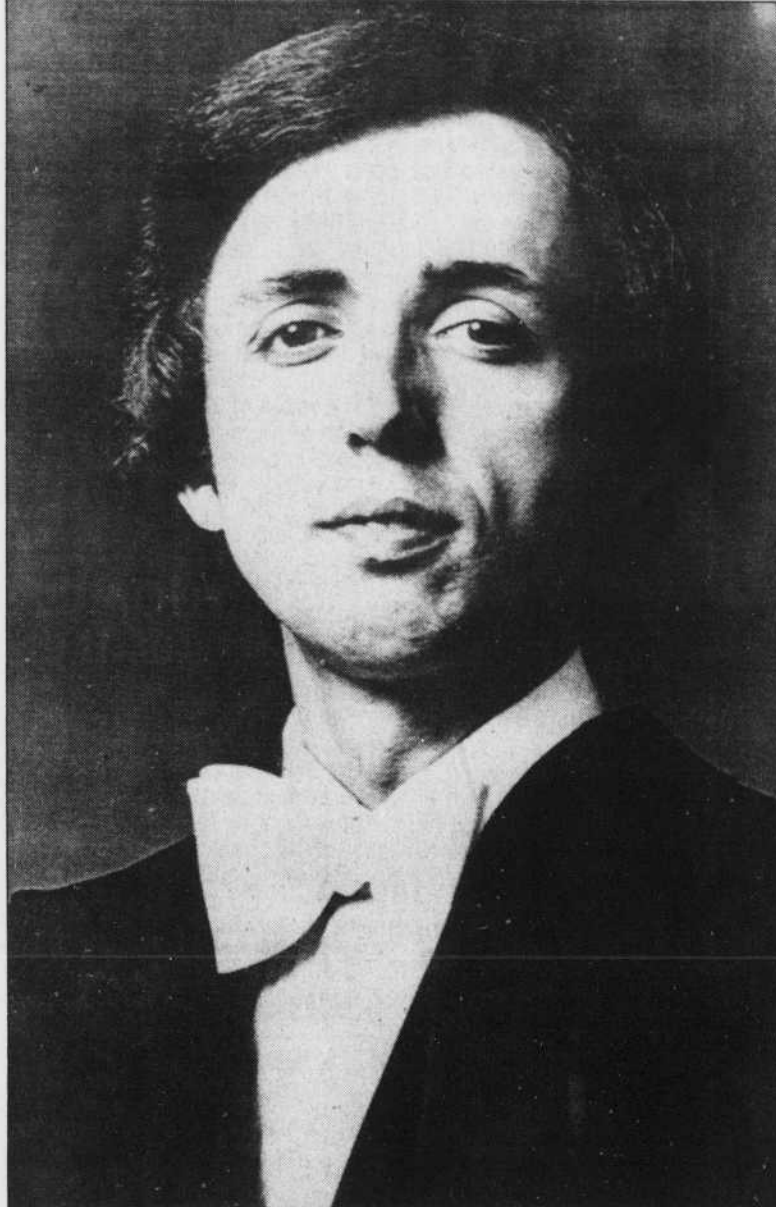
André Laplante,
interprète magistral de Liszt

CAROL BERGERON

André Laplante et France de Guise dans un récital « piano cinq-étoiles » au Festival Orford, au programme: Haydn (1732-1809), Sonate en mi bémol majeur no 49; Beethoven (1770-1827), Sonate no 26 en mi bémol majeur op.81a « Les adieux »; Schubert (1797-1828), Variations sur un thème original op. 35, pour piano quatre mains; Liszt (1811-1886), Sonetto del Petrarca no 104 et la Valse Mephisto; en bis: Chopin (1810-1849), Étude no 1 op. 10 et Bach-Busoni, intermezzo de la Toccata en do mineur. Vendredi 9 août, à la Salle Gilles-Lefebvre du Centre d'arts d'Orford.

André Laplante reviendra à Montréal le printemps prochain pour un récital tout Liszt à la Salle Claude-Champagne. Il ne faudra absolument pas rater ce rendez-vous car, à partir de ce qu'il nous fit entendre vendredi dernier, on peut déjà prévoir qu'il s'agira d'un événement tout à fait exceptionnel. En effet, ce pianiste québécois, qui vit maintenant à New York, joue Liszt d'une manière magistrale, rien de moins.

Avec une carrière internationale qui prend de plus en plus de poids, André Laplante appartient à cette élite de pianistes virtuoses qui, pour faire de la musique, n'hésitent pas à prendre des risques. Il se livre corps et âme. Il ne laisse jamais la mécanique pianistique s'ériger entre lui et la musique. Peu importe alors les quelques fausses notes et les quelques im-



précisions dont l'éclat douteux du Steinway de la salle pouvait être en partie responsable.

Curieusement, les deux derniers mouvements de sonates de Haydn et de Beethoven atteignent l'intensité et la qualité d'interprétation qui devaient ultérieurement nous éblouir dans les deux oeuvres de Liszt. Dans les deux premiers mouvements de Haydn, Laplante sem-

blait chercher à établir la communication avec son public et le contact tardait à se faire. Par contre, dans les deux premiers mouvements de Beethoven, c'est le contact avec l'oeuvre elle-même qui manquait de profondeur.

Pour ouvrir la seconde partie de son programme, André Laplante avait choisi une page de Schubert pour piano quatre mains, per-

mettant ainsi à France de Guise, son épouse, de se joindre à lui. À l'écoute de ce magnifique Schubert, on avait l'impression que si les deux pianistes jouaient plus souvent ensemble, il formeraient un duo formidable. Vendredi, cet agréable interlude plein de goût et d'élégance préparait l'auditoire au sommet lisztien vers lequel André Laplante allait l'entraîner.

LISEZ LA REVUE DU CINÉMA, ET NE MANQUEZ PAS:

OUTREMONT 1248 Bernard 277-4145, 277-2001 LE FILM SURPRISE DE LA RENTRÉE à 9h30 seulement ...et à 6h30 en français LA DECHIRURE	L'AUTRE CINÉMA 1 6430 Papineau 722-1451 Pablo Picasso 7h00 MYSTÈRE PICASSO Ben Kingsley dans 9h45 GANDHI	L'AUTRE CINÉMA 2 6430 Papineau 722-1451 le vrai visage d'Hallé 7h15 CANNE AMÈRE avec Gloria Swanson 9h30 QUEEN KELLY
---	--	--

VOTRE GUIDE DES MEILLEURS SPECTACLES EN VILLE

CINÉMAS UNIS

GRAND PRIX SPÉCIAL DU JURY CANNES 1985
ELYSÉE 1
35 MILTON 842-6053

BIRDY
VERSION FRANÇAISE
SEM: 7.00, 9.10

PIERRE RICHARD
LE JOUET
G VIA CENTRAL

GREENFIELD PARK 1
GREENFIELD PARK PL 671-6129
VERSAILLES 1
PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON
SEM. 6.00, 7.50, 9.40

BRUNO CREMER, CATHERINE ALRIC
LA PUCE ET LE PRIVÉ
G VIA CENTRAL

Le PARISIEN 2
480 ST-CATHERINE O 866-3856 MCGILL
1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40.

L'OPERA DE VERDI

AIDA
Chanté par LATEBALDI

Le PARISIEN 5
480 ST-CATHERINE O 866-3856 MCGILL
12.40, 2.30, 4.20, 6.10, 8.00, 9.50.

ANNA KARENINE
70MM (X) DOLBY STEREO

PRIX D'ADMISSION POUR 70MM EN VIGUEUR.

Le PARISIEN 1
480 ST-CATHERINE O 866-3856 MCGILL
1.20, 4.00, 6.40, 9.15.

PIANOFORTE
GAGNANT DE 3 GRANDS PRIX VENISE-RIO-NICE
Un film de FRANCESCA COMENCI
Musique de KEITH JARRETT

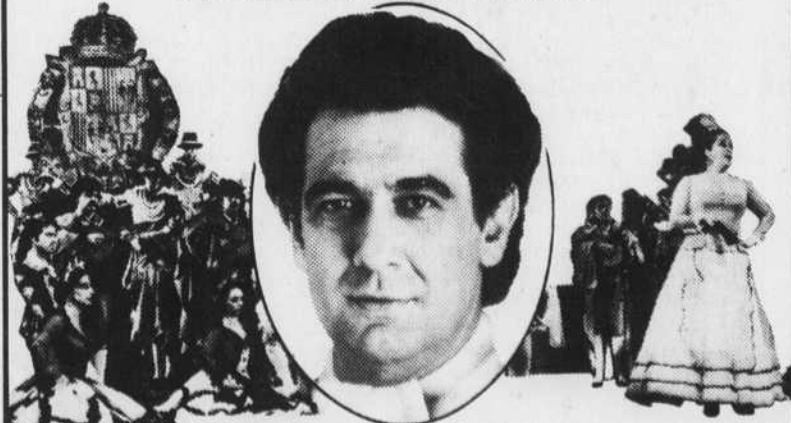
HEROÏNE... MON AMOUR

ELYSÉE 2
35 MILTON 842-6053
SEM. 7.20, 9.20.

DONALD K. DONALD EN COLLABORATION AVEC L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL PRÉSENTENT

PLÁCIDO DOMINGO

CHANTANT LA MUSIQUE DE SON PAYS



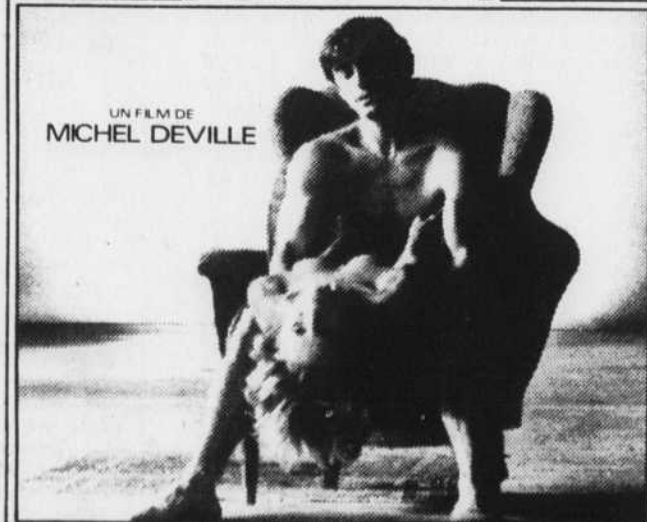
AVEC ANTOLOGIA DE LA ZARZUELA

DIRECTEMENT DE MADRID
UNE DISTRIBUTION DE PLUS DE 150 PARTICIPANTS DANS LES SCÈNES DES PLUS CÉLÈBRES ZARZUELAS. UN GRAND SPECTACLE DE THÉÂTRE LYRIQUE, DE MUSIQUE ET DE DANSE.CONCÉPTE ET MISE EN SCÈNE PAR JOSE TAMAYO
UNE PRODUCTION DE MEL HOWARDLUNDI, 19 AOÛT - 20:00H
FORUM DE MONTRÉAL

Billet \$50 - \$35 - \$25, maintenant en vente aux guichets du Forum et à tous les comptoirs Ticketron (PLUS FRAIS DE SERVICE À CERTAINS GUICHETS) avec la collaboration de la presse

en collaboration avec CBF-FM 100.7 et LE DEVOIR CINÉMAS UNIS

invitent 225 couples à la première du film

PÉRIL
EN LA
DEMEUREUN FILM DE MICHEL DEVILLE
ANÉMONE / RICHARD BOHRINGER / NICOLE GARCIA
CHRISTOPHE MALAVOY / MICHEL PICCOLIJEUDI LE 29 AOÛT 1985
à 19 h 30au cinéma
ÉLYSÉE
35, rue MiltonLe concours débute le 12 août '85 pour se terminer le 22 août '85.
Le texte des règlements relatifs à ce concours est disponible à Action Film Ltée.
La valeur des prix offerts est d'environ 2000\$.

Remplir et retourner à: Action-Film, 1594 St-Joseph E. Montréal H2J 1M7

Nom:
Adresse:
Ville:
Code postal: Téléphone:

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910Directeur:
Jean-Louis RoyRédactrice en chef:
Lise BissonnetteRédacteurs en chef adjoints:
Jean Francoeur,
Christian BellavanceDirecteur de l'information:
Jean-Guy Duguay
Directeurs adjoints:
Denis Lord, Pierre BeaulieuDirecteur des
services administratifs:
Michel Paradis

LE DÉPART DE RENÉ LÉVESQUE

DES CONSIDÉRATIONS purement techniques ou mathématiques auraient pu amener M. René Lévesque à conserver son siège à l'Assemblée nationale jusqu'au déclenchement des élections générales. Techniquement, la transition aurait sans doute profité de sa présence; mathématiquement le gouvernement de son vote. Le fondateur du Parti québécois a choisi une autre voie. Prévisible, ce choix ne surprend guère.

Son départ des fonctions de président de son parti et de premier ministre du Québec conduit M. Lévesque à un détachement complet de toutes responsabilités politiques, y compris de ce mandat tant de fois recherché en vain de membre de l'Assemblée nationale. En conséquence, dès que la campagne à la présidence de PQ sera complétée par l'élection de son successeur, M. Lévesque quittera l'Assemblée ouvrant une autre succession, celle du comté de Taillon. Mme Francine Lalonde pourrait éventuellement relouer ce voisinage inespéré. À moins qu'elle ne s'obstine à collectionner les victoires morales, cette curieuse manie de pratiquer et de célébrer la politique de l'impuissance.

En annonçant son choix, samedi dernier, le premier ministre a évoqué les difficultés pouvant surgir de la présence dans le même parlement et dans le même caucus d'un ancien et d'un nouveau chef de parti et de gouvernement.

À la vérité, ces difficultés ne sont pas insurmontables. Tout ici est affaire de dispositions personnelles, de stratégie des factions au sein d'une même famille politique, des ambitions du leader démissionnaire, des sentiments d'hostilité et de sympathie de ce dernier face à la personne qui, désormais tient le gouvernail. Affaire aussi d'esprit de solidarité et de revanche, d'objectifs personnels et du climat ayant entouré le départ d'un chef et l'arrivée d'un autre.

Dans l'histoire politique récente, le parti conservateur a expérimenté les différents modes de cette cohabitation: détestable au temps où M. John Diefenbaker minait sans scrupule l'autorité de son successeur, M. Robert Stanfield; harmonieuse quand ce dernier servait loyalement le pays, son parti et son chef, M. Joe Clark; fonctionnelle sans plus depuis que M. Clark a été remplacé à la direction du PC par M. Brian Mulroney.

Au Québec, le succès apparent et réel de la cohabitation entre MM. Robert Bourassa et Claude Ryan au sein du parti libéral a déjoué les analyses de ceux qui ont jadis prédit sa faillite et se délectaient à l'avance des joutes entre les deux hommes. Ces prévisions sous-estimaient l'habileté du premier et son besoin impérieux de la caution morale et intellectuelle qu'incarne toujours l'ancien directeur du DEVOIR au sein de son parti et dans la population. Elles sous-estimaient aussi les visées fondamentales de ce dernier, le sens d'un engagement ayant peu à voir avec les critères usuels de la réussite immédiate et une aptitude à la loyauté qui, sans soustraire les hommes de son champ d'application, vise en priorité des objectifs de civilisation dont la permanence dépasse les

conjonctures particulières.

Pratiquée d'une façon continue en Europe, la cohabitation des anciens et des nouveaux leaders n'est pas nécessairement vouée à l'échec chez nous, comme l'illustrent certains exemples déjà cités. Mais notre système politique ne la favorise guère, les départs étant généralement fonction de l'échec, des rivalités au sein des partis, de la victoire des uns et de la défaite des autres.

La poursuite de son mandat de député de Taillon par M. Lévesque aurait eu un caractère hautement artificiel. Durant ces quelques semaines ou ces quelques mois, le fondateur et premier président du PQ aurait été placé devant un dilemme de taille, ses interventions tout autant que ses silences risquant de plonger son successeur dans l'embarras et de stériliser ses efforts pour réviser ce qui doit l'être et rechercher librement de nouvelles convergences. La démission du député de Taillon fera subir une nouvelle cure à la mince majorité du gouvernement. Mais elle libérera son chef éventuel d'une présence qui eut constitué un facteur pesant, même si M. Lévesque eut choisi de se terrer dans le silence absolu. Dans un caucus, dans un congrès, où il se soit trouvé aux tables du parti ou du gouvernement, le fondateur du PQ n'aurait pas été un partenaire égal aux autres. Ce fait tient à sa personnalité, à son rôle dans l'histoire du Québec, aux sentiments qui, même chez ceux qui ont contesté son leadership ouvertement ou dans le triste repli de l'anonymat demeurent viscéralement liés à celui qui leur a fourni depuis quinze ans l'armature de leur pensée politique, une existence politique aussi qui, si souvent n'aura été que le reflet de la sienne.

L'annonce de la démission du député de Taillon ajoute aux facteurs nombreux qui plaident pour la tenue d'une élection générale dès l'automne prochain. Celui ou celle qui lui succèdera pourra difficilement justifier l'utilisation maximale d'un mandat qui n'est pas le sien. Élu par les membres d'un parti et non par l'ensemble des Québécois, le futur premier ministre du Québec verrait alors sa légitimité contestée, et non sans raison. De plus, la chaise vide du député de Taillon rendra périlleux à l'extrême pour le gouvernement tout vote à l'Assemblée nationale ou il ne pourra désormais compter que sur une majorité de deux voix. Dans un tel contexte, les questions de stratégie, bien davantage que les choix rigoureux, guideront les projets législatifs et les travaux parlementaires. Ni le gouvernement, ni les contribuables ne tireraient quelque bénéfice que ce soit d'une situation aussi pleine de risques.

En annonçant son éventuel départ de l'Assemblée nationale, M. René Lévesque n'ignorait pas ces facteurs et notamment la précarité de la majorité gouvernementale. Personnelle, sa décision est aussi hautement politique. Elle se défend pleinement, même si ses effets pourraient rendre encore plus difficile la situation déjà durement taxée de celui ou de celle qui deviendra le deuxième président du PQ.

— JEAN-LOUIS ROY

Est pris qui est compris

LE MOT DU SILENCIEUX

ALBERT BRIE

JE PENSE, donc je suis. Fort bien! Mais je suis qui pour qui?

Certains entendent par droits de l'homme ceux qu'ils ont retirés à d'autres hommes.

La politique est à l'inverse de l'art: plus on la pratique, moins on la maîtrise.

Tous les politiciens ont de la graine de comédien. On trouve des jeunes premiers, des pères nobles, des serviteurs, des figurants. Depuis que les femmes sont montées sur les tréteaux, il faut ajouter les ingénues. Mais la plupart brillent surtout dans les rôles de composition.

En plus des anglophones et des francophones, on reconnaît maintenant que les allophones existent. Mais longtemps, ils ont été les aphones.

Un politicien qui finit dans la diplomatie est un caméléon qui se métamorphose en paon.

Les humains n'ont guère à coeur d'avoir du coeur. S'ils s'avisent de mettre un peu de ce coeur, ils ont des ratés.

« Le travail, dit-on, porte en soi sa récompense. » Or, comme on se le fait payer, la question qui se pose est: « Est-ce vraiment du travail? »

Le parfait bilingue de chez nous massacre les deux langues avec une égale aisance et une parfaite équité.

Il y a de bonnes gens qui, à force de respecter l'opinion de l'autre, finissent par rendre la leur méprisable.

Certains Québécois ont le sentiment que le Canada n'est pas encore tout à fait leur pays. Ils se voient en premiers Néo-Canadiens d'Amérique.

Plus nous donnons notre opinion, moins nous nous en soulageons.

Nos petits bobos sont ordinairement tolérables. Ils deviennent insupportables quand personne n'y porte intérêt.

Le jaloux est un aveugle pourvu du don de voyance.

Il nous arrive d'être machinalement humain.

Le masochisme est l'orgueil de l'humilité.

Il n'y a pas plus de société juste que de peinture honorable.

Les hommes ont du mal à s'aider entre eux parce qu'ils se connaissent.

Le politicien travaille pour le bien commun, tout comme le fossoyeur pour la fosse commune. Il enterre et n'y pense plus.

À beau mentir qui part au loin.

Le propre de la malhonnêteté est de nous en laver les mains.

À petits pas se fait l'éducation; à grandes enjambées, le conditionnement.

L'homme n'a pas à se piquer d'être un roseau pensant si peu.

Quand on n'a d'yeux que pour l'avenir, on bute sur le présent.

Choisissez le parti de l'indignation, vous ne décollerez jamais.

Nous cachons soigneusement ce que nous savons le mieux de nous-mêmes, et nous nous insurgeons ensuite de voir que personne ne nous comprend.

Tout est bien qui finit sien.

Le Comité d'action politique des femmes du Parti québécois et l'élection à la présidence

CHANTAL MALLEN

À MI-CHEMIN du dénouement final de l'élection à la présidence du Parti québécois, le Comité d'action politique des femmes (CAPF) est extrêmement satisfait du cours des événements. Il est tout d'abord satisfait de la qualité des candidatures ainsi que de l'élégance qui caractérise cette lutte. Mais il est encore plus satisfait de la place qu'occupe l'élément féminin dans cette élection.

La présence féminine, c'est d'abord Francine Jutras, la présidente d'élection, à qui incombe la délicate tâche de mener à bien cet événement unique dans les annales politiques québécoises et nord-américaines et qui aboutira à la nomination du nouveau, ou de la nouvelle, premier ministre du Québec.

La présence féminine, c'est aussi Nadia Assimopoulos, la vice-présidente du parti et présidente par intérim, à qui échoit la tâche d'assumer la transition cruciale que traverse notre formation politique.

La présence féminine, ce sont enfin les candidatures féminines. À l'heure actuelle, il y en a deux, et non des moindres. Pauline Marois et Francine Lalonde ont, en effet, chacune à sa manière, un *curriculum* impressionnant. Ce ne sont pas des candidatures de façade. Ce sont des femmes qui prennent naturellement leur place dans cette élection et dont les ambitions n'ont rien à envier aux autres candidats.

Elles ne sont pas là pour faire simplement « bonne figure » mais pour devenir premier ministre. Le CAPF leur souhaite sincèrement bonne chance dans leur démarche.

D'autre part, à ce stade-ci de la campagne électorale, le comité note avec satisfaction que les candidates et les candidats ne négligent pas la condition féminine dans leur discours. On pourra certes

nous objecter que ce ne sont là que paroles. Mais heureusement que les actions passées des candidates et candidats ayant eu des fonctions ministérielles sont là pour témoigner de leur réelle préoccupation pour les questions à caractère essentiellement féminin: augmentation des services de garde à l'enfance (de 9,600 places en 1976 à 45,000 en 1985), congés de maternité, normes minimales de travail, soutien aux études pour les chefs de famille mono-parentale, etc. Si le passé est garant de l'avenir, les femmes du Québec peuvent aborder celui-ci avec un relatif optimisme.

Le CAPF ne se positionnera pas dans cette campagne électorale. Il s'assurera plutôt que les préoccupations des femmes soient de plus en plus présentes dans les débats. Il verra également à ce que les candidates et les candidats se prononcent clairement sur, notamment, les moyens de donner aux femmes les outils pour se prendre en main et accéder ainsi à une meilleure qualité de vie.

À cet effet, le comité s'engage à interroger chaque candidate et candidat et à analyser publiquement leurs réponses. Il invite toutes les Québécoises à suivre de près cette élection et à s'impliquer dans le choix de la prochaine ou du prochain premier ministre du Québec.

Quelques questions

Les questions que le Comité des femmes du PQ veut poser sont de trois ordres: les femmes et le travail, la place de l'État dans la société, les femmes et le pouvoir.

Femmes et travail

Le travail devient de plus en plus en plus une denrée rare et recherchée. Or beaucoup de femmes doivent travailler pour subvenir aux besoins familiaux. Et c'est un lieu commun de dire que, souvent, les

places qu'elles occupent sont mal rémunérées et peu considérées.

Nous aimerions demander aux aspirantes et aux aspirants premier ministre quelles modifications de structures ils envisagent pour permettre l'accès à un emploi plus valorisant aux femmes. D'autre part, pensent-ils que les mesures d'accès à l'égalité, mises sur pied par notre gouvernement, devraient être plus coercitives?

À une époque où l'on entend de plus en plus parler de partage du travail, comment concilier le « droit » au travail et les « droits » acquis (sécurité d'emploi, temps plein, ancienneté, etc.)?

Comment également procéder à un meilleur partage de la richesse de façon à faire en sorte que ce ne soit plus majoritairement des femmes qui vivent sous le seuil de la pauvreté?

Comment, enfin, concilier le soutien à la natalité et l'autonomie des femmes?

La place de l'État

Au Québec, comme ailleurs en Occident, la structure étatique a pris de plus en plus de place. Résultats? Une bureaucratie froide et envahissante, des individus dépendants et déresponsabilisés, une crise financière de l'État.

Comment effectuer la transition vers une société plus responsable? Comment faire en sorte que les services étatiques soient plus discrets, plus humains, sans qu'il en coûte plus cher?

Le pouvoir

Le pouvoir est essentiellement une affaire d'hommes, c'est bien connu. Nous aimerions donc savoir quelle place les femmes occupent dans les différentes organisations des candidates et des candidats. Nous aimerions enfin savoir quelle place chacun entend faire aux femmes dans un éventuel gouvernement.

sive. Dans le cas d'Idi Amin, nous savons qu'il est vivant et nous connaissons le lieu de sa retraite.

La communauté mondiale ne semble pas toujours très consciente de ses responsabilités face aux criminels de grande envergure. Ici Amin est un voyou, un barbare, un meurtrier, mais parce qu'il a été chef d'État, il échappe à la justice.

Le Canada doit-il modifier ses relations diplomatiques avec l'Arabie saoudite?

— GUY GRENON

Montréal, 7 août.

L'Afrique du Sud ne participe pas

NOUS DÉSIIONS, par la présente, rectifier certains faits contenus dans une lettre publiée le vendredi 2 août dernier concernant la conférence sur la loi pour l'année internationale de la Jeunesse.

Tout d'abord, l'Afrique du Sud ne participe pas à la conférence sur la loi pour l'année internationale de la Jeunesse qui se tient depuis le lundi 5 août à Montréal.

Nous tenons à souligner que les organisateurs de la conférence ne peuvent que déplorer l'apartheid qui sévit actuellement en Afrique du Sud.

Par ailleurs, les délégués réunis en assemblée générale ont voté une résolution condamnant officiellement l'apartheid.

— Me DOMINIQUE BÉLANGER

co-présidente, Conférence sur la loi pour l'année internationale de la Jeunesse.

Montréal, 8 août.

L'Asie s'organise

L'ACTUALITÉ

ANDRÉ PATRY

ELLE EST bien révolue cette époque où les anciennes puissances coloniales, soutenues et encouragées par les États-Unis, tentaient de ramener dans leur giron, par la création d'associations régionales dont elles étaient la pierre angulaire, ces pays d'Asie que l'affaiblissement de l'Europe, consécutif au récent conflit mondial, avait libérés de leur tutelle ou placés au seuil de la souveraineté.

Qui ne se souvient, par exemple, de l'alliance de Bagdad constituée à l'instigation de l'Angleterre, alors maîtresse de Chypre, que la révolution irakienne de 1958 devait, en l'ébranlant, transformer en un groupe plus restreint voué à la disparition? Qui ne se rappelle également l'OTASE qui réunissait trois pays d'Asie: le Pakistan, la Thaïlande et les Philippines, solidement encadrés par cinq États occidentaux, dont la Grande-Bretagne, la France et les États-Unis? Créée en 1954, l'Organisation du traité du Sud-Est asiatique allait être dissoute en 1977, à la suite du retrait de la France en 1967 et du Pakistan cinq ans plus tard.

Aujourd'hui, consciente de sa force, l'Asie aménage entre ses propres États, sur une base régionale, la coopération que commandent leurs intérêts particuliers et fait entendre sur la scène internationale une voix dont tous les pays surveillent attentivement les inflexions. On a pu constater, il y a un mois, à la rencontre tenue à Kuala Lumpur entre les ministres des Affaires étrangères des six États membres de l'Association des nations du Sud-Est asiatique (ASEAN) et ceux des États-Unis, du Japon, du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, ainsi que les représentants de la Communauté européenne, que cette organisation est devenue assez importante pour justifier la venue au siège de ses assises de quelques-uns des grands témoins de la diplomatie mondiale.

Il est question en ce moment d'un resserrement de la coopération entre la Turquie, l'Iran et le Pakistan qui pourrait éventuellement s'institutionnaliser. Mais on parle surtout

du premier sommet des chefs d'État ou de gouvernement des pays de l'Asie du Sud qui aura lieu au Bangla Desh en décembre prochain. On s'attend à ce que soit alors officiellement lancée l'Association sud-asiatique de coopération régionale (SAARC) prévue par la déclaration faite en mai dernier à Timpou, au Bhoutan, par les ministres des Affaires étrangères de l'Inde, du Pakistan, du Bangla Desh, du Népal, du Bhoutan et des îles Maldives ainsi que par un représentant du Sri-Lanka.

Après plus de trois ans de travaux préparatoires, les délégués de ces sept pays, qui représentent environ 20 pour cent de la population de l'univers, avaient adopté en 1983, à New Delhi, une charte instituant le SAARC. N'ayant pu s'entendre sur plusieurs points essentiels, tels que le mandat du conseil des ministres en tant qu'organe suprême de la nouvelle organisation et même la création d'un secrétariat permanent, les sept États de l'Asie méridionale étaient cependant convenus d'étendre leur coopération à des champs aussi variés que les transports et communications, la santé, le développement rural, la science et la culture, tout en limitant leur collaboration dans le domaine de l'industrie et du commerce. En décembre prochain, à Dhaka, les chefs d'État ou de gouvernement de ces sept pays espèrent donner le coup d'envoi à leur organisation qui aspire peut-être à devenir un jour plus influente encore que l'ASEAN en raison de la participation de l'Inde, l'un des géants de l'Asie. Pour l'instant, on peut déjà considérer comme miraculeuse la naissance même de la SAARC tant sont nombreux et profonds les sujets de dispute et les causes de suspicion entre la plupart de ses membres.

Le litige entre le Pakistan et l'Inde au sujet du Cachemire musulman, qui force les deux pays à investir des sommes énormes dans leurs équipements militaires, est bien connu; et rien n'indique qu'il puisse être réglé dans un avenir prévisible. Une opposition fondamentale s'est inscrite entre ces deux États, dont l'un justifie sa réalité par sa pleine adhésion aux principes d'une religion, et l'autre défend son existence par sa

foi en la laïcisation de tout régime politique.

Des problèmes d'un autre ordre divisent l'Inde et le Bangla Desh. Les États avoisinants de l'Union indienne refusent d'accueillir chez eux les populations misérables qui tentent de fuir leur pays d'origine, le Bangla Desh, ou s'opposent fréquemment à l'intégration politique et sociale de celles qui s'y sont installées. Le Bangla Desh paraît naturellement de discrimination raciale.

De son côté, le Sri-Lanka, déchiré par des conflits ethniques, reproche à l'Inde de fermer les yeux devant l'aide que ses propres Tamouls fourniraient à leurs frères sécessionnistes de la grande île, tandis que le Népal, victime toute récente du terrorisme, accuse les autorités indiennes de tolérer le long de la frontière des camps d'agitateurs voués au renversement par la violence d'un régime dont la monarchie presque absolue est la clé de voûte et qui, depuis 25 ans, fonctionne, en l'absence de toute formation politique autorisée, grâce à un équilibre subtil entre les courants traditionnels du pays. Quant au Bhoutan, l'un des États les plus fermés de la terre, il se méfie de sa minorité népalaise qu'il tient souvent à l'écart de la vie politique, tout en cherchant à alléger le poids que fait peser sur lui l'assistance économique et militaire du grand voisin indien. En somme, dans toute cette région, il n'y a que les îles Maldives, lointaines et pauvres, dont les revenus dépendent de la pêche et du tourisme, qui n'ont pratiquement aucun contentieux avec les États de la future association.

L'Inde, comme on le voit, est au coeur des conflits, des litiges ou des craintes qui affligent les États moins peuplés de l'Asie méridionale. Elle en est bien consciente. Mais elle est maintenant dirigée par un premier ministre, Rajiv Gandhi, qui a visité tous les pays de la région et dont les qualités ont fini par séduire ses partenaires. Lui seul, en réalité, est capable d'asseoir sur des bases solides cette organisation des États de l'Asie du Sud dont l'idée est née au Bangla Desh il y a cinq ans et qui pourra peut-être résoudre quelques-uns des problèmes les plus épineux de l'Asie du Sud, tout en renforçant dans le monde l'autorité du vieux continent.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.

Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boi-

vin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680. LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR: Édition quotidienne: 2,50\$ par semaine. Le samedi seulement: 75¢. Pour information: à Montréal: 332-3891; à Québec: (418) 687-2022.

ABONNEMENT: Édition quotidienne 120\$ par année; 6 mois 62\$; 3 mois 32\$. À l'étranger: 225\$ par année; 6 mois 115\$. 3 mois: 60\$. Édition du samedi 65\$ par année. Postez votre chèque ou mandat-poste à: LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information: (514) 844-3361. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

LETTRES AU DEVOIR

Des arrestations arbitraires

ENCORE une fois, le régime militaire-bureaucratique-arabo-islamique d'Algérie vient d'effectuer de nombreuses arrestations arbitraires.

Comme en septembre 1983 et en janvier 1985, ces emprisonnements, dont on ignore, comme toujours, le nombre exact, se déroulent en dehors de toute légalité et sans aucun contrôle judiciaire, violant ainsi la Constitution, pourtant imposée au peuple algérien, dont le chapitre IV, portant sur les libertés fondamentales et les droits de l'homme et du citoyen, stipule que:

— Art. 39: « Les libertés fondamentales et les droits de l'homme et du citoyen sont garantis ».

— Art. 46: « Au regard de la loi, toute personne est présumée innocente jusqu'à l'établissement de sa culpabilité par une juridiction régulière et avec toutes les garanties exigées par la loi ».

— Art. 48: « L'État garantit l'inviolabilité de la personne ».

— Art. 53: « La liberté de conscience et d'opinion est inviolable ».

Cette répression frappe les membres de l'Association des enfants des martyrs de la Révolution, les fondateurs de la Ligue algérienne des droits de l'homme, et plus particulièrement son pré-

sident, Me Ali Yahia, dont la santé est précaire (il est diabétique), le Collectif des femmes algériennes et les militants du Mouvement berbère.

L'Association des Berbères du Québec lance un appel à toute personne et à toute organisation soucieuse des droits de l'homme d'intervenir auprès de l'ambassadeur d'Algérie à Ottawa, 435 Daly Avenue, Ottawa, Ontario, K1N 6H3, pour la libération immédiate des personnes arrêtées et la reconnaissance de la langue berbère, parlée par 30 % de la population, comme langue traditionnelle et officielle de l'Algérie au même titre que la langue arabe.

— AMAR OUERDANE
président de l'Association des Berbères du Québec.
Montréal, 31 juillet.

Une question

COMMENT se fait-il que l'Arabie saoudite donne asile à l'ancien président de l'Ouganda, Idi Amin Dada? Comment se fait-il que la communauté internationale, l'ONU en tête, ne fasse pas de pressions sur ce pays afin que ce dictateur soit extradé et jugé pour ses crimes? Que fait le Canada à ce sujet, quel genre de relations diplomatiques entretient-il avec l'Arabie saoudite?

Ce sont des questions qu'on peut se poser.

L'Arabie saoudite n'a pas le droit de protéger Idi Amin, comme certains pays d'Amérique du Sud ont tort de donner refuge aux criminels nazis. Dans le cas de ces derniers, on se demande parfois s'ils sont vivants, et où ils se trouvent. Des organisations juives leur font une chasse inten-

DES IDÉES, DES ÉVÈNEMENTS

Le Vatican saisi par la géopolitique II — La subversion par la morale

PHILIPPE PONS
du journal *Le Monde*

CITÉ DU VATICAN — Le grand objectif de Jean-Paul II de consolider les bases spirituelles de la société ne peut manquer d'avoir des conséquences temporelles et, partant, politiques, sur la scène mondiale. Dans son discours au monde, le 17 octobre 1978, quelques jours après son élection, il affirmait d'ailleurs sa volonté de participer activement à la vie internationale. Depuis, son apport n'a cessé de se préciser, et il a fait progressivement accepter la légitimité de son intervention. D'abord par des initiatives répétées.

Citons quelques exemples : le Saint-Siège tenta d'agir au Liban; il dépêcha un envoyé en Irlande lors de la grève de la faim des membres de l'IRA; le pape lui-même se rendit en Argentine et en Angleterre au moment de la guerre des Falklands; il reçut M. Yasser Arafat, rappela à M. Perez de Cuellar que le statut de Jérusalem pose une question religieuse, mais aussi de droit international, etc.

Plus encore peut-être que par ces interventions, l'action de Jean-Paul II est surtout originale par ses entreprises à long terme, car elle s'inscrit dans une vision politique, se fondant sur les deux notions de nation et de culture, que nous avons précédemment évoquées, et qui perturbent le jeu des États en polarisant les opinions publiques sur la question morale.

Si la stratégie — réévangéliser la culture, ouvrir une brèche dans le consensus séculier des États en redonnant voix aux nations — est constante, la tactique, en revanche, s'adapte au terrain. L'Église cherche tout d'abord à jouer un rôle de ferment d'unité dans les processus de formation des jeunes nations. C'est notamment le cas en Afrique, où bien souvent l'État est né d'un rassemblement d'ethnies sans qu'ait existé ce levain culturel qui est la base d'une nation.

L'Église en Afrique est confrontée à une autre force unificatrice, celle de l'Islam. Elle doit en outre se démarquer le plus radicalement possible du passé colonial. C'est pour quoi, sans doute, le Saint-Siège agit avec beaucoup de précaution dans ses rapports avec les jeunes Églises africaines (dont le taux de croissance est au demeurant parmi les plus élevés du monde), car des interférences trop rigoureuses dans les processus d'inculturation (c'est-à-dire d'adaptation du culte chrétien à un univers culturel) pourraient conduire à d'éventuels schismes.

En Asie, où le christianisme est une religion mineure (excepté aux Philippines), le Saint-Siège tente de regagner sur le terrain du rayonnement culturel ce que l'Église n'a pu obtenir par son action missionnaire. Par ses interventions en faveur des droits de l'homme, Jean-Paul II n'a fait que confirmer le prestige déjà acquis par les Églises locales en ce domaine. C'est peut-être en Asie que se manifeste avec le plus de clarté l'extension du message chrétien au-delà de la communauté des croyants comme référence à un certain nombre de valeurs (c'est le cas en Corée du Sud).

« Réévangéliser la culture »

L'Amérique latine, où est rassemblée la plus importante communauté catholique du monde, est l'un des terrains d'action privilégiés de Jean-Paul II : c'est, en effet, là que l'Église apparaît la plus divisée, mais où elle peut aussi peser de tout son poids, le christianisme faisant partie intégrante de la culture du sous-continent.

Pour Jean-Paul II, les peuples chrétiens latino-américains vivent pour la plupart dans des sociétés injustes et donc non chrétiennes (une réalité déjà affirmée lors de la rencontre de Puebla en 1979). « Il faut réévangéliser votre culture », a-t-il rappelé à plusieurs reprises au Pérou, en soulignant le caractère de ferment que peut avoir la doctrine sociale de l'Église.

De même qu'en Amérique latine, Jean-Paul II a une vision quelque peu « bolivienne » de l'unité culturelle de ce continent, de même en Europe une démarche analogue le conduit à marteler l'idée d'une autre unité culturelle s'étendant « de l'Atlantique à l'Oural ». De manière significative d'ailleurs, Jean-Paul II fit de saint Cyrille et de saint Méthode, évangélisateurs des Slaves, deux patrons de l'Europe à côté de saint Benoît, fondateur au 6^e siècle de l'ordre des bénédictins.

Une telle conception de l'unité de l'Europe a de profondes conséquences sur le plan politique, car elle revient à affirmer que l'histoire n'est pas irréversible et, en particulier, que la division de l'Europe ne peut durer indéfiniment — pas plus peut-être que n'est irrémédiable le schisme entre les Églises orthodoxe et romaine.

L'Europe est le point central de la géopolitique de Jean-Paul II. Car c'est au cœur de l'Europe que s'est ouverte la fracture du monde politique en deux régimes irréconciliables; c'est en Europe que la catholicité plonge ses racines, mais là aussi qu'est né le grand courant de la pen-

sée séculière qui allait conduire à l'athéisme.

Lorsque Jean-Paul II cherche à « ré-inventer » l'Europe, c'est pour redonner voix aux nations, aux peuples. Jusqu'où va le droit des peuples ? Dans son message de Pâques, en avril dernier, Karol Wojtyła, en faisant l'éloge « des hommes et des peuples de la résistance » qui se sont levés pour « défendre en armes leur existence », a implicitement souligné la justesse de certaines causes qu'il convient de défendre même les armes à la main. Prononcé dans l'année du quarantième anniversaire de la fin de la Deuxième Guerre mondiale, mais à l'occasion d'une fête religieuse, ce discours de Jean-Paul II fut sans doute celui dont les connotations politiques étaient les plus nettes (la notion de résistance s'appliquant aussi, par exemple, aux pays baltes, annexés par l'URSS).

L'élément « subversif » introduit par Jean-Paul II dans la politique, avec l'affirmation de la légitimité de la question morale et du droit des nations, a évidemment été ressenti au premier chef par les pays socialistes : la nation distinguée de l'État, la culture nationale s'opposant au matérialisme officiel, l'Église dressant sa vision du monde face à l'orthodoxie marxiste, sont apparus comme des défis.

Le chantage à l'apocalypse

La géopolitique de Jean-Paul II comporte un dernier volet. Il a fait une incursion dans le dogme de l'équilibre nucléaire, réaffirmant, là encore, le primat de l'homme sur le chantage à l'apocalypse. La dissuasion nucléaire se donne comme une logique, monopolisée par les pouvoirs temporels, excluant tout jugement éthique. Au contraire, selon Jean-Paul II, l'arme nucléaire a changé la nature même de la guerre en la transformant en une sorte d'« anti-génèse », c'est-à-dire en destruction de l'oeuvre du Créateur.

Par une série d'initiatives et de prises de position, Jean-Paul II a cherché depuis le début de son pontificat à réintroduire la question morale dans la logique nucléaire, sans toutefois prôner un désarmement unilatéral. Il l'a fait sur le plan scientifique, par deux colloques internationaux de savants, organisés sous le patronage du Saint-Siège : le premier afin d'illustrer les conséquences d'un conflit atomique (1982) et le second (1985) pour mettre en garde contre les risques de la militarisation de l'espace. Il l'a fait ensuite en lançant des appels répétés, d'abord à Hiroshima en 1980, puis régulièrement à l'occasion de Noël et de Pâques de la fenêtre de la place Saint-

Pierre.

Par le biais des notions de culture et de nation, au nom de la défense des droits de l'homme, l'autorité spirituelle de l'Église tend, avec Jean-Paul II, à s'étendre. Mais réintroduire la morale dans la politique est une tâche qui comporte aussi des limites et des risques. La conception de l'Église et du monde qu'a Jean-Paul II implique une reformulation du rôle de la première. À partir du moment, en effet, où l'Église agit au nom des droits de l'homme et de la paix, comme un groupe de pression, elle risque tout d'abord de séculariser peu à peu son message. Les adversaires de Karol Wojtyła font valoir ainsi que l'Église de la « présence » tend à se réduire au symbole le plus spectaculaire, diluant en revanche le message de témoignage de la parole du Christ.

Des choix temporels

Le triomphalisme qui entoure les voyages du pape répond certes à une demande diffuse de certitudes de la part de certaines couches de la population, mais comme le souligne, en une formule un peu lapidaire, l'un de nos interlocuteurs religieux, « peut-être, en particulier les jeunes, préfèrent-ils chez Wojtyła le chanteur aux paroles ».

À ce premier risque de sécularisation du message chrétien, ramené à une morale parmi d'autres, s'en ajoute un second plus politique. Si l'Église vise un impact social, c'est-à-dire si, d'une manière ou d'une autre, elle s'immerge dans l'histoire, elle ne peut manquer d'être impliquée dans des choix temporels — et, partant, politiques.

Certes, elle se défend de toute « récupération » : ainsi, à deux reprises, en janvier 1982 à propos de la Pologne, puis en avril 1985 à propos du Nicaragua, le Vatican démentit séchement des déclarations du président Reagan laissant supposer que sa politique avait l'aval du pape. Mais il est parfois difficile de garder ses distances. Ainsi les voyages de Jean-



Paul II tendent, même si ce n'est pas leur but, à renforcer l'image de certains, sinon à les légitimer : c'est notamment ce qu'on reprocha aux visites en Argentine, aux Philippines et au Zaïre.

Sur le plan religieux, enfin, l'action de Jean-Paul II tend à opérer un re-

centrage sur Rome, expression de l'unité universelle de l'Église, négligeant les fermentes de renouveau des Églises locales. L'unité de l'Église et la « centralité » de Rome sont, en effet, deux piliers de la géopolitique papale.

(À suivre)

CHINE — AFRIQUE DU SUD : SURPRENANTE COLLUSION

LIBRE OPINION

ABDELKADER BENABDALLAH

L'auteur est écrivain.

DÉNONÇANT l'apartheid comme étant un « crime contre l'humanité », l'ONU lança un appel demandant à la communauté internationale de rompre tout lien avec le régime ségrégationniste sud-africain et d'éviter d'en être complice d'une manière ou d'une autre. La Chine populaire répondit aussitôt favorablement à cette recommandation en annonçant, en juillet 1960, la rupture de tous ses liens avec le pays de l'apartheid. Venant d'un État qui se voulait « la Mecque de la révolution mondiale » et « l'avant-garde des luttes anticolonialistes et antiracistes dans le tiers monde », une telle attitude n'avait surpris personne et entraînait, pour le moins, dans l'ordre des choses.

Et pourtant... Et pourtant, depuis le début des années 1960, Pékin est épisodiquement accusé de maintenir discrètement des relations avec Pretoria. Ces accusations, provenant aussi bien de l'Afrique et du bloc socialiste que de l'Occident, sont-elles fondées ? Si oui, quelles sont l'importance et la nature des liens sino-sud-africains ?

Selon les statistiques du Fonds monétaire international (qui se réfèrent aux statistiques officielles sud-africaines), Pékin avait vendu à Pretoria des marchandises dont le montant était de \$ 900,000 US en 1961, de \$ 1.3 million en 1962 et de \$ 2.5 millions en 1963; il lui avait, en échange, acheté des marchandises pour une valeur de \$ 1.6 million en 1962 et de \$ 6.6 millions en 1963. Les organes d'information sud-africains s'en vantaient d'ailleurs ouvertement comme en témoigne Radio-Johannesbourg qui affirmait, le 14 juillet 1963, que « depuis le début de 1963, la Chine populaire a triplé son commerce avec la république d'Afrique du Sud, bien qu'elle appuie le boycottage et les sanctions prises contre notre pays ».

Néanmoins, à partir de 1964, tout se passe comme si Pretoria avait décidé de suivre l'exemple chinois et de cesser de mentionner dans ses statistiques officielles ses transactions avec ce pays asiatique. Les vives réactions africaines qui eurent lieu à cette époque et le désir sud-africain d'éviter de mettre dans l'embarras son partenaire chinois n'étaient probablement pas étrangers à cette consigne de discrétion de la part du gouvernement sud-africain. Et c'est ce qui explique, sans doute, qu'en février 1964 le ministre sud-africain de l'Économie, interrogé au Parlement sur le montant des exportations sud-africaines en direction de la Chine populaire, ait répondu qu'il « ne considère pas qu'il soit de l'intérêt national de divulguer ces chiffres » (sic) et qu'il ait refusé de dire pourquoi (*Cape Times*, Le Cap, 8 février 1964).

Mais par la suite, bien que parvenant au compte-gouttes, des informations ne cessèrent de confirmer le maintien et la croissance de telles

transactions. En juillet 1973, on apprenait ainsi que la Chine populaire avait participé à la foire annuelle « Rand Easter Show » à Johannesburg (agence France-Presse, 30 janvier 1973). De son côté, la revue sud-africaine *South African Digest* avait reconnu, le 2 mars 1979, que « l'Afrique du Sud est le second grand marché pour les exportations indirectes chinoises » (marchandises chinoises transitant par Hong Kong ou Macao) et avait précisé que « des statistiques disponibles montrent que l'Afrique du Sud recevait des réexportations chinoises pour un montant de \$ 4 millions en 1977 et pour \$ 4.8 millions en 1978 ». (Ces chiffres, soulignons-le, ne concernent que les « ré-exportations » chinoises.)

C'est pourtant à partir de 1980 que les échanges commerciaux sino-sud-africains prennent un nouvel élan. Le 12 mars 1981, l'agence France-Presse rapportait que, « selon les chiffres officiels publiés à Hong Kong, où transitent des marchandises à destination de l'Afrique du Sud, celles-ci auraient atteint, durant les 11 premiers mois de 1980, une valeur de \$ 20 millions ». Chiffre qui devait s'élever à \$ 500 millions durant les années 1980 et 1981, précise, en mars 1982, le quotidien nigérian *Sunday Chronicle*. Plus que par leur volume, cependant, les échanges sino-sud-africains, depuis quelques années, font, par leur nature, l'objet de graves inquiétudes dans le mouvement anti-apartheid à travers le monde.

En plus des produits agricoles, des textiles, du pétrole et de la technologie avancée d'extraction et de traitement du charbon, les échanges sino-sud-africains comprennent, depuis quelque temps, du combustible nucléaire. Les importations chinoises en provenance d'Afrique du Sud sont constituées essentiellement de produits agricoles, de métaux précieux ainsi que de technologie avancée de gazéification du charbon.

Produits agricoles : Les informations disponibles ne couvrent que la période allant de 1960 à 1963. Ainsi, les statistiques officielles sud-africaines indiquent que Pékin avait acheté à l'Afrique du Sud du maïs et de la laine pour une somme de \$ 15.75 millions en 1962 et que ce montant avait triplé en 1963. Ces chiffres étaient cités par le *Sunday Times* de Johannesburg et par le *New York Times*, respectivement le 3 novembre 1963 et le 14 janvier 1964.

Métaux précieux : Nous savons seulement que Pékin est parvenu, depuis de nombreuses années, à obtenir l'accès aux diamants, à l'uranium brut et à d'autres minerais précieux sud-africains (*Afrique et Asie aujourd'hui*, mars 1982).

Technologie avancée de gazéification du charbon : Pékin importe ce savoir-faire sud-africain, affirme, le 8 janvier 1982, le mensuel *Far Eastern Economic Review* de Hong Kong. Quant à la revue londonienne généralement bien informée *Africa Confidential*, en date du 7 juillet de la même année, elle précise qu'« une délégation sud-africaine s'est rendue récemment à Pékin pour mettre sur pied le transfert de la très avancée technologie minière sud-africaine destinée à mettre

en valeur les minerais chinois ». Mais c'est surtout par ses exportations en direction de l'Afrique du Sud que Pékin fait de plus en plus l'objet d'inquiétude pour le mouvement anti-apartheid à travers le monde. Ces exportations sont constituées de textiles, de minerais précieux, de pétrole et de combustible nucléaire.

Textiles : Le mensuel officiel sud-africain *South African Digest* rapportait, le 2 mars 1979, que « la majorité des exportations chinoises en direction de l'Afrique du Sud était des textiles (fil, tissus, vêtements) d'une valeur totale de \$ 2.4 millions » et que « l'une des plus importantes ré-exportations chinoises (à partir de Hong Kong) était le tissu de coton blanc, les autres articles étant la porcelaine (\$ 270,000) et l'argenterie (\$ 340,000) ».

Minerais précieux : Pékin fournit à Pretoria du tungstène, selon *Africa Confidential* en date du 7 juillet 1982, et du wolfram, d'après *Afrique et Asie* en date du 25 octobre de la même année.

Pétrole : En approvisionnant l'Afrique du Sud en pétrole, la Chine populaire montre encore mieux à quel point elle est liée au régime de l'apartheid. En effet, compte tenu des besoins de Pretoria en pétrole depuis l'embargo décrété contre lui par l'OPEP, Pékin a consenti à accroître le volume de ses exportations pétrolières vers ce pays banni. En décembre 1980, le *Star* de Johannesburg avait annoncé la conclusion d'un accord à long terme de fourniture de pétrole et d'hydrocarbures chinois à l'Afrique du Sud. Information confirmée, en septembre 1982, par James L. Malone, secrétaire adjoint américain du département des Océans, de l'Environnement international et des Affaires scientifiques, qui avait alors précisé que « la Chine populaire a recours à des intermédiaires privés pour entreprendre de telles transactions » (*The New York Times*, 19 septembre 1982, page 11).

Uranium enrichi : Par ses livraisons d'uranium enrichi (combustible nucléaire) à l'Afrique du Sud, Pékin allait encore plus surprendre la communauté internationale. Le mérite revient au *Washington Post*, en date du 23 juillet 1981, d'avoir le premier fait état des ventes chinoises de combustible nucléaire au pays de l'apartheid. L'information provenait d'un rapport confidentiel de la CIA et fut confirmée plus tard par les officiels américains (*Le Devoir*, 14 octobre 1983, page 6).

À la lumière des informations disponibles et fiables, il apparaît donc que les échanges sino-sud-africains n'ont guère cessé en juillet 1960, contrairement à ce que prétend Pékin, et qu'ils se sont même manifestés avec une progression impressionnante. Ils constituent déjà, du fait de leur contenu dangereux, une véritable menace pour la lutte de libération des Noirs sud-africains. Et vu l'alignement de plus en plus total de Pékin sur Washington, tout semble indiquer qu'une telle collusion sino-sud-africaine ne manquera pas de se renforcer encore plus au cours des prochaines années.

Natalisme... au masculin

LIBRE OPINION

VICTOR PICHÉ

L'auteur est professeur titulaire au département de démographie, faculté des arts et des sciences, à l'Université de Montréal.

DÉCIDÉMENT, la dénatalité en inquiète plus d'un. Pour plusieurs, celle-ci annonce pour le Québec un avenir plutôt sombre : le moins que l'on puisse dire c'est qu'on ne nous prévoit pas une « vie en rose ». Le dernier en lice est George Mathews avec son *Choc démographique*. D'abord, je dois dire que j'aime ce livre : il est bien écrit, clair, accessible. De plus, il nous sort du moralisme de certains qui, regrettant le temps de leur jeunesse, s'en prennent au manque d'engagement, à l'égoïsme et au refus de procréation de la jeune génération actuelle. Néanmoins, la thèse de Mathews demeure alarmiste, comme en témoigne d'ailleurs cette phrase :

« ... la croissance démographique de plus en plus lente au Québec [...] qui pourrait se transformer en dépopulation, [...] alimente l'impression de plus en plus répandue que "l'horizon est bouché" » (p. 144).

Le diagnostic est simple : la dénatalité entraîne le vieillissement, une diminution de la population active, une baisse dans la demande de certains biens comme le logement, une dépopulation au début du siècle prochain, une diminution du poids démographique du Québec dans la Confédération, le repli sur soi... Le traitement aussi est simple. Il faut une politique nataliste fondée sur : 1. une aide économique accrue pour le troisième enfant, et 2. des congés de maternité généralisés. Cette politique est basée sur une hypothèse économetrice, à savoir que le calcul, de nature économique, intervient surtout après le deuxième enfant (p. 189), et sur un postulat nataliste, à savoir que le renouvellement des générations est l'objectif le plus naturel qui soit (p. 184). Mentionnons que le gouvernement du Québec, par l'entremise de sa commission de la Culture, procède actuellement à une consultation (une autre !) sur un document intitulé : *L'Évolution de la population du Québec et ses conséquences*. On y retrouve, de façon certes moins polémique, la même

préoccupation face à la dénatalité. Les propos de Mathews ne sont donc pas le fait d'un seul homme.

La dénatalité est un fait indéniable. Mais là s'arrête le consensus. Quant aux conséquences, positives ou négatives, cela relève du politique et de l'idéologique. Quoiqu'il en soit, il faut commencer par bien saisir la signification de la dénatalité. Pour moi, elle s'inscrit fondamentalement dans la logique même du mode de production dans lequel nous vivons. En effet, dans une société à économie marchande, la famille change de signification. Elle n'est plus le lieu unique, ni même principal, de la production économique. Ce changement est radical : le nombre d'enfants n'est plus fonction des besoins de main-d'œuvre internes à l'économie familiale. La famille continue certes à constituer le lieu principal de la production des êtres humains, mais les fondements économiques de cette production lui sont largement extérieurs. Le fameux démographe australien Jack Caldwell prétend même que dans le mode de production capitaliste, la fécondité tend vers zéro. La raison principale pour laquelle les couples continuent à procréer se situe dans le domaine psycho-affectif.

Mais ce n'est pas tout. Je crois que ce changement a également ébranlé les fondements d'un certain patriarcat, remettant ainsi en cause la sacro-sainte division sexuelle du travail qui confine les femmes aux tâches reproductives. Ce confinement les rend dépendantes économiquement tout en subordonnant l'accès au marché du travail à leur fonction de reproduction. Il s'agit d'une véritable révolution « reproductive » : elle est loin d'être accomplie, mais elle est en marche et je doute qu'aucune politique nataliste réussira à l'arrêter, ni même à la ralentir. Ce n'est donc pas uniquement le coût du troisième enfant qui est en cause ici, mais bien plus les rapports hommes-femmes et leur rapport au travail.

Le natalisme, à mon sens, fait fi des nombreuses contraintes « natalistes » qui pèsent encore lourdement sur la vie des jeunes, surtout des jeunes filles. La liste est fort longue, mais en voici quelques exemples : la vie de couple (hétérosexuel, bien sûr) comme étant l'issue « normale » de l'adolescence ; l'absence d'une éducation sexuelle adéquate ; une technologie contraceptive qui prend pour acquis qu'il revient à la femme d'en

assumer la responsabilité ; les contraintes liées à l'avortement (parlez-en au docteur Morgentaler...) ; la double journée de travail, etc. Il serait pertinent de s'interroger sur ces contraintes et de se demander pourquoi certains groupes dans la société sont si puissants dans leur résistance au changement (v.g. les évêques face à l'avortement ; certaines associations de parents face au fameux projet du ministère de l'Éducation sur l'éducation sexuelle à l'école, etc.).

En ce sens, le *Livre vert sur la famille* est beaucoup plus ouvert. Contrairement à l'autre consultation (sur la dénatalité), celle-ci semble intéresser beaucoup plus les femmes. Et pour cause ! Les hommes, symptomatiquement, s'en désintéressent. On peut, par ailleurs, adresser une critique fondamentale au livre vert, à savoir son refus de s'attaquer au monde extérieur à la famille, en particulier au monde du travail. Quelle que soit la nature de ce monde, la famille est censée constituer le lieu presque unique de la reconstitution psycho-affective. Le monde du travail est-il stressant ? C'est à la famille d'en absorber le choc (non-démographique celui-là). Le livre vert propose, en fait, la « famille-amortisseur ».

Pour conclure, j'aimerais faire un rapprochement entre le soi-disant choc démographique de l'Occident et l'explosion démographique dans le tiers monde. Décidément, rien ne va plus dans le monde démographique : trop peu ici, trop là-bas. On entend même des phrases comme : « Les Blancs n'arrivent plus à se reproduire ! ». Des deux côtés du système capitaliste mondial, on prévoit donc une imminente catastrophe. Drôle d'ironie que cette annonce de l'effondrement du système capitaliste sous le poids de ses contradictions...

NOTES :

- (1) MATHEWS, George, *Le Choc démographique*, Montréal, Boréal-Express, 1984.
- (2) Gouvernement du Québec, *L'Évolution de la population du Québec et ses conséquences*, secrétariat au Développement social, ministère du Conseil exécutif, février 1984.
- (3) CALDWELL, J.C., « Towards a Restatement of Demographic Transition Theory », in *Population and Development Review*, vol. 2, nos 3-4, 1976, pp. 321-366.
- (4) Gouvernement du Québec, *Pour les familles québécoises*, document de consultation sur la politique familiale, livre vert, octobre 1984.
- (5) *L'Express* du 10 août 1984 titrait : « Démographie : le suicide de l'homme blanc ? ».

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

◆ L'unité

aurait déjà atteint — ou presque — son objectif de doubler son membership, qui était d'environ 500 membres en règle au 21 juin, sans même avoir encore contacté ceux dont la carte de membre s'est échue dans les douze mois précédents, puisqu'ils ont jusqu'au 28 septembre pour se mettre en règle.

Pour sa part, M. Johnson dit constater « beaucoup de retour de gens qui ont déjà été membres du PQ et qui l'ont quitté en 1980, 81 ou 82 ». Ces anciens membres n'avaient pas quitté le PQ par dépit mais parce qu'ils ont choisi d'investir dans autre chose que la politique », estime le candidat. « Fatigués de coller des enveloppes dans les sous-sols d'église et de faire du porte-à-porte dans les gibelées de printemps, ils ont lâché pour se lancer en affaires, devenir conseillers municipaux, retourner aux études ou s'occuper de leurs enfants. Ils ont fait et vécu le Québec », estime M. Johnson.

Hier, au terme d'un exposé très structuré qui a duré près d'une demi-heure, M. Johnson a répondu aux questions des militants, qui étaient environ 80 à Neuville dans le comté de Portneuf et une quarantaine à Sainte-Foy, dans le comté de Louis-Hébert. M. Johnson rend inéquitablement hommage à M. Lévesque dont l'un des grands héritages est la « confiance en soi » que manifestent maintenant les Québécois, confiance sur laquelle compte s'appuyer M. Johnson pour relever les défis exigeants et pour endiguer la pauvreté. Et, aussi inéquitablement, il s'attaque à M. Robert Bourassa.

Hier, les questions ont notamment porté sur le vote des femmes, sur la position constitutionnelle du gouvernement, sur l'apartheid en Afrique du Sud, sur les négociations dans le secteur public, sur le rôle de l'État et sur le Parti conservateur du Québec.

À ce sujet, M. Johnson n'est « pas sûr de savoir ce qu'est le PC-Québec, à part dix ou vingt personnes. Il estime que le phénomène d'une nouvelle droite est actuellement marginal au Québec. À ses yeux, les vrais « Bleus » sont ceux qui croient au Québec et qui sont des humanistes ». Il n'a évidemment rien contre le fait que ces « Bleus » l'appuient.

Interrogé sur les négociations dans le secteur public, M. Johnson avoue que le gouvernement n'a pas gagné de concours d'élégance en 1983 dans sa manière de mettre fin à vingt ans de victoires syndicales. « La dernière négociation a été dure et l'État a gagné », constate le candidat. Il avoue qu'il faut prendre de front non seulement les centrales syndicales mais le Conseil du trésor, les directions des relations de travail dans les ministères (surtout celui de l'Éducation) pour mettre fin à la philosophie d'affrontement. Il voit dans la loi 37 « un germe intéressant » de cette nouvelle attitude, notamment avec les arrangements locaux et les négociations décentralisées.

Au sujet de l'apartheid, M. Johnson rappelle que le Québec n'est pas le centre du monde et qu'il ne pourra à lui seul mettre fin à ce régime en Afrique du sud. Il ajoute qu'il est très sensible aux questions internationales, notamment parce qu'il a travaillé six ans avec Oxfam. Il se dit favorable à la participation du Québec aux mouvements d'opinion internationale ainsi qu'au boycottage des produits sud-africains.

◆ Pretoria

qu'il a en main de solides atouts pour le séduire, le régime de Pretoria a fait porter ses efforts sur les mailons faibles de la chaîne, pays en quête d'alliés et de crédits. Ce fut l'objet de la visite, en décembre 1984, de M. « Pik » Botha, chef de la diplomatie sud-africaine, aux Comores et en Somalie. À Moroni, il trouva des interlocuteurs « prêts à traiter avec le mieux-offrant » et conclut un accord aérien avec eux tout comme avec leurs homologues de Mogadiscio, en échange d'une aide militaire. Quelques semaines plus tard, on laissait entendre à Pretoria que M. Pieter Botha allait prochainement entamer une tournée dans certains États du continent dont les noms étaient tenus secrets. Avait-il présumé de ses forces ? Son offensive de charme tourna court : à peine en route, l'hultra africaine se ferma.

Il est clair que, dans son environnement immédiat, le pays de l'apartheid « couvre » toutes sortes d'opérations de déstabilisation qui servent ses intérêts stratégiques. Ainsi en a-t-il été aux Seychelles, en novembre 1981, du coup d'État manqué du colonel Mike Hoare et de ses quarante mercenaires sud-africains.

Ce n'est un secret pour personne que les Comores, au mieux avec l'Afrique du Sud, le principal commanditaire de la garde présidentielle, sont la plaque tournante d'un trafic d'armes à destination des maquisards de la résistance mozambicaine. Économiquement parlant, le régime de Pretoria a réussi à former des lobbies en s'appuyant notamment sur les « Asiens » qui, dans certaines nations, comme le Kenya ou Maurice, détiennent les leviers de commande et n'ont pas autant de scrupules que leurs compatriotes noirs à traiter avec les « diables racistes ».

Pas facile de prendre ses distances vis-à-vis du pays de l'apartheid, de résister à ses prétentions d'apparaître comme un État comme les autres : ses voisins s'y sont essayés sans succès. La conférence pour le développement et la coordination en Afrique australe (SADCC) aussi bien que la zone de commerce préférentielle (PTA) n'ont pas réussi à alléger la tutelle économique de Pre-

toria sur les nations alentour. Le commerce inter-africain reste ridiculement bas : pas moins de 5 % du total des échanges.

Même la riposte politique est demeurée sans grand effet. Jusqu'à présent, les six pays de la « ligne de front » (1), dont la cohésion a été ébranlée par l'humiliation de Nkomati, ont dû se contenter de tempêter contre le régime de Pretoria, sans pour autant l'ignorer. Contrairement à la recommandation adoptée par l'OUA en 1980, quatre d'entre eux accueillent sur les pistes les avions de South African Airways.

Quant au comité de de libération de l'OUA, il est condamné à l'inaction faute de moyens : trente-trois États sur cinquante ont du retard dans le versement de leurs cotisations, a récemment précisé M. Peter Onu, l'ancien secrétaire général par intérim de l'organisation panafricaine. Les contributions des membres n'ont pas dépassé cette année 3,3 millions de dollars, alors que les seuls engagements de la Norvège en faveur des mouvements de libération africains s'élèvent, pour la même période, à 5 millions de dollars.

L'Afrique n'a pas la politique de ses ambitions vis-à-vis du régime de Pretoria. Beaucoup de pays ont d'autres soucis en tête, ne serait-ce que celui de parer, avec leurs pauvres moyens, au plus pressé, c'est-à-dire aux difficultés économiques de l'heure et aux drames provoqués par la sécheresse. Aussi ne sont-ils pas en mesure de consacrer à l'Afrique du Sud toute l'attention et les sacrifices qu'elle mérite. Faute de mieux, ils ne peuvent souvent apporter à ceux qui se battent contre le système de l'apartheid qu'un soutien moral et diplomatique.

Au demeurant, les pays africains savent bien qu'ils n'ont pas les moyens de faire plier, de l'extérieur, le régime de Pretoria, que la bataille de l'apartheid ne se gagnera ni à Dar-Es-Salaam, ni à Harare, ni dans aucune autre capitale du continent, mais sur place, en Afrique du Sud, avec le concours des intéressés eux-mêmes. C'est peut-être le sens de ce jugement, de prime abord déconcertant, de M. Jacinto Veloso, ministre mozambicain des affaires économiques, qui, l'an dernier, avait déclaré : « L'apartheid est un problème intérieur sud-africain qui préoccupe toute l'humanité ».

(1) Angola, Tanzanie, Mozambique, Botswana, Zambie, Zimbabwe.

◆ Washington

terrière jusqu'à l'opinion internationale aux États-Unis et dans un certain nombre d'autres pays.

M. Speakes a réaffirmé que la politique américaine d'engagement constructif prévoyant des pressions discrètes plutôt que des sanctions n'a pas changé. Il a rappelé que Washington demande toujours la fin de la violence, la levée de l'état de siège et la reprise du dialogue entre les Blancs et les Noirs.

Le porte-parole n'a pas été en mesure de confirmer les informations rapportées par la presse américaine selon lesquelles Pretoria annoncerait jeudi prochain un programme de réformes prévoyant notamment d'accorder un rôle politique plus important aux Noirs dans le gouvernement central, d'éliminer les homelands en faisant de l'Afrique du Sud un seul État unitaire, d'accorder la citoyenneté sud-africaine aux 30 millions de Noirs qui vivent actuellement dans les Bantoustans et d'étudier les conditions d'un nouveau partage du pouvoir.

Dans sa livraison d'hier, l'hebdomadaire américain *Newsweek*, révèle en effet que le gouvernement sud-africain pourrait annoncer dès jeudi une réforme de l'actuel système politique. Entre autres, Pretoria accorderait une part du pouvoir politique aux Noirs et démantèlerait tout le système des États et bantoustans noirs instauré par le gouvernement depuis une dizaine d'années.

Selon *Newsweek*, le plan, qui pourrait être annoncé par le président Pieter Botha lors du congrès du Parti national (au pouvoir) qui se tiendra jeudi, a été élaboré par des diplomates sud-africains pendant la rencontre avec des officiels américains à Vienne jeudi dernier.

Toutefois le plan ne fait aucune mention de la libération du leader de l'African national congress (ANC), M. Nelson Mandela, emprisonné depuis plus de vingt ans.

Par ailleurs, un calme relatif est revenu ce week-end à Durban, sur la côte est de l'Afrique du Sud, après une semaine d'émeutes qui ont fait au moins 66 morts, alors que les obèses de l'avocate Victoria Mxenge ont été marqués hier par la mort d'un policier noir, brûlé vif par la foule.

Après une cérémonie qui s'était déroulée dans le plus grand calme, en présence de quelque 10.000 personnes, l'arrivée d'un minibus de la police du Ciskei, homeland indépendant où se déroulaient les funérailles, a provoqué la colère de la foule. Le véhicule a été lapidé. Lorsqu'un policier en est sorti, il a été roué de coups et lapidé, puis brûlé vif.

Les collègues du policier, apparemment pris de panique, ont pris la fuite sans intervenir. Ils sont revenus au crépuscule chercher le corps du policier noir tué et brûlé par la foule deux heures auparavant. Le haut du corps, entièrement carbonisé, fumait encore.

Très embarrassés, deux dirigeants du Front démocratique uni (UDF), qui avaient organisé les funérailles de l'avocate assassinée dix jours plus tôt par des inconnus, ont déclaré : « C'est un coup dur. Nous avions recommandé à tout le monde le calme, et tout s'était bien passé jusque là ».

Victoria Mxenge, 43 ans, célèbre militante anti-apartheid, a été assassinée il y a dix jours à Umlazi, près de Durban, pour tous les orateurs, dirigeants du Front démocratique uni (UDF) ou hommes d'Église, il ne semble faire aucun doute que ce meurtre a été commis par

des agents du régime de Pretoria. Lors des funérailles, ces orateurs ont lu des messages de M. Nelson Mandela, leader du Congrès national africain (ANC, anti-apartheid, interdit), emprisonné à vie, et de son président en exil M. Olivier Tambo.

L'un d'eux, M. Steve Ishwethe, membre du conseil exécutif national de l'UDF, a déclaré : « Nous n'en sommes plus à mendier. Le temps des fusils est arrivé ».

En outre, quelque 5.000 noirs et 100 indiens ont pris part hier après-midi à un meeting au cours duquel les orateurs ont recommandé la création d'un comité de paix pour surveiller la township.

Des militants d'Inkhata ont par ailleurs invité tous les enfants à retourner à l'école.

Au Cap, où de très importantes forces de la police et de l'armée avaient été déployées samedi, créant une forte tension, la situation semblait être plus calme hier.

La veille, les forces de sécurité avaient en particulier bouclé le ghetto de Guguletu, et arrêté le révérend Allan Boesak, président de l'Alliance mondiale des Églises réformées, ainsi que 18 prêtres qui devaient officier aux funérailles d'une jeune victime des émeutes.

Les religieux ont comparu devant un tribunal et ont été libérés contre une caution de 10 rands (\$45.).

Les funérailles de la jeune victime de Guguletu se sont elles aussi terminées dans la violence, quand la police a chargé une foule de plusieurs centaines de personnes. Un inconnu dans la foule a lancé une grenade, blessant six policiers et un preneur de son d'une chaîne de télévision américaine.

Par ailleurs, le gouvernement uruguayen a condamné hier « avec la plus grande fermeté » la « violence raciale » en Afrique du Sud et a annoncé « sa ferme détermination à appliquer strictement les résolutions pertinentes de l'ONU » concernant la situation dans ce pays, « avec toutes les conséquences que cela implique ».

Dans un communiqué, le ministre uruguayen des Affaires étrangères appelle également les autorités d'Afrique du Sud à « renoncer aux pratiques qui empêchent le peuple de vivre dignement », et à lui permettre « le plein exercice des droits établis par la déclaration universelle des droits de l'homme ».

La dernière résolution adoptée par le Conseil de sécurité de l'ONU le 26 juillet à propos de l'Afrique du Sud appelait les États membres à prendre des sanctions économiques volontaires — et donc non obligatoires — contre Pretoria, à la suite de l'état d'urgence décrété dans 36 districts du pays.

Les sanctions incluaient notamment la suspension de tout nouvel investissement en Afrique du Sud, l'interdiction de la vente des Kruggerands, et la suspension des prêts garantis à l'exportation.

◆ Contrastes

hommes et qui est la plus étouffée d'Amérique centrale. Ils ont été impuissants jusqu'ici à réaliser aucun des objectifs qu'ils se sont publiquement fixés, notamment de déclencher une insurrection populaire, de s'emparer d'une partie du territoire pour y proclamer un gouvernement provisoire, et d'obliger les sandinistes à négocier.

On estime du côté américain qu'il faudrait jusqu'à 45.000 rebelles pour contraindre les sandinistes à s'incliner. Rares sont les responsables et les chefs rebelles qui croient que ce soit un objectif réalisable à court terme, mais on juge possible le doublement des effectifs.

« Nous augmentons nos forces jusqu'à ce que soient créées les conditions qui contraindront les sandinistes à s'asseoir à la table de négociation et à discuter une solution permanente des problèmes nicaraguayens », a déclaré Bosco Matamoros, un porte-parole à Washington de la FDN.

Mais les sandinistes se sont toujours refusés à négocier avec la FDN, et, malgré une guerre de plus en plus meurtrière, qui a déjà tué environ 12.000 personnes, ils ne montrent aucun signe laissant croire qu'ils céderont aux pressions américaines.

De nombreux diplomates européens et latino-américains à Managua ont le sentiment que rien ne parviendra jamais à contraindre le régime sandiniste à négocier avec la FDN.

◆ Fuite

ton, a duré dix minutes. À la suite de cet incident, 75 personnes ont reçu des soins à l'hôpital de Charleston, a indiqué M. Kent Carper, directeur du service d'urgence de l'établissement.

Une soixantaine d'autres personnes ont été soignées dans un centre médical de première urgence, installé pour la circonstance sur un terrain de golf proche de l'usine, a-t-il ajouté.

Par ailleurs, des automobilistes ayant traversé le nuage toxique se sont plaints de difficultés respiratoires, de nausées et d'irritation des yeux et de la gorge. Il leur a été instamment recommandé d'aller se faire soigner à l'hôpital le plus proche.

« Ces autres personnes ayant dans certains cas atteint des états voisins avant de nous appeler, nous n'avons à l'heure actuelle aucun moyen d'évaluer l'ampleur des dommages subis », a déclaré M. Carper à Reuters.

Après la fuite, il a été demandé aux habitants d'institute de rester chez eux toutes fenêtres fermées. La radio et la télévision ont interrompu leurs programmes pour diffuser des messages d'avertissement. Deux heures après l'incident, la population a cependant été informée que tout danger était écarté.

Les huit personnes les plus gravement touchées sont des ouvriers de l'usine Union Carbide, qui se trouvaient dans l'usine lors de la fuite.



Déclarant que son Dieu Elohim va le protéger, Rodriguo Maneja, un ingénieur civil de 38 ans, s'immole par le feu devant des centaines de spectateurs sur une place publique de Cabu City, au centre des Philippines. Abandonnant la profession pour prêcher sa religion, l'ingénieur a demandé à des collègues de suivre son geste, mais aucun d'entre eux n'a osé relever le défi.

Selon Joe Clark

Le Canada doit réévaluer ses relations économiques avec ses partenaires commerciaux

GENEVA PARK, Ontario (PC) —

Le Canada a besoin de faire une «réévaluation douloureuse» des ses relations économiques avec ses partenaires commerciaux, notamment les États-Unis, en raison d'un «éroce mouvement protectionniste» qui s'est propagé chez les Américains.

Le présent système commercial nous «coûte des emplois et des marchés d'exportation», a indiqué le ministre fédéral des Affaires extérieures Joe Clark, lors de l'allocation de clôture de la 54e conférence annuelle de Couchiching.

«Nous devons faire quelque chose pour que la situation devienne meilleure, et non pire».

Plus de 250 personnes ont participé à la conférence de quatre jours portant sur la place du Canada sur la scène internationale.

Le discours de M. Clark a fait écho aux paroles prononcées plus tôt par M. Donald MacDonald, ancien ministre des Finances, qui a indiqué que la Commission royale sur l'économie qu'il préside privilégiera dans son rapport le libre-échange avec les

États-Unis.

«Nous pouvons nous attendre à d'énormes difficultés si nous augmentons les politiques protectionnistes», a affirmé M. MacDonald.

Il a dépeint un sombre avenir pour le Canada, disant qu'il ne prévoyait pas «d'augmentation substantielle de la demande pour les produits canadiens» au cours des prochaines années en Europe, en Extrême-Orient ou aux États-Unis.

M. Clark a cependant soutenu qu'au cours de la prochaine décennie, le Canada connaîtra sa plus forte croissance d'échanges commerciaux avec l'Asie du Sud-Est.

Un autre orateur à la conférence, le chroniqueur Keith Spicer, a soutenu que ce sont les idées, et non pas l'argent, qui devraient constituer la pièce maîtresse du programme canadien d'aide aux pays en voie de développement.

Une des «bonnes vertus canadiennes» qui pourrait bénéficier aux pays en voie de développement consiste en une révision de concepts comme le colonialisme et le capitalisme.

Le Canada peut selon lui aider le

tiers-monde à repenser le capitalisme parce que son économie a réussi à mêler l'entreprise privée à plusieurs entreprises étatiques.

Tout en ne niant pas l'importance de l'aide accordée en cas de famines ou de catastrophes naturelles, M. Spicer a indiqué que les vieux arguments favorisant une importante aide financière et matérielle aux pays en voie de développement ne tenaient plus.

Il a conseillé au Canada de choisir «des buts plus modestes» dans ses politiques d'aide à l'étranger.

Par ailleurs, à l'issue de la conférence, Joe Clark a abordé la question du voyage controversé du brise-glace américain *Polar Sea* à travers le Passage du Nord-Ouest pour affirmer qu'il ne se presserait pas pour porter la cause de la souveraineté canadienne de l'archipel de l'Arctique devant une cour internationale.

«Nos avocats m'ont dit que nous avons une très bonne cause. Mais je ne suis pas encore convaincu et je ne prendrai pas de décision prématurée».

Six personnes sont atteintes du mal du légionnaire à Montréal

(PC) — Les quatre patients de l'hôpital Royal Victoria de Montréal qui présentent des symptômes du mal du légionnaire sont dans un état stable.

«Ils continuent à se remettre», a indiqué M. Richard Stock, vice-président des services corporatifs de l'établissement.

La semaine dernière, deux personnes, un homme et une femme âgée, sont morts à l'hôpital Royal Victoria possiblement des suites du mal. Toutefois, les deux souffraient aussi d'autres maladies, «et il n'est pas certain que la cause de leur décès soit le mal du légionnaire», a soutenu M. Stock. «Il s'est produit plusieurs autres complications post-opératoires».

Cinq de ces six patients étaient traités à l'unité des soins intensifs chirurgicaux de l'hôpital Royal Victoria lorsque les symptômes du mal

sont apparus. Le sixième était traité dans une autre section de l'établissement.

Les quatre survivants, tous des hommes, sont présentement traités à l'aide d'antibiotiques.

M. Stock a déclaré que l'hôpital devrait obtenir au milieu de la semaine prochaine les résultats de tests montrant si les deux victimes étaient vraiment atteintes du mal. Les résultats d'autres tests sur l'environnement physique de l'hôpital devraient être disponibles un peu plus tard dans la semaine.

Les autorités de l'hôpital ont mis en branle une série de mesures de nettoyage lorsqu'ils ont soupçonné les premiers symptômes. L'unité des soins intensifs a été fermée aux nouvelles admissions pendant que les conduits d'eau et le système de climatisation étaient désinfectés.

Par ailleurs, aucun nouveau cas

n'a été rapporté à l'hôpital Prince County à Summerside, sur l'Île-du-Prince-Édouard, où deux personnes âgées présentant des symptômes du mal du légionnaire sont mortes plus tôt cette semaine.

Deux personnes présentant les mêmes symptômes y étaient mortes peu de temps auparavant en juillet.

Wayne Caren, directeur exécutif de l'hôpital, a affirmé que la situation était revenue à la normale et que l'autopsie sur les deux dernières victimes devrait être disponible d'ici quelques jours.

L'unité de quatre étages, qui avaient été fermées plus tôt cette semaine, rouvrira aujourd'hui.

Le mal du légionnaire, qui se développe après une période d'incubation de deux à 10 jours, attaque le système respiratoire. Il se répand notamment par le système de climatisation et les conduits d'eau.

Jean Garon, une dynamo dans le secteur des pêches (Lévesque)

NEWPORT (PC) — Le ministre Jean Garon «a joué le rôle d'une dynamo dans le secteur des pêches», a déclaré samedi le premier ministre René Lévesque, en inaugurant une usine de transformation de produits marins dans cette localité de la Gaspésie.

Plus de 2.000 personnes ont écouté l'éloge du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pêche faite par M. Lévesque qui a été applaudi comme il ne l'avait pas été depuis plusieurs mois.

«Je ne connais pas de ministres — je ne veux pas dire qu'il n'y en a pas d'autres qui ont réalisé des choses — mais je n'en connais pas qui ont travaillé aussi fort avec autant d'acharnement, avec autant d'entêtement», a déclaré M. Lévesque.

L'usine, qui comprend une fabrique à glace, a été érigée au coût de \$14,7 millions d'après un concept danois qui se trouve implanté pour la première fois en Amérique du Nord.

Lors de la visite de l'usine, la direction a demandé aux photographes de s'en tenir à des vues d'ensemble afin de ne pas montrer à la télévision et dans les journaux les nouvelles techniques implantées dans l'usine.

L'usine, qui est desservie par 23

chalutiers de plus de 50 pieds de longueur, a une capacité de traitement de 20 millions de livres par année et emploie 421 travailleurs.

Elle est la propriété de la Société des pêches de Newport, dont 61% des actions sont détenues par 151 citoyens de Gaspésie, appartenant au milieu des pêches.

Soulignant qu'il s'agissait probablement de l'usine la plus moderne, non seulement en Amérique du Nord, mais du monde entier, dans sa catégorie, M. Lévesque a affirmé que cette réalisation illustrait admirablement la politique des pêcheries développée par le ministre Garon et son équipe.

Cette politique est en train de changer complètement et pour le mieux notre gestion de ce secteur économique et de lui donner une ampleur nouvelle dans notre économie.

«Cette usine s'inscrit à la pointe de ce mouvement qui est une recherche de l'excellence. La métropole des pêches au Québec ça demeure la Gaspésie et cette usine va exercer une influence, un impact sur l'économie de toute la côte».

Sa production de qualité va garantir le bon renom de nos pêches et de notre traitement du poisson en Gas-

pésie. «Cette réputation d'excellence c'est la chose la plus précieuse. Il faut l'acquiescer et ne plus jamais la perdre quand on l'a acquise».

Le premier ministre a raconté qu'au cours de ses vacances en Nouvelle-Angleterre, il a rencontré, dans un restaurant de Gloucester, centre d'arrivage du poisson dans la région de Boston, des gens qui connaissent déjà l'existence d'une usine de transformation de poisson à la fine pointe du progrès dans une ville du Québec qu'ils ont nommée Newtown.

M. Lévesque leur a dit qu'il s'agissait plutôt de Newport. Ces gens-là le savent maintenant, a dit M. Lévesque en souhaitant que bientôt tout le monde le sache.

«À mon idée, les gens du Parti québécois sont les descendants de l'Union nationale, ce sont des bâtisseurs», a-t-il déclaré, soulevant ainsi les rires de la foule.

Dans son allocution, M. Lévesque a rappelé la déclaration de M. Beaudin et déclaré qu'il ne la prenait au complet, tout en notant que le maire avait partiellement raison.

Il a rappelé que Duplessis avait déjà donné un coup de fouet à la population en affirmant qu'il fallait aller chercher notre butin à Ottawa.

MACRO-ÉCONOMIE

JOCELIN DUMAS

■ Amélioration modeste de l'emploi au Canada

Les estimations de l'enquête sur la population active de Statistique Canada pour juillet 1985, révèlent une amélioration toujours modérée de l'emploi, dont le niveau augmente de 30,000. L'emploi à plein temps a augmenté de 62,000 (chiffre estimatif), avec des progressions à la fois chez les hommes et chez les femmes.

Le taux de chômage baisse de 0.1 pour se fixer à 10.4, tandis que le niveau du chômage demeure pratiquement inchangé. Pour la semaine se terminant le 20 juillet 1985, on estimait le niveau désaisonnalisé de l'emploi à 11,312,000, ce qui représente une augmentation de 30,000 par rapport au mois précédent. L'emploi chez les femmes âgées de 15 à 24 ans augmente de 12,000, et de 4,000 chez les hommes âgés de 25 ans et plus. Ces progressions modestes se traduisent par des niveaux du total de l'emploi de 2,393,000 pour les personnes âgées de 15 à 24 ans et de 8,919,000 pour celles âgées de 25 ans et plus.

■ Kaufman voit les « fed funds » baisser à 7,5 %

Selon M. Henry Kaufman, l'économiste en chef de la firme Salomon Brothers de New York, la faiblesse des données économiques permettra à la Réserve fédérale de maintenir une politique monétaire expansionniste qui pourrait pousser les Fed Funds (prêts interbancaires) en baisse à un niveau de 7,5 %.

Dans la dernière édition de « Comments on credit », M. Kaufman écrit « avec l'économie qui ne montre pas encore de signes de reprise pour le troisième trimestre, la Réserve fédérale va fort probablement continuer sa politique de fournir un volume substantiel de réserves au système bancaire et l'on ne peut exclure la possibilité d'une approche monétaire éventuellement plus détendue. »

« Pour le marché monétaire, ceci suggère que la Réserve va tenter vaillamment de maintenir le taux des fonds interbancaires autour de 7,75 % au cours de la période immédiate pour laquelle on observe de forts écoulements de réserves dans le système. L'anticipation d'une détente accrue de la politique pourrait porter ce taux vers les 7,5 % ».

■ Le déficit du budget US pourrait dépasser les \$ US 200 milliards

Le déficit budgétaire américain va dépasser les \$US 200 milliards si le Congrès ne s'en tient pas aux objectifs votés la semaine dernière dans le projet de budget pour 1986, a mis en garde vendredi la Maison Blanche.

Les collaborateurs du Président Ronald Reagan l'ont averti que le déficit risque d'être plus important que les \$US 172 milliards de dollars prévus par le projet de budget pour l'exercice fiscal commençant le 1er octobre, en raison d'estimations économiques plus récentes et de projets de lois d'affectation budgétaire qui dépassent déjà le plafond adopté.

Le Porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes a cité à ce propos le projet de loi de finance sur les dépenses agricoles qui pourraient être le double ou le triple du montant proposé par le président.

Le Président a son veto à l'esprit et son stylo est prêt, a déclaré M. Speakes en enjoignant le Congrès de ne pas voter des lois d'affectation budgétaire qui dépassent le plafond fixé la semaine dernière.

■ La masse monétaire augmente aux États-Unis et au Canada

Pour la semaine se terminant le 31 juillet, l'offre de monnaie, définie étroitement pour n'inclure que la monnaie en circulation et les dépôts à vue (M-1), s'établissait à \$ 32,26 milliards, en hausse de \$ 1,61 milliard par rapport au chiffre révisé de la semaine précédente et en hausse de \$3,04 milliards un an plus tôt.

Aux États-Unis, la masse monétaire définie par M-1 a augmenté de \$ US 1,3 milliards à une moyenne désaisonnalisée de \$ US 596,7 milliards pour la semaine se terminant le 29 juillet en comparaison de \$ US 595,4 milliards la semaine précédente.

■ Hausse de 61 % des mises en chantier

Les mises en chantier d'habitations à logements multiples en milieu urbain ont augmenté de 61 % en juillet par rapport à l'an dernier révélant les statistiques de la Société canadienne d'hypothèque et de logement.

Le nombre de nouvelles mises en chantier s'est accru de 3,109 à 4,999. Les mises en chantier de maisons unifamiliales ont totalisé 7,499 en juillet, en comparaison de 6,813 pour le même mois en 1984.

L'an dernier en fut un des pires dans le domaine de la construction dans la plupart des régions du Canada.

Québec approuvera cette semaine le plan de redressement de Forex

La SARRE (PC) — Le Conseil du trésor du Québec débloquent mardi les fonds pour la participation gouvernementale dans le dossier Forex. Le lendemain, le Conseil des ministres adoptera la position définitive du gouvernement dans cette affaire. Le ministre responsable de la région d'Abitibi-Témiscamingue, M. François Gendron, a confirmé hier qu'il avait donné cette assurance à une délégation des travailleurs de Forex rencontrée mercredi dernier.

Quoique à contrecœur, Québec se prépare aussi à réévaluer l'offre de règlement soumise par la Banque Royale, une offre qui prévoit que la banque peut céder des actifs de Forex à d'autres compagnies que les produits Saucier Limitée, et que le gouvernement remette par écrit des garanties d'approvisionnement en bois des usines du groupe Forex. Cette assurance a été donnée verbalement le 4 avril

dernier, par le ministre délégué aux Forêts, M. Jean-Pierre Jolivet.

On veut régler dans les meilleurs délais, explique le ministre Gendron: « On va se pencher sur cette proposition (Banque Royale), même si elle n'est pas conforme à toutes nos attentes. Je ne changerai plus de discours à ce que j'ai dit mercredi dernier. » Les éléments de ce dossier qui dépendent du gouvernement seront réglés mardi et mercredi, a-t-il promis.

Le gouvernement aurait de loin préféré adopter la proposition du groupe forestier Saucier jugée plus conforme aux principes du livre vert sur la nouvelle politique forestière du Québec. La solution de la Banque Royale pêcherait surtout contre les principes sur la situation géographique des parterres de coupe. La nouvelle politique forestière n'est pas encore adoptée, puisque le livre n'a été déposé que le 11 juin dernier devant l'Assemblée na-

tionale. Avant même son adoption, le gouvernement accepterait donc une dérogation aux principes de la nouvelle législation.

Mercredi dernier le ministre Gendron penchait en faveur de la proposition du groupe Saucier, mais depuis il est passé de l'eau sous les ponts. Dans un dossier de cette complexité, d'expliquer M. François Gendron, les éléments et les informations évoluent constamment. Les contacts entre la Banque Royale et le groupe Saucier permettaient au gouvernement de penser que la banque allait accepter l'offre de Saucier. Or depuis, le ministre a appris qu'il n'en était rien. Puisqu'il est urgent de régler ce dossier, Québec se prépare donc à mettre un peu d'eau dans son vin.

L'offre du groupe Saucier apparaît idéale au gouvernement puisqu'elle porte sur trois usines du groupe situées dans le secteur nord de la région. Elle était donc con-

forme au désir du gouvernement de privilégier les coupes forestières dans ces régions puisque le sud est déjà surexploité.

L'offre soumise par le groupe Saucier porte sur l'achat de trois usines, au coût de \$ 7 millions. Le gouvernement et la Banque Royale y ajouteraient chacun \$ 3,8 millions de sorte que la transaction atteindrait \$ 14 millions. Les usines en question et les droits de coupe qui leur sont liés, ont été évalués entre \$ 27 et \$ 32 millions par trois firmes comptables indépendantes. La Banque Royale estime que les transactions doivent dégager au minimum \$ 13 millions pour qu'on puisse alléger les dettes de Forex et redémarrer les opérations des usines restantes sur une base rentable.

Le groupe forestier Forex a environ \$ 24 millions de dettes, dont une bonne vingtaine auprès de la Banque Royale.

Les immeubles de trois à six logements attirent davantage les investisseurs

SERGE TRUFFAUT
collaboration spéciale

Le faible nombre de petits immeubles (3 à 6 logements), présentement en vente sur l'île de Montréal, caractérise davantage que d'autres catégories d'unités résidentielles (condominiums, duplex, unifamilial) l'état du marché actuel dans son ensemble.

Plus que jamais, ce marché en est un de vendeurs. Pendant que la demande s'amplifie, l'offre fond comme neige au soleil. Le changement dans l'usage des économies par les consommateurs est une des raisons expliquant ce phénomène. « La tradition du bas de laine se perd de plus en plus pour faire place à une attitude d'investisseur. Les consommateurs sont de plus en plus sophistiqués » a dit M. Lee Lambert, vice-président de Century 21.

D'après les compilations de la Chambre d'immeuble de Montréal, le nombre de triplex aujourd'hui disponible est de 220 dans le centre et l'est de la ville. Pour l'ensemble du West Island, il y en a trois seulement. À titre indicatif, la quantité de duplex mis en vente il y a 15 jours était de 489 sur l'île de Montréal. Dans la catégorie multiplex, au cours du mois de juillet, 121 propriétés ont changé de mains pour une somme de \$ 6,548,300, dans le centre et l'est de Montréal, alors que dans la région ouest il y a eu six ventes pour un équivalent de \$ 404,000.

La subdivision par quartiers où il y a une concentration de triplex, qua-



druplex et autres, est la suivante : 4 pour \$ 406,000 à Lasalle, 6 pour \$ 556,000 à Mercier, 1 pour \$ 100,000 à Montréal Est, 6 pour \$ 510,500 à Montréal Nord, 10 pour \$ 1,106,000 à Notre-Dame de Grâce, 5 pour \$ 706,000 à Outremont, 13 pour \$ 981,500 à Rosemont et enfin 1 pour \$ 100,000 à Saint-Léonard.

Pour l'est de Montréal, un triplex coûte de \$ 20,000 à \$ 25,000 de plus qu'un duplex a indiqué M. Pierre Lachapelle, directeur à Century 21, qui a par ailleurs précisé que « dans 80 % des cas, les acheteurs d'unités composées de trois à six logements habitent leur immeuble. Il s'agit donc d'un semi-investissement ». Cela dit, pour l'achat d'un triplex, il faut s'attendre à déboursier un minimum de \$ 95,000 à Rosemont et plus de \$ 100,000 dans le nouveau Rosemont. Un quadruplex de 10 à 12 ans est évalué à \$ 200,000, alors que les prix de ceux de moins de cinq ans varient entre \$ 225,000 et \$ 240,000.

À Saint-Léonard pour un trois ou quatre logements, le prix minimum est de \$ 140,000; à partir de cinq appartements, ce quota grimpe à \$ 180,000. Il y a 10 ans, un ensemble de cinq coûtait... \$ 60,000 à \$ 65,000. À Montréal Nord, le prix de base est de \$ 15,000 de moins qu'à Saint-Léonard. Quant à Rivière-des-Prairies, les données sont semblables à celles de Rosemont.

Plus à l'ouest, à Ville Saint-Laurent, il y a trois triplex et deux quadruplex sur le marché pour une moyenne de \$ 150,000 et \$ 200,000 respectivement. À Notre-Dame de

Voir page 11: Immobilier

TABLEAU RÉA

COMPAGNIES AYANT DISTRIBUÉ DES VALEURS ADMISSIBLES AU R.É.A.Q.

Date d'inscription	Émetteur	Déduction	Montant (millions)	Prix à l'émission	Prix au marché 05-08-85	Prix au marché 09-08-85	Var.
24-04-84	* Allgro	150 %	3.5 \$	5 \$	11 1/2	11 1/2	- 1/4
16-12-83	* Amusecor Inc.	150 %	2.4 \$	200	90	90	—
06-10-83	Banque d'Épargne	100 %	22.2 \$	18 1/2	23 \$	22 1/2	- 1/4
22-06-84	* Bercley pr. conv.	150 %	4.0 \$	4 \$	435	415	-20
27-11-84	* Biotech Electronics	150 %	7.0 \$	5 \$	465	440	-25
15-06-84	* Canam Manac Inc. A	100 %	9.5 \$	9 1/2	15 \$	15 1/2	+ 1/2
08-12-84	* Cancom	150 %	20.0 \$	5 \$	6 1/2	6 1/2	—
27-09-84	Cascades	100 %	11.3 \$	9 1/2	17 1/2	18 1/2	+ 1
22-03-84	* CB Pak Inc.	75 %	27.0 \$	12 1/2(3)	21 1/2	21 \$	- 1/4
27-12-84	CB Pak Inc.	75 %	24.0 \$	12 1/2	8 1/2	8 \$	- 1/4
18-10-84	Ciment St-Laurent A	75 %	10.0 \$	12 1/2(1)	23 1/2	22 \$	-1 1/2
03-10-84	* Circo Craft Inc.	150 %	23.1 \$	8 1/2	7 1/2	8 \$	+ 1/4
16-06-83	* Circuits Helix Inc.	100 %	7.1 \$	425(3)	8 1/2	8 1/2	- 1/4
15-06-85	* CFCF Inc.	75 %	44.0 \$	13 1/2	15 1/2	14 1/2	- 1/2
08-12-83	Comterm Inc.	150 %	28.5 \$	8 1/2	166	170	+ 4
23-04-85	Consolidated Bathurst	50 %	100. \$	16 1/2	18 1/2	18 1/2	+ 1/4
07-05-85	Corp. Fin. Power	50 %	27.4 \$	27 1/2	27 1/2	27 1/2	- 1/4
11-12-84	* Datagram Inc.	150 %	3.0 \$	3 \$	335	330	- 5
26-06-85	* Datamark	150 %	2.0 \$	2 \$	265	325	+ 60
15-06-85	* Dolor Inc.	50 %	25.0 \$	9 1/2	10 1/2	10 1/2	—
06-06-85	Domtar	50 %	56.2 \$	23 1/2(1)	20 \$	20 1/2	+ 1/4
14-09-83	Donohue Inc.	100 %	42.5 \$	10 1/2(1)	16 1/2	16 1/2	—
22-03-83	Dufresnoy Inc.	100 %	0.7 \$	60	25	30	+ 5
18-12-84	* Entreprises Hartco	150 %	7.0 \$	7 \$	465	440	-25
07-11-84	FCA Internationale	100 %	12.5 \$	18 \$	19 \$	18 1/2	- 1/4
24-11-83	Gaz Métropolitain Inc.	100 %	16.3 \$	7 1/2	11 1/2	11 1/2	+ 1/4
29-10-84	* Goodfellow	150 %	5.0 \$	5 \$	430	440	+ 10
29-10-84	* Groupe Trans. GTC.	150 %	10.0 \$	8 1/2	13 1/2	14 \$	+ 1/2
07-06-85	* Guardcor Invest.	150 %	10.0 \$	9 1/2(3)	8 1/2	8 1/2	—
16-03-83	* Guardian Trustco Inc.	100 %	1.3 \$	6 1/2	6 1/2	6 1/2	—
22-12-83	Guardian T.pr.conv.b	150 %	5.0 \$	10 \$	8 1/2	8 1/2	—
05-10-84	* Industries Charan Inc.	150 %	3.5 \$	3 1/2(3)	8 1/2	8 1/2	—
21-11-83	* Le Groupe Forex Inc.	100 %	5.0 \$	5 \$	94	85	- 9
08-12-83	* Magasins Château	150 %	10.4 \$	11 1/2	22 1/2	22 1/2	+ 1/4
27-07-83	Mines d'Or Kléna Ltée	100 %	25.0 \$	25 \$	24 1/2	24 1/2	+ 1/4
08-11-83	* Louvem Inc.	150 %	5.0 \$	450(3)	134	135	+ 1
25-03-84	Louvem Inc. pr. conv.	150 %	8.0 \$	5 \$	240	225	-15
09-04-84	* McNeil, Mantha Inc.	150 %	3.0 \$	300	5 1/2	5 1/2	—
30-12-84	Mines D'Or Val	150 %	2.2 \$	150	145	143	- 2
20-06-83	Mines Dumagami Inc.	100 %	10.7 \$	7 1/2(3)	5 1/2	5 1/2	—
20-02-85	Mines J.A.G. Ltée	100 %	0.5 \$	160	33	35	+ 2

Date d'inscription	Émetteur	Déduction	Montant (millions)	Prix à l'émission	Prix au marché 05-08-85	Prix au marché 09-08-85	Var.
22-03-84	Montreal Trustco	75 %	27.5 \$	12 1/2	16 \$	15 1/2	- 1/4
27-03-84	* Morgan Trustco	100 %	6.0 \$	6 \$	390	390	—
08-12-83	Muscocho pr. conv.	150 %	4.0 \$	8 \$	15 1/2	16 \$	+ 1/4
22-11-84	* Perkins	150 %	7.2 \$	5 1/2	5 1/2	5	- 1/4
15-11-84	Petro-Sun pr.conv.sr1	150 %	4.0 \$	3 1/2(3)	271	270	- 1
14-09-83	* Pro-Optic	150 %	2.0 \$	200	175	180	+ 5
16-06-83	Quebecor	100 %	13.0 \$	4.33(2)	12 1/2	12 1/2	—
12-07-85	Ressources Aiguebelle	100 %	9.0 \$	5 \$	495	—	—
20-06-85	* Ressources AuNore	150 %	12.0 \$	250 (3)	225	225	—
15-07-85	Ressources Yorbeau	150 %	2.2 \$	70	63	64	+ 1
06-07-83	Sensormatic Canada	150 %	2.5 \$	8 1/2	275	265	-10
17-06-85	* Sumabus Inc.	100 %	10.0 \$	5 \$	475	—	—
09-04-85	* Techmire Ltée	150 %	2.6 \$	4 \$	375	360	-15
21-12-84	* Télé-Capitale	100 %	23.0 \$	5 \$	10 1/2	9 1/2	- 1/4
12-12-83	* Tembec Inc.	100 %	10.0 \$	5 1/2(3)	298	325	+ 27
05-11-84	UAP Inc.	100 %	8.0 \$	17 1/2	23 1/2	23 1/2	—
27-12-84	Unigesco pr.conv. 1	100 %	8.0 \$	6 \$	8 1/2	8 1/2	—

Indice RÉA — Lévesque, Beaubien (1,000 en janvier 1982)

2114 2106 - 8

ÉMISSIONS EN COURS DE VALEURS ADMISSIBLES AU R.É.A.Q.

Date	Émetteur	Déduction	Montant (millions)	Prix à l'émission	Prix au marché 05-08-85	Prix au marché 09-08-85	Var.
06-08-85	Bombardier B	75 %	28.6 \$	13 \$	—	—	—
xx-xx-85	Radiomutuel	150 %	12.0 \$	5 \$	—	—	—
10-07-85	Multidev Immobilia Inc	150 %	2.5 \$	3 \$	—	—	—
19-07-85	Gaz métropolitain	100 %	80.0 \$	—	—	—	—

PROGRAMME DE RÉINVESTISSEMENT ET D'ACHAT D' ACTIONS

Prochaine date limite	Émetteur	Déduction	Montant trimestriel maximal	Dividende annuel	Prix au marché 05-08-85	Prix au marché 09-08-85	Var.
15-12-85	Alcan	50 %	2 000\$	1.56 \$	37 1/2	36 1/2	+ 1 1/2
22-08-85	Banque de Montréal	50 %	20 000\$(4)	1.96\$	30 1/2	30 \$	- 1/2
23-08-85	Banque Royale	50 %	7 500\$	2.00 \$	31 1/2	31 1/2	+ 1/4
20-08-85	Dominion Textile	100 %	4 000\$	0.48 \$	12 \$	11 1/2	- 1/4
13-12-85	Domtar	50 %	4 000 \$	1.40\$	20 \$	20 1/2	+ 1/4
15-08-85	Ent. Bell Canada	50 %	20 000\$(4)	2.28\$	43 \$	42 1/2	- 1/4

* : Première distribution publique pour la compagnie, avec inscription simultanée à la cote de la bourse.

- (1) La compagnie a subdivisé son capital sur la base de 2 pour 1.
(2) La compagnie a subdivisé son capital sur la base de 6 pour 1.
(3) Bon de souscription exclus.
(4) Par exercice.

Compilation par LE DEVOIR.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE / L'AUTOMOBILE

Les voitures usagées (2)

La valeur de revente d'une voiture est directement reliée à sa condition générale

DANIEL HÉRAUD

Parmi les modèles luxueux, on rencontre en majorité des produits en provenance de General Motors du fait de l'importance de la production et de la diffusion de cette marque. Les modèles moins répandus commercialisés par Lincoln et Chrysler se conforment comme ceux de GM à la loi de l'offre et de la demande, et sont tributaires de leur état physique et de leur réputation.

En général, les produits de *standing* nord-américains, ceux de GM (Cadillac, Oldsmobile, Pontiac, Buick) et ceux de Lincoln se revendent sans problème à condition toujours qu'ils aient fait l'objet d'un entretien soigné. Leur kilométrage pourra être plus élevé que la moyenne pour les modèles traditionnels à propulsion car leur fiabilité est acquise de longue date. Le problème, selon les professionnels, c'est que la plupart du temps les propriétaires de tels modèles maltraitent leurs montures comme s'il s'agissait de vulgaires Chevrolet et sont par la suite tout surpris de constater leur décade. La règle d'or que nous mentionnons plus haut s'applique ici encore sans exception.

■ LES MODÈLES IMPORTÉS

Les valeurs de rachat des voitures importées demandent une étude plus approfondie car elles sont plus fluctuantes pour différentes raisons.

1. MERCEDES-BENZ

Depuis longtemps, Mercedes a la réputation d'obtenir les meilleures valeurs de revente pour ses voitures.

C'est vrai dans un certain sens si l'on sait que la compagnie allemande s'est taillée un marché captif « sur mesure ». Elle possède en effet sa propre compagnie de location dont les contrats sont quasiment faits « sur mesure » et les clients peuvent plus facilement qu'ailleurs changer de voiture en cours de contrat sans encourir de pénalités pour reprendre une autre Mercedes. Les locations ne représentent qu'environ 20 % de la diffusion de ces voitures qui connaissent un essor remarquable. Pour être vendue avec un minimum de perte, une Mercedes ne doit pas dater d'avant 1982 (en 1985), c'est-à-dire correspondre à un modèle faisant encore partie du catalogue de l'année courante du constructeur. Comme ce dernier ne change ses séries que tous les 10 ans environ, cela explique en partie que leur valeur dépasse celles des modèles qui changent plus souvent.

La robustesse de leur conception et le sérieux de leur construction et de leur finition permettent en outre une autre solution de rechange. C'est celle qui consiste à décider d'avance de les conserver longtemps (10 ans), mais en sachant bien que leur valeur dépendra encore à ce moment-là de leur état général. Cette option tient compte du fait que leur entretien



Les Volvo comptent parmi les marques qui conservent une bonne valeur de revente. Et le nouvelle 780 ne devrait pas faire exception

devra être aussi rigoureux que celui d'une voiture que l'on changera souvent, et qu'il est généralement assez onéreux.

2. JAGUAR

Malgré les déboires que cette marque a connus par le passé au niveau de la fiabilité, les ventes se sont bien relevées; dans les conditions que nous évoquons plus haut, les Jaguar ne se revendent pas plus mal que d'autres modèles. Le seul problème reste que les concessionnaires du constructeur britannique ne sont pas toujours enclins à les reprendre facilement, ce qui fait naître un doute pouvant nuire à la diffusion de ces voitures dans l'avenir.

3. VOLVO

L'abondance de certaines voitures usagées est souvent un signe de mécontentement des usagers et de dépréciation rapide. Ce n'est pas le cas des Volvo, que l'on retrouve rare-

ment en reprise chez les concessionnaires concurrents. Les représentants du constructeur suédois en recherchent « à cors et à cris », car elles se revendent bien et rapidement. Cet indice tend à prouver que leur valeur se maintient à un niveau satisfaisant pour ceux qui les échan- gent le plus souvent pour une autre de la même marque. Volvo, comme Mercedes, a un marché captif important. Il faudra cependant considérer ici encore l'état du véhicule, surtout pour les modèles dont les performances en font de véritables voitures de sport (GLT).

4. BMW

En règle générale, les BMW se revendent assez bien dans la région métropolitaine, où résident le plus grand nombre de propriétaires de cette marque. Il faut toutefois savoir que certains modèles sont plus difficiles à revendre que d'autres. Par

exemple, la 528 perd plus de valeur que la 535 du fait de ses prestations plus modestes et du niveau d'équipement qui est moindre. Les valeurs sûres demeurent la 318e, la 535i et la 733. Pour les autres, il faut être méfiant; il faut aussi souligner que, plus que toute autre voiture de luxe, la BMW devra être parfaitement entretenue car son reconditionnement à la revente sera hors de prix et que le côté sportif de ces modèles, délicieux à conduire et de facture rigoureuse, les pénalisera du fait qu'elle est souvent menée « tambour battant ».

5. AUDI

Chez Audi, on achète du bonheur « à la carte », c'est-à-dire que c'est ce petit bout de plastique qui fait « la pluie et le beau temps » de la valeur de revente. La réputation de fragilité de ces modèles était telle qu'elle força la compagnie à instaurer cette forme de garantie unique au monde, qui n'existe que chez Audi, et au Canada seulement.

Elle est efficace puisque les possesseurs de ces voitures ont pu vérifier qu'ils pouvaient les faire entretenir et réparer sans déboursier un sou. Le problème c'est que les Audi ont inondé le marché au point que personne n'en veut comme voiture d'occasion et surtout pas les concessionnaires de la marque qui en sont saturés. Même en excellent état et avec une balance de garantie, une Audi, quel que soit le modèle, reste difficile à revendre et perd beaucoup de sa valeur. À tel point que les compagnies de location sont obligées de vendre leurs reprises en lots et à

l'extérieur du Québec, en Colombie-Britannique ou au Nouveau-Brunswick. Il faut donc demeurer circonspect quant à cette marque, compte tenu de la situation qui prévaut actuellement et malgré le fait que techniquement ce sont des voitures très évoluées.

En guise de conclusion

Comme la plupart des voitures de luxe sont louées, leur valeur de rachat dépend des termes et modalités du contrat qui a été établi. Il est donc important de bien étudier les conséquences de ce contrat, surtout en ce qui concerne les clauses de reprise du véhicule avant le terme du contrat. Dans tel cas, en plus des pénalités prévues, il faut savoir que la valeur de reprise sera plus faible que dans le commerce parce que la plupart du temps les compagnies de location ne retournent pas les véhicules sur le marché local par le biais des concessionnaires, mais les vendent en gros à des revendeurs d'autres provinces quand ce n'est pas aux États-Unis où la parité des deux dollars avantage un véhicule canadien.

Le problème n'est pas simple, et la recette miracle n'existe pas ailleurs que dans le choix judicieux de la voiture qui offrira le meilleur compromis entre son prix, son équipement, sa garantie, sa fiabilité et la possibilité d'une revente facile à moindre perte.

Le reste dépend essentiellement de la façon dont vous traiterez votre acquisition en vous rappelant que l'automobile est un peu comme une auberge espagnole, « on n'y trouve que ce qu'on y apporte ».

CARNET DE ROUTE: la limousine Le Baron

DANIEL HÉRAUD

La Chrysler Le Baron limousine est la première voiture de ce type à être fabriquée en série à partir d'une plateforme à traction avant

et c'est aussi la première limousine à posséder un moteur 4 cylindres turbocompressé. Avec les deux stappontins escamotables installés dans le compartiment arrière elle peut asseoir 5 personnes tan-

dis que deux autres, dont le conducteur, trouvent place dans la partie avant de la cabine. Une glace coulissante sépare les deux compartiments et elle fait parti de l'équipement de base au même titre que la gar-

niture en velours ou cuir de la banquette, les vitres à commande électrique, un deuxième système d'air conditionné installé dans la console séparant l'avant de l'arrière, des lampes « opéra » et une insonorisation particulièrement poussée.

Pour 1986 le moteur 2,6 d'origine Mitsubishi qui était standard les années précédentes a été remplacé par le 2.2 Turbo, cher à Chrysler.

Côté chauffeur, la présence de la séparation limite le recul du siège et ne procure pas la meilleure position de conduite. De plus la visibilité n'est pas extraordinaire vers l'arrière et les côtés et pour peu que les vitres soient très fermées on en est réduit à conduire aux rétroviseurs latéraux comme sur un utilitaire. Le silence du moteur comme de la suspension est impressionnant, autant que la longueur inaccoutumée. On s'habitue vite à prendre ses virages un peu plus au large surtout que la direction, qui est trop assistée sur la Le Baron normale, se trouve être un peu plus ferme sur la limousine du fait du surcroît de poids. C'est au niveau des performances que la surprise est la plus agréable. Dès que le turbo entre en scène il confère à cette masse de moins d'une tonne et demi, les accélérations

et les reprises que certaines voitures de luxe animées d'un V8 n'ont pas. Onze secondes pour passer de 0 à 100 km/h correspond aussi à la performance d'une Volvo 760 GLE, ce qui n'est pas rien pour une voiture d'essence typiquement américaine.

En conduite normale, « coulée » comme disent les chauffeurs la consommation ne dépasse pas 14 litres au 100 km c'est-à-dire 20mpg. Mais c'est au freinage que nous attendions la Chrysler Limo. Souvent ce genre de voiture possède un freinage plus mauvais que la voiture qui leur a servi de base, car les transformateurs « oublient » l'élévation du poids pour conserver les équipements d'origine, garantis par les compagnies. Dans le cas de la Le Baron nous avons été surpris de constater que la voiture freinait rigoureusement bien, dans un temps qui peut être jugé comme moyen pour un sedan normal.

Côté salon/boudoir c'est-à-dire de l'autre côté de la cloison l'atmosphère est ouatée et un peu étouffante.

L'accès à la banquette n'est pas des plus aisés, surtout pour une dame en jupe serrée, car le siège est franchement décalé, en retrait de la porte. Mais une fois installé, tout est quiétude car la suspension est

d'une belle souplesse, les sièges moelleux et le tapis épais. Tous les bruits sont bien étouffés puisque le niveau sonore est égal à celui d'une Lincoln Town Car qui est une référence en la matière.

Le coffre à bagage porte une légère ombre à ce charmant tableau puisque son architecture ne permet pas d'en tirer le meilleur parti. On sait que les utilisateurs de ce type de véhicule ont toujours beaucoup de choses à transporter et le volume du coffre de cette limousine est inférieur de 28 dm³ (soit 1 pi/cu) à celui de la Le Baron normale. Ceux qui scrutent les frais généraux seront charmés d'apprendre qu'elle est couverte par la garantie Chrysler de 5 ans ou 80,000 km et que son prix cette année était de \$33,308 dollars.

Les Cadillacs Eldorado et Séville font peau neuve

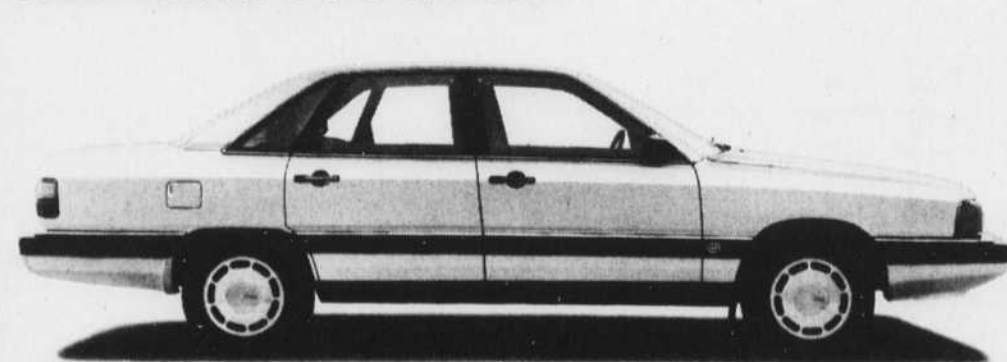
DANIEL HÉRAUD
collaboration spéciale

Les principales nouveautés 1986 chez GM sont constituées par la refonte complète de la série de voitures codées. Si Oldsmobile a déjà révélé la nouvelle version de sa Toronado et Buick celle de sa Riviera, Cadillac n'était pas prêt à montrer ses Eldorado et Séville 1986.

La raison en est fort simple. Cette année pour emboîter le pas à la tendance mondiale qui propose un dispositif de freinage anti-blocage standard sur les modèles de haut de gamme, Cadillac a décidé d'offrir cet avantage technique sur ses deux dernières nouveautés. Malheureusement, cette adaptation et son homologation ont pris plus de temps que prévu ce qui explique ce retard sur les divisions Buick et Oldsmobile qui n'offriront cet équipement sur les Riviera et Toronado que dans le courant de la future année-modèle.

La Séville est la version 4 portes de l'Eldorado qui est un classique chez Cadillac. On remarque que sa ligne est plus discrète et plus conventionnelle que celle du modèle qu'elle remplace, qui n'a jamais fait l'unanimité. Ces deux voitures seront équipées d'origine du même moteur V8 de 4.0 l. à injection, placé transversalement qui développe 125 cv avec la transmission automatique à quatre rapports. Pesant 300 kilos de moins que les modèles précédents les Eldorado et Séville sont aussi pourvus d'une suspension indépendante et de freins à disque sur les quatre roues et de pneus à hautes performances qui leur confèrent une conduite plus vivante que par le passé. Leur coefficient aérodynamique est passé de 0,49 (Eldorado) et 0,50 (Séville) à un remarquable 0,35. Pour Cadillac le problème sera de positionner la Séville par rapport à la De Ville/Fleetwood qui connaît un gros succès, pour qu'elle ne fasse pas double emploi.

Vous avez maintenant toutes les raisons au monde de louer une Audi 5000S 85!



432\$ par mois*
+ taxes (60 mois)

Versement initial: 2 700 \$
Valeur résiduelle: 5 750 \$

Offre en vigueur jusqu'au 6 septembre 1985.

* Le prix peut varier selon les concessionnaires et les accessoires additionnels choisis.

Profitez sans tarder de cette offre agréablement surprenante; passez dès aujourd'hui chez l'un des concessionnaires de marque Audi de la région de Montréal!



Vialle Automobiles Inc.
400, boul. Roland Thérien
Longueuil 679-0890

Arbour Automobiles Ltée
700, boul. des Laurentides
Laval 382-2731

Auto Mizzl Ltée
2134, rue Sainte-Catherine Ouest
Près du Forum
Montréal 937-5701

Automobiles Autohaus Ltée
1855, avenue Dollard
La Salle 364-2753

Auto Hamer (1979) Ltée
5905, Autoroute Trans-Canada
Saint-Laurent 748-6961

Les Automobiles Popular Inc.
5441, rue St-Hubert
Montréal 274-5471

Nordest Volkswagen Ltée
10395, boul. Pie-IX
Montréal 325-3422

LA CARTE AUDI

Elle redéfinit les caractéristiques standard. Elle paie à peu près tout, sauf votre carburant. 3 ans/kilométrage illimité

3 ans sans frais d'entretien ni de réparation, selon les conditions définies par la fameuse carte Audi.

TAUX DE CRÉDIT sur ALLIANCE ENCORE 85

85%

1 * Ce taux de crédit est offert sur une période de 36 mois à tout acheteur qualifié, pour une période de temps limitée du 5 août au 30 septembre 1985.

2 La garantie, bien plus qu'avant: il s'agit d'une garantie complète de 5 ans ou 80 000 kilomètres (au premier atteint) couvrant les pièces et la main-d'œuvre sur moteur, transmission, électricité (démarreur, alternateur, contrôle électronique d'allumage), ainsi que tous les autres

éléments énumérés dans la liste de garantie et ce sans aucun déductible. Oui, vous avez bien lu, sans aucun déductible de votre part!

3 Le choix: nous sommes le concessionnaire Renault No 1 au pays depuis plusieurs années. Il est donc normal que notre choix de modèles et de couleurs soit plus vaste. La sélection comprend des modèles à 2 ou 4 portes ainsi que des modèles à 4, 5 vitesses ou transmission automatique.

VILLE MARIE
2995, HOCHELAGA **527-8525**

Le No. 1
Renault

Le No. 1
Renault

LE DEVOIR ECONOMIQUE

Le débat juridique sur la MIUF aura des conséquences incalculables

KATHRYN LEGER

(PC) — Plus de cinq ans après qu'ait éclaté la controverse au sujet de l'utilisation de la mousse d'urée formaldéhyde à des fins d'isolation, les avocats sont encore en train de se disputer pour savoir qui est responsable et qui doit être poursuivi.

Six poursuites au civil — choisies comme cas-types pour éviter une avalanche de poursuites en dommages de la part de milliers de propriétaires dont la maison a été isolée avec ce produit — progresse à pas de tortue au Palais de justice de Montréal depuis 1983.

Les procédures sont devenues ce qu'un observateur a qualifié de « véritable zoo » alors qu'une vingtaine d'avocats représentant les parties impliquées se livrent à des tactiques dilatoires sous la présidence du juge René Hurlbise, de la Cour supérieure.

Les transcriptions sténographiques des débats remplissent déjà plus de 300 volumes représentant 39,000 pages de témoignages de la part d'experts en chimie, en construction, en thermographie et en qualité de l'air. Pas moins de 800 documents, dont certains comptent 400 pages, ont été soumis au tribunal.

Malgré tout, les avocats de la défense, c'est-à-dire la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), qui représente le gouvernement fédéral, le département du procureur général du Québec, les manufacturiers d'urée formaldéhyde, les spécialistes en isolation ainsi que les compagnies d'assurance n'ont pas encore présenté leurs arguments.

En outre, la délicate question des dommages à la santé consécutifs aux émanations de gaz nocifs con-



Plusieurs, parmi les 60,000 propriétaires de maisons isolées à la MIUF, se plaignent aujourd'hui de la lenteur des procédures entamées en 1982.

tenus dans l'isolant controversé ne sera évaluée qu'à la reprise des audiences, au début de septembre, la cour ne siégeant pas durant les mois de juillet et août.

Le gouvernement fédéral a approuvé l'utilisation de la mousse et a subventionné son installation avant de finalement en interdire son utilisation en décembre 1980 en raison de ses liens avec des troubles respiratoires, d'irritation des yeux et du sinus et d'insomnie chez les humains et d'apparition de cancers chez les animaux de laboratoire.

Entre le moment où Ottawa a donné le feu vert et celui où il a finalement interdit l'utilisation de la fa-

meuse mousse, en décembre 1980, plus de 60,000 foyers canadiens avaient été isolés à l'aide de ce produit.

Toutes les parties concernées reconnaissent que le procès qui se déroule présentement à Montréal aura des conséquences d'une portée incalculable pour les gouvernements canadiens et québécois, de même que pour des milliers de propriétaires à travers le pays et pour les représentants de l'industrie.

Le juge Hurlbise ne se bornera pas à la seule question de la responsabilité. Son jugement aura des incidences sur d'autres questions telles que la valeur financière de la responsabilité, les effets de la mousse sur la

valeur des propriétés et les liens entre l'utilisation de l'urée formaldéhyde et la santé.

Le jugement Hurlbise affectera directement 4,000 poursuites identiques actuellement pendantes devant les tribunaux québécois et 2,500 autres en Cour fédérale. On ne possède pas de chiffres sur le nombre de poursuites privées intentées à l'échelle nationale contre des défenseurs non-gouvernementaux.

Les six propriétaires ont intenté des poursuites pour des dommages variant entre \$75,000 à \$150,000. Le Bureau de la protection du consommateur de la province de Québec assume les frais de cour pour les six requérants.

◆ Immobilier

Grâce, il y a présentement deux triplex et deux quadruplex pour \$130,000 et \$150,000 de moyenne. À Lasalle, les multiplex ont augmenté de 12 à 15 % en une année. Alors qu'il fallait deux mois pour finaliser une vente l'été dernier, il suffit aujourd'hui de trois jours pour conclure une affaire, et ce, au prix désiré par le vendeur. Pour l'ensemble de Côte St-Paul et Lasalle, il y a 11 propriétés à vendre pour une gamme de prix allant de \$99,000 à \$185,000. Aucune de ces unités n'excède sept ans d'âge.

Si l'unifamilial et le duplex ont essuyé des pertes de 30 % à 35 % de leurs valeurs à l'époque capricieuse des taux d'intérêts, cette variation pour le multiplex était de 20 % à 25 %, qu'il a progressivement rat-

trapé depuis 1983, a expliqué M. Claude Provost, directeur du service d'évaluation au Montréal Trust. « De trois à quatre logements — de préciser M. Provost — les augmentations ont été analogues à celles de l'unifamilial et du duplex. Alors que de cinq à huit logements cette augmentation fut moindre ». L'un des facteurs ayant le plus contribué à la hausse des prix du multiplex est dû, selon M. Provost, « à l'investissement, à des fins d'améliorations de la propriété, lorsque les taux ont commencé à baisser ».

L'obtention d'un prêt hypothécaire pour l'achat d'un multiplex est différente du processus prévalant dans l'unifamilial et le duplex. Nous considérons 75 % des revenus provenant des loyers avec un taux de vacance théorique de 3 % à 5 %, tout en ac-

cordant de l'importance à l'occupation par le propriétaire, d'un des logements. La mise de fonds nécessaire doit être de 25 % a expliqué M. Yvon Julien, responsable des prêts hypothécaires à la Banque nationale, qui précisait « qu'à partir de trois logements on tient compte de la valeur économique de l'immeuble alors que pour l'unifamilial et le duplex, c'est plus la parité qui compte ».

Par ailleurs, l'introduction par le ministre fédéral des Finances, M. Michael Wilson, de l'exonération d'impôt de \$500,000 sur le gain en capital va davantage activer le marché du multiplex que celui de l'unifamilial en faisant miroiter une plus grande part de bénéfices sur la vente. Mais il faut savoir que cette exemption est ventilée, puisque sa mise en place est progressive. En ef-

fet, la déduction du revenu sera de \$10,000 en 1985, de \$25,000 en 1986, de \$50,000 en 1987, de \$100,000 en 1988, de \$150,000 en 1989 et de \$250,000 en 1990.

Cela dit, pour M. Jules Hurlbise de Langlais, Hurlbise et associés, une firme d'experts-conseils en habitation de Montréal, la modification élaborée par M. Wilson « va inciter les gens à s'acheter de plus en plus des propriétés à revenus. Tout en gardant sa part de marché, l'unifamilial perdra de son monopole. Par le fait même, le tissu urbain devrait se consolider. Cette mesure fiscale va profiter à l'ensemble de l'immobilier. Il ne serait pas impossible de voir réapparaître des investisseurs absents du marché depuis cinq à huit ans.

EN BREF...

■ Des Hell's Angels et des hommes-grenouilles

(PC) La Sûreté du Québec a poursuivi hier ses recherches dans le fleuve Saint-Laurent, dans l'espoir de recueillir d'autres preuves qui, selon ses porte-parole, pourraient être reliées aux activités des Hell's Angels au Québec.

Un porte-parole a déclaré que les hommes grenouilles ont à nouveau plongé dimanche devant Saint-Sulpice, une petite localité située à environ 45 kilomètres de Sorel, où la police avait repêché les cadavres de cinq mortards au début juin.

Le travail des plongeurs dans les eaux sales de Saint-Sulpice a débuté samedi, au milieu des spéculations voulant que le fleuve dissimule d'autres objets ou cadavres qui seraient liés aux Hell's Angels.

Selon la police, les cinq cadavres retrouvés ont été les victimes d'une opération de Hell's qui voulaient éliminer les membres gênants de leur bande.

Rappelons que 10 membres des Hell's Angels sont présentement détenus comme témoins importants à Montréal, tandis que leurs avocats tentent d'empêcher la tenue d'une enquête du coroner.

■ Une charte qui permet la discrimination...

(PC) Le critique libéral en matière de justice, le député Herbert Marx, a accusé hier le ministre Pierre-Marc Johnson de tergiverser dans le dossier de l'égalité des femmes, au détriment de ces dernières. Selon le député de Darcy-McGee, la charte québécoise des Droits et libertés permet encore explicitement la discrimination contre les femmes. Cette discrimination s'exerce notamment dans les régimes de retraite, de rentes et d'assurance-vie.

Herbert Marx soutient que le ministre Johnson, en dépit de ses promesses, n'a jamais déposé le règlement prévu par la charte afin de corriger cette situation.

■ Pas d'inquiétude chez Nordair

(PC) Le transporteur aérien Nordair ne se dit pas « inquiet » au sujet des nouveaux tarifs réduits que son compétiteur Air Canada entend instaurer au début de l'automne.

Dans un communiqué émis samedi, le vice-président au marketing, M. Dominique F. Prinet, a affirmé que Nordair n'avait aucunement l'intention d'embêter le pas à Air Canada « car les conditions rattachées à nos tarifs réduits sont nettement plus attrayantes pour le consommateur ».

M. Prinet a rappelé que Nordair offrait des réductions de 45 % et plus sur l'ensemble de son réseau. Expliquant qu'Air Canada requiert de ses clients qu'ils réservent leurs billets au moins 30 jours avant leur départ et qu'un paiement non-remboursable et complet est également exigé 30 jours à l'avance, il a souligné que Nordair permettait à ses clients de réserver sept jours avant leur départ et que la compagnie ne retenait que 50 % des frais d'annulation ou de changement de réservation.

■ Ah! le tabac...

(AP) Un professeur de l'Université Harvard qui avait intenté une poursuite contre l'Institut du tabac et trois compagnies de tabac pour avoir négligé de le mettre en garde contre les dangers de la cigarette est mort d'un cancer du poulmon.

M. John M. Bullitt, 64 ans, est mort vendredi au Dana Farber Cancer Institut de Boston.

Il avait annoncé le 19 juin dernier à Boston qu'il intentait une poursuite de \$70 millions contre l'Institut du tabac, le groupe Liggett, Philip Morris et American Brands. Environ 30 poursuites semblables ont été intentées à la grandeur du pays.

Professeur d'anglais à Harvard depuis 1962, M. Bullitt était une sommité en matière de littérature anglaise du 18e siècle et auteur de plusieurs livres.

■ La guerre des étoiles, à certaines conditions

(PC) — Près des deux tiers des Canadiens sont favorables à la participation du Canada à l'Initiative de défense stratégique (IDS), communément appelée la guerre des étoiles, mais à condition que ce projet américain se traduise par la création d'emplois au pays, selon un nouveau sondage CROP.

Mais alors que ce sondage pan-canadien, effectué pour le compte du quotidien torontois Globe and Mail, indique que 65 pour cent de la population approuverait le projet s'il permettait de diminuer sensiblement le taux de chômage, un rapport confidentiel préparé à l'intention du cabinet fédéral démontre que peu d'emplois et peu de débouchés commerciaux résulteraient d'une participation canadienne à l'IDS.

Le rapport, effectué par Spar Aerospace, la plus importante firme canadienne dans l'industrie aérospatiale, révèle en effet que la participation à ce projet de \$26 milliards ne créerait pas plus de 1,000 emplois par année pour les Canadiens, emplois qui iraient aux scientifiques spécialisés dans le domaine.

multi Terme

Le **DEPOT à TERME** le plus flexible qui soit

NOUVEAU intérêt payé mensuellement, semi-annuellement ou annuellement.

9%

DEPÔTS À TERME 180-364 JOURS

8 1/2% 30-59 JOURS **9%** 90-364 JOURS **9 1/4%** 1 AN

"MULTITERME". Notre réponse aux personnes qui recherchent plus de flexibilité d'un dépôt à terme.

- Choix d'options variées de paiement des intérêts (options: mensuel, semi-annuel ou annuel).
- Taux variables selon l'option de paiement choisie.
- Termes offrant une grande flexibilité: soit pour un nombre de jours, de mois, d'années.
- Taux U.S. disponible.
- Taux avantageux sur tout montant de 25,000\$ ou plus.
- Dépôt minimum de 5,000\$.
- Disponible pour les personnes qui détiennent un REER autorisé.
- Analysez tous les avantages de notre "MULTITERME", le dépôt le plus polyvalent qui soit et venez nous rendre visite ou encore, appelez-nous.
- Taux sujets à changements.

Banque Commerciale du Canada

Bureau 1400, 1981 Ave. McGill College, Montréal H3A 2Y1, 284-2311

Membre de la Société d'Assurance Dépôt du Canada

Les ventes de bière ont diminué

QUÉBEC (PC) — La vente de bière a diminué pour une première fois au Québec à la fin du mois de juillet.

Les ventes des brasseries ont alors subi une diminution de un pour cent par rapport aux ventes de la même période de 1984.

Selon l'analyste Cynthia Rose-Marel, de la firme Richardson Greenshields, ce ralentissement pourrait signifier que le plafond a été atteint.

En effet, depuis cinq ans, les brasseries ont connu un rythme de croissance soutenu. Toutefois, depuis un an, les ventes plafonnent à l'ensemble du pays.

Au mois de juin, les brasseries québécoises ont vendu 6,218,120 caisses de 24, comparativement à 7,234,115 caisses en juin 84, soit 16 pour cent de moins.

Ces chiffres sont suffisants pour que le directeur général de l'Association des brasseurs, M. Pierre Denniger, reconnaisse que juin 85 a été « pitoyable » pour les brasseries. Il assure toutefois que la situation sera rétablie d'ici la fin du mois d'août.

« Il ne faut pas oublier la grève chez Molson, en juin, qui a eu pour effet de paralyser un important secteur de production », a-t-il rappelé.

STEINBERG INC.

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par les présentes donné qu'un dividende trimestriel de 0,125\$ l'action sur les actions ordinaires et subalternes de classe «A» sans droit de vote, en circulation, de la compagnie a été déclaré payable le 3e jour de septembre 1985 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 19e jour du mois d'août 1985.

Par ordre du Conseil d'administration,

La Vice-Présidente, Directrice générale du service juridique et Secrétaire,

DIANE MARCELIN LAURIN

Montréal, le 5e jour du mois d'août 1985.

Cependant, les maisons d'analyse financière sont catégoriques: l'âge d'or des grandes brasseries, Labatt, Molson et O'Keefe, tire à sa

fin, si on se réfère aux derniers chiffres.

Confrontées à des réalités sociales et économiques nouvelles, « les brasseries ne pourront

plus se contenter des techniques traditionnelles de marketing pour assurer la croissance de leur volume d'affaires », a indiqué M. Michel.

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE 286-1200

■ App/logetements

COURT TERME, meubles, superbes apps et maisons, tout inclus 2 à 12 mois. Troc-Vacances — 286-4194 29-08-85

JEAN BRILLANT, haut duplex, 8 pièces, propre, ensoleillé, chauffé, 7855, septembre — 733-9117 — 332-3881 15-08-85

ADJACENT - OUTREMONT, bas duplex, 61, 2 chambres à coucher, cuisine moderne, garage, jardin, rue très tranquille, près U. de M., 800\$/mois chauffé, 735-6361 poste 245. Après 18h: 738-9158 19-08-85

■ Bateaux

KETCH ALRIQUE 36', acajou sur chaîne diesel, équipé croisière, excellent état, détails raffinés, 32 000\$, (418) 692-0381 16-08-85

■ Bureaux à louer

OUTREMONT, rue Bernard, bureaux luxueux de 150 à 600 pc., climatisé, etc. Tout inclus. 274-2078 23-08-85

OUTREMONT, rue Bernard, petite boutique, très luxueuse pour objets d'art, parfumerie, bijouterie, 150 à 300 pc. 250\$/mois 274-2078 23-08-85

■ Chalets à louer

WELLS BEACH (MAINE), appartement, face océan, 3 chambres. Libre 17 août-30 septembre. (1-207) 646-4206 17-08-85

■ Chambres à louer

N.D.G. chambre pour étudiante près Villa Maria, 200\$/mois. 487-0901-933-0807 14-08-85

■ Condominiums à vendre

CENTRE-VILLE. Quelques appartements à vendre, seulement condominiums luxueux. Sur rendez-vous et sans intermédiaire, heures d'affaires. 866-3068 17-08-85

■ Cours

COURS DE MAQUILLAGE, formation professionnelle. Cinéma, vidéo, photo. Mike Hamilton 289-9146 17-08-85

DÉVELOPPEZ VOTRE sensibilité psychique et améliorez la qualité de votre vie. Conférence le 12 août 1930, 45, Ramada Inn, 1005 Guy. 13-08-85

■ Déménagement

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491 J.N.O.

ACCEPTERAIS Déménagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374 J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps, déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète 253-3275 J.N.O.

■ Gardiennes

CHERCHONS jeune femme, pour enfant 4/5 ans, 5 jours/semaine, 11h à 17h. Outremont. Références (819) 424-7015 (travaux ménagers. Métro Villa Maria 481-2504 14-08-85

N.D.G., nous cherchons une gardienne pour nos 2 enfants, 5 mois et 4 ans. Du lundi au vendredi de 7.30 à 16.30. Les gens travaux ménagers. Métro Villa Maria 481-2504 14-08-85

■ Offres d'emplois

CONTRACTEUR demande avec expérience dans la lingerie pour dames 382-9160 J.N.O.

Gagnez un salaire plus élevé en travaillant dans des pays comme le Koweït, l'Arabie Saoudite, le Venezuela, etc. ou encore l'Alaska, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Pour les commerçants, ouvriers, professionnels, etc. qui désirent travailler à temps partiel, veuillez nous envoyer votre nom et adresse à: W.W.O., C.P. 727, Succursale F, Toronto, Ontario, M4Y 2N6 16-08-85

SECRÉTAIRE JURIDIQUE demandée pour travail à temps partiel, environ 20h/semaine, communiquer 527-1531 17-08-85

■ Offres de services

RÉPARATION de cheminées et de murs de briques. 688-8982 24-08-85

LAVAGE plafonds, tapis, murs, vitres, peinture, plomberie, ouvrage général. 276-4909 J.N.O.

AU PAIR: Jeune suédoise s'exprimant couramment en anglais et désirent travailler sur français, offre ses services pour garder vos enfants et effectuer des travaux ménagers légers. 769-6177 14-08-85

TRAITEMENT DE TEXTES, graphisme sur ordinateur. Documents divers, C.V. Option: impression laser. Anne-Marie 287-1082 11-09-85

■ On demande

Recherche associé, restaurant en pleine croissance — 272-9339 entre 19h et 20h 15-08-85

Achetez vos livres et disques pour argent comptant. Colisée du livre, 1700 rue Berri — 845-0222 J.N.O.

■ Propriétés à louer

BORD DE MER, N.E. vue petit port, plage, hiver/été, parfait état, 4 c.c., 1 s.b., chauffage, remise, 39 000\$, (514) 271-5654, (902) 645-2959, visite 1 au 15 août 16-08-85

STOWE, VERMONT. Maison de ville, 4000 à louer, anné/raison ou mois 3 c.c., 2 s.b., cheminée, sauna, Montréal (514) 342-9716, Stowe, (802) 253-8257 22-08-85

■ Propriétés à vendre

LONGUEUIL, 4 logements luxueux, de pierre des champs, 1 61/2, 3 41/2, salle de jeu, foyer, bara, garage, 2 mins. du métro, logement pour l'acheteur libre 1er décembre 288-5500 IMMEUBLES MONGEVE COURTIER 13-08-85

■ Propriétés à vendre

Canadienne historique, 8 pièces impeccables, 2 arpent, PRES SORTIE CHAMBLY, SUZANNE PREVOST 672-0321 - 671-3365, Royal LePage, courtier 13-08-85

CANDIAC — Une visite s'impose, grand split 8 pièces, 4 chambres, sous-sol fini, bureau, 2 garages, contactez Lucette Brennan 672-6450 - 465-3847, MONTREAL TRUST COURTIER 13-08-85

BROSSARD, cottage en rangée, 3 chambres, sous-sol fini, foyer, garage, 55 000\$, Vente privée — 672-6138 13-08-85

■ Voyages

EXPÉDITION AFRIQUE de l'ouest. Bruxelles — Abidjan (Tunisie, Sahara, Mali, Côte d'Ivoire) 1 mois. Départ 8 octobre — 527-6461 de 12h à 18h 17-08-85

DÉCES

Les avis de décès doivent nous parvenir avant 16 heures pour publication le lendemain.

Mme Louise Gadois — A Outremont, le 10 août 1985, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme Louise Gadois (Landry). Elle laisse dans le deuil ses enfants André (Babs drumm), Denyse, Hélène (Pierre Four-naraki), Pierre (Yvette Bonni), feu Jean et Philippe (trappiste), ses petits enfants et ses arrière-petits enfants, sa sœur Yvonne (feu Pierre De Guise), ses belles-sœurs Pauline (feu René Landry) et Pat (feu Jules Landry) et de nombreux neveux et nièces. Elle sera exposée dimanche et lundi les 11 et 12 août 1985 de 19 h à 22 h. Les funérailles auront lieu mardi le 13 courant. Le convoi funéraire partira des Salons A. Dallaire Inc., 1111 rue Laurier ouest, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, angle Vincent d'Indy et Côte-St-Catherine où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Rougemont. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement

- Du nord. — Rejeton produit par les racines.
- Appareil pour distiller. — Cri sourd d'un homme qui frappe avec effort.
- Fleur. — Change de climat.
- De la Côte d'Ivoire. — Personnage vaniteux.
- Inutile. — Thallium.
- Courbe.
- Forte pièce de charpente qui termine la coque d'un navire à l'avant. — Détester.
- Route rurale. — Manche à air indiquant la direction du vent, sur un terrain d'aviation (arg.).
- Noir. — Sorte de mouette.
- Relative au lis.
- Porte dérobée donnant sur le fossé (fortif.). — Sanie.
- Très jeune enfant. — Accoutumé à la guerre.
- Chemin de ville. — Qui n'a pas de sexe.

Verticalement

- Propos futile. — Brome.
- Qui tire sur la couleur de l'olive. — Pas beaucoup.
- Sert à se couper la barbe. — Corps sphérique.
- Éminence. — Sans abri.
- Ria. — Instrument de musique.
- Borner. — Te rendras.
- Espace infini dans lequel se meuvent les astres. — Fruit.
- Grand-Nord. — Qui est de la nature de l'huile.
- Autocar. — Nourriture du chien. — Obtenu.
- Centre d'une division administrative. — Petite prairie.
- Coups de baguette. — Atmosphère. — Patrie d'Abraham.
- Qualité de ce qui est un. — Poche abdominale.

Solution de samedi

ORBITAIRE, TC, HAUTEUR, CRUE, INTERVALLE, N, OC, RENOUAIS, ETAIN, US, NO, NS, TOTALISER, ECRIN, MOELLE, FI, EN, SAVER, EG, ABC, NES, LE, G, E, AL,

LE DEVOIR ECONOMIQUE

TAUX D'INTERET

Tableau comparatif des TAUX HYPOTHECAIRES et de PRETS PERSONNELS

Institutions financières	Unifamilial Duplex/Triplex				Multilogement				Semi-commercial et commercial				Prêts personnels
	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	
Banques													
Commerce	10	10%	11%	11%	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	12%
Épargne	9%	10%	11%	11%	10	11	11½	12	10	11	11½	12	11%
Montréal	10	10%	11%	11%	—	—	11%	11%	—	—	11½	12	11%
Nationale	10	10%	11%	11%	10%	11	11½	12	10½	11%	11%	12%	11%
Nouvelle-Écosse	10	10%	11%	11%	—	—	—	—	—	—	—	—	11%
Royale	10	10%	11%	11%	—	—	—	—	—	—	—	—	12%
Toronto-Dominion	10	10%	11%	11%	—	—	11%	12	10%	11%	11½	12	11%
Caisses pop. Mtl.*	10	10%	11%	—	10%	11	11½	—	11	n/d	n/d	n/d	11½
Caisses pop. Qbc.*	10	10%	11%	11%	10%	11	11½	12	11½	—	—	—	10%
Fiducies													
Canada Trust	10	10%	11%	11%	10%	11	11½	12	10%	11	11½	12	13
Crédit-Foncier	10	10%	11%	11%	10	10%	11%	11%	10%	11	11½	12	—
Fiduciaires	10	10%	11%	11%	10	10%	11%	11%	10	10%	11%	11%	—
Fiducie Guardian	10	10%	11%	11%	10	10%	11%	11%	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Fiducie Québec	10	10%	11%	11%	10%	11	11%	11%	10%	11	11%	11%	—
First City	—	—	—	—	10	10%	11%	12	10	10%	11%	12	—
Guaranty Trust	10	—	—	—	10	—	—	—	—	—	—	—	—
Montréal Trust	10	11	11½	12	10	11	11½	12	10	11	11½	12	—
Permanent	10	10%	11%	11%	10%	11	11½	11%	10%	11	11½	11%	12%
Prêt et Revenu	10	10%	11%	11%	10	10%	11%	11%	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Soc. Nat. Fiducie	10	10%	11%	11%	10	10%	11%	11%	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Trust Général	10	10%	11%	11%	10	10%	11%	11%	10%	11%	11%	12%	—
Trust National	10	10%	11%	11%	10%	11	11½	12	10%	11	11½	12	11%
Trust Royal	10	10%	11%	11%	10%	11	11½	12	10%	11	11½	12	11%

Compilation Fiducie du Québec — 6 août 1985 * Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec et de Québec.

Tableau comparatif des taux d'intérêts sur les DÉPÔTS GARANTIS

Institutions financières	Court terme						Long terme					
	Dépôt min. (\$)	À demande 1 à 29 jrs	30 - 59 jrs	60 - 89 jrs	90 - 179 jrs	180 - 364 jrs	Dépôt min. (\$)	1 an annuel	2 ans annuel	3 ans annuel	4 ans annuel	5 ans annuel
Banques												
Commerce	5,000	—	7¼	7½	7¾	8	1,000	8%	9%	10%	10½	10½
Commerciale	5,000	—	8½	8¾	9	9	1,000	9¼	9%	10	10¼	10½
Continental	5,000	—	7¼	7½	7¾	8	1,000	9	9%	10%	10½	10½
Épargne	3,000	—	7¼	7½	7¾	8	1,000	8½	9%	10%	10½	10½
Mercantile	5,000	—	7¼	7½	7¾	8	5,000	8¼	8½	8¾	9	9¼
Montréal	5,000	—	7¼	7½	7¾	8	1,000	8%	9%	10	10½	10½
Nationale	5,000	—	7¼	7½	7¾	8	1,000	8%	9%	10%	10½	10½
Nouvelle-Écosse	5,000	—	7¼	7½	7¾	8	1,000	8%	9%	9%	9%	10
Royale	5,000	—	7¼	7½	7¾	8	1,000	8%	9%	10	10½	10½
Toronto-Dom.	5,000	—	7¼	7½	7¾	8	1,000	8%	9%	10	10½	10½
Caisses pop. Mtl.*	5,000	—	7¼	7½	7¾	8	2,000	8%	9%	9%	—	—
Caisses Pop. Qbc.*	3,000	—	7¼	7½	7¾	8	1,000	8%	9%	10%	10½	10½
Fiducies												
Canada Trust	5,000	—	7¼	7½	7¾	8	1,000	9	9%	10%	10½	10½
Crédit-Foncier	5,000	—	7¼	7½	7¾	8	500	9¼	9%	10%	10½	11%
Fiduciaires	5,000	—	7¼	7½	7¾	8	500	9	9%	10%	10½	10½
Fiducie Guardian	5,000	—	7¼	7½	7¾	8	1,000	9	9%	10%	10½	10½
Fiducie Québec	5,000	—	7¼	7½	7¾	8	1,000	9	9%	10%	10½	10½
First City Trust	5,000	—	7¼	7½	7¾	8	500	9	9%	10%	10½	11
Guaranty Trust	5,000	—	7¼	7½	7¾	8	1,000	9	10	10%	10½	10½
Montréal Trust	5,000	—	7¼	7½	7¾	8	1,000	9	10	10½	10½	11
Morquard Trust	10,000	—	7¼	7½	7¾	8	1,000	9¼	9%	10%	10½	10½
Permanent	5,000	—	7¼	7½	7¾	8	1,000	9	9%	10%	10½	10½
Prêt et Revenu	5,000	—	7¼	7½	7¾	8	500	9	9%	10%	10½	10½
Soc. Nat. Fid.	2,000	—	7¼	7½	7¾	8	500	9	9%	10%	10½	10½
Trust Général	5,000	—	7¼	7½	7¾	8	1,000	9¼	9%	10%	10½	10½
Trust National	5,000	—	7¼	7½	7¾	8	500	9	9%	10%	10½	11
Trust Royal	5,000	—	7¼	7½	7¾	8	1,000	9	9%	10%	10½	10½

Compilation Fiducie du Québec — 6 août 1985 * Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec, et de Québec.

Les exportateurs de céréales sont inquiets

WINNIPEG (PC) — L'endettement de plusieurs pays d'Amérique latine inquiète l'industrie canadienne d'exportation de céréales.

Marché en croissance pour les exportations canadiennes, les pays d'Amérique latine bénéficient de prêts garantis par Ottawa.

Le Canada a déjà dû rééchelonner le remboursement de centaines de millions de dollars de dettes contractées par des pays latino-américains pour l'achat de céréales canadiennes.

« Nous sommes de plus en plus préoccupés par cette situation », a indiqué le directeur de l'information de

la Commission canadienne du blé, M. John Morris. Au cours de l'année 1983-84, la commission a vendu à crédit 4,2 millions de tonnes de blé et d'orge cultivés par des agriculteurs de l'ouest canadien.

Le remboursement de la dette s'échelonnera généralement sur trois ans. Certains pays ont réussi à faire repousser cette échéance de trois à huit ans.

Les ventes de 1983-84 valaient environ \$840 millions. Les exportations vers le Brésil, le Mexique et le Pérou - pays souffrant de graves problèmes financiers - forment le tiers de ce montant.

Le Brésil, qui est devenu au fil des ans le troisième plus important acheteur de blé canadien, après l'Union soviétique et la Chine, détient le record de la dette extérieure parmi l'ensemble des pays du tiers-monde, avec des redevances de \$100 mil-

liards. Le Mexique est en deuxième place.

La récente rencontre des pays latino-américains à La Havane a donné lieu à des rumeurs sur l'éventualité que les pays endettés décident de ralentir leurs paiements. Le président cubain Fidel Castro a même appelé ses voisins à arrêter leurs versements.

Un analyste du marché du grain, Allister Hickson, de Statistique Canada, ne croit pas que les pays latino-américains soient susceptibles de faire défaut dans le remboursement de leurs dettes, au moins dans le secteur des denrées alimentaires.

M. Hickson ainsi que d'autres analystes estiment que la menace n'est pas vraiment sérieuse, mais constitue plutôt une mesure de pression visant à obtenir un rééchelonnement de la dette extérieure des pays d'Amérique latine.

Commodore compte beaucoup sur son nouvel Amiga

MIKE FUHRMANN de la Presse canadienne

Le tout nouveau micro-ordinateur de Commodore n'a pas encore atteint les magasins de détail qu'il retient beaucoup l'attention.

L'appareil, qui se veut le concurrent direct des Macintosh d'Apple, ST d'Atari et autres micro-ordinateurs conçus pour les petites maisons d'affaires et les professionnels, est difficilement comparable à ce qui est déjà sur le marché, affirme Commodore.

« Il ne ressemble à aucun autre appareil sur le marché », affirme Richard McIntyre, vice-président des ventes de Commodore, à Toronto.

Pourtant, si le consommateur retient que l'Amiga est réellement différent de ses concurrents, ce pourrait être là un désavantage pour son concepteur.

Les maisons d'affaires ont manifesté une préférence marquée pour les micro-ordinateurs IBM ou ceux qui leur sont compatibles, et non pas pour les appareils procédant de nouvelles technologies. Ainsi, le Macintosh d'Apple, un des quelques rares micro-ordinateurs qui se soient éloignés des standards d'IBM, a de la difficulté à pénétrer le marché commercial.

Vu de l'extérieur, l'Amiga ressemble beaucoup à tous les autres micro-ordinateurs. Il est compact, d'une esthétique discrète, son clavier est standardisé et il est accompagné d'une souris permettant d'alimenter les informations dans l'appareil.

L'intérieur de l'Amiga est pour le moins différent, toutefois. Plutôt que de miser sur un seul micro-processeur, comme c'est le cas pour la majorité de ces appareils, l'Amiga abrite un micro-processeur principal — le Motorola 68000 (également utilisé dans le Macintosh) — et trois micro-processeurs spéciaux conçus pour des tâches précises. Ces trois derniers micro-processeurs permettent à l'Amiga de créer certaines fonctions surprenantes, notamment des graphiques impressionnants.

L'Amiga projette plus de couleurs que tous les autres micro-ordinateurs ordinaires. Il peut donc se révéler précieux pour les artistes commerciaux, les décorateurs, les architectes et autres professionnels qui se consacrent au design ou à des travaux d'animation.

Ces graphiques, ainsi que la mémoire sonore de l'appareil, en font une machine intéressante pour les jeux vidéo. Plusieurs fabricants américains de logiciels ont même affirmé que l'Amiga est le meilleur micro-ordinateur personnel et ils se préparent à inonder le marché de nouveaux programmes.

A \$2,000 pour l'unité de base — ce qui comprend une mémoire de 256,000 caractères, un lecteur de disquettes de 3.5 pouces, mais sans écran — le consommateur ne va certes pas adopter l'Amiga pour le transfert de données en appareil pour jeux vidéo.

En lui ajoutant un écran comportant 512,000 caractères de mémoire, l'appareil coûtera environ \$3,000, sur le marché canadien, lors de son lancement en octobre prochain. Un périphérique sera offert en option qui pourra porter la mémoire à huit millions de caractères.

L'Amiga peut également réaliser plusieurs types d'opérations simultanément, grâce à des fenêtres distinctes apparaissant sur l'écran. Cette possibilité est toutefois plus impressionnante qu'utile du fait que rares sont les consommateurs qui accompliront plus d'une tâche à la fois.

Une autre particularité que le consommateur ne jugera certes pas indispensable est son générateur vocal. Branché, ce périphérique reproduit vocalement — d'une voix mâle ou féminine, rapidement ou lentement, selon les besoins — toute phrase affichée à l'écran.

Commodore s'est assuré du côté pratique de l'Amiga en le concevant de façon à ce qu'il puisse digérer les logiciels réalisés pour les micro-ordinateurs IBM.

Cette compatibilité se concrétise toutefois de façon inhabituelle. L'utilisateur doit insérer une disquette spéciale — coûtant environ \$150 — dans le lecteur intégré pour que l'Amiga pense IBM PC. Les logiciels standards sur disquettes de IBM — y compris le programme d'analyse financière Lotus 1,2,3 —, peuvent être insérés dans un second lecteur pour entrer dans la mémoire de l'Amiga.

Cette technique, qualifiée d'« émulation de logiciels », diffère des méthodes généralement utilisées pour rendre un micro-ordinateur compatible aux IBM. Elle nécessite en effet l'addition de périphériques contenant les plus importants micro-processeurs utilisés dans les IBM.

L'Amiga de Commodore n'est pas parfait pour autant. Ainsi, certains programmes ne fonctionnent pas aussi rapidement sur l'Amiga que l'IBM PC. Les logiciels comptables, notamment, fonctionnent jusqu'à 70 pour cent plus lentement. Commodore promet de mettre bientôt en marché un autre périphérique en option, coûtant également \$150, que la compagnie appelle un « accélérateur » qui rendra l'Amiga concurrentiel à l'IBM au chapitre de la vitesse d'exécution.

Commodore refuse également de garantir que tous les logiciels d'IBM seront compatibles à l'Amiga.

National Défence Défense nationale

AVIS AU PUBLIC

ZONE DANGEREUSE LAC SAINT-PIERRE

En 1952, le Gouvernement fédéral désignait comme ZONE DANGEREUSE la partie du lac Saint-Pierre située au sud du chenal de navigation et autorisait le Centre d'essais et d'expérimentation de la Défense nationale à Nicolet d'y procéder au tir d'artillerie. La délimitation exacte de cette ZONE DANGEREUSE figure à la fin du présent avis.

L'expression ZONE DANGEREUSE signifie, dans ce cas, que des tirs d'artillerie peuvent être effectués en tout temps à l'intérieur de cette zone et que toute personne qui en franchit les limites peut être exposée au danger. En dépit du fait que le ministère de la Défense nationale prend toutes les mesures raisonnables en vue d'éviter que des accidents ne se produisent, quiconque pénètre dans la ZONE DANGEREUSE le fait à ses risques et périls.

Le ministère de la Défense nationale est également propriétaire d'un lopin de terre longeant la rive sud du lac Saint-Pierre et qui s'étend de la rivière Nicolet à une pointe de terre connue sous le nom de Longue Pointe située directement au nord du village de Baieville. Ce lopin est clôturé et un nombre suffisant d'affiches portant l'inscription ENTREE INTERDITE y sont installées. Toute personne qui enfreint ce règlement s'expose au danger. Veuillez prendre note que ce terrain est aussi officiellement reconnu comme réserve d'oiseaux et qu'il y est strictement interdit de chasser.

Toute personne découvrant un objet suspect soit à l'intérieur des limites de la ZONE DANGEREUSE, soit en aval du fleuve ou ailleurs doit éviter de le déplacer, marquer le mieux possible son emplacement et prévenir le détachement local de la Sûreté du Québec. Bien que la majeure partie des projectiles tirés dans la ZONE DANGEREUSE soient inoffensifs, certains peuvent être une source de danger et la distinction entre ces deux catégories ne peut être établie que par des experts en la matière. Il est strictement interdit de collectionner ces objets et tenter de les déplacer ou même y toucher de façon non avertie pourrait être dans certains cas bien spécifiques extrêmement dangereux.

Le présent avis ne comporte aucune modification des conditions en vigueur; il n'est publié qu'à titre de rappel à tous les intéressés.

DÉLIMITATION DE LA ZONE DANGEREUSE

Commence à un point de la digue de l'île Moras, à proximité de l'embouchure de la rivière Nicolet, à 46° 15' 00" de latitude nord et à 72° 39' 14" de longitude ouest;

de là, en direction ouest, à 46° 15' 00" de latitude nord jusqu'à un point situé à environ 455 mètres de la ligne du chenal de navigation à 46° 15' 00" de latitude nord et 72° 43' 20" de longitude ouest;

de là suivant la ligne sud du chenal de navigation, à une distance de quelque 455 mètres jusqu'à un point situé à 46° 09' 20" de longitude nord et à 72° 56' 20" de longitude ouest;

de là, vers le sud-est jusqu'à la Pointe à Comtois, située à l'est de l'embouchure de la rivière Saint-François, à 46° 07' 21" de latitude nord et à 72° 55' 00" de longitude ouest;

de là, vers le nord-est, le long de la rive sud du lac Saint-Pierre jusqu'à un point situé à 46° 12' 17" de latitude nord et à 72° 39' 24" de longitude ouest;

de là, vers le nord-est, jusqu'à un point situé sur la rive ouest de la rivière Nicolet à 46° 13' 58" de latitude nord et à 72° 38' 28" de longitude ouest;

de là, vers le nord, le long de la rive ouest de la rivière Nicolet jusqu'au point de départ.

PAR ORDRE

Sous-ministre
Ministère de la Défense Nationale

Ottawa (Ontario)
Canada
17630-77

Canada

National Défence Défense nationale

AVIS AU PUBLIC

CHAMP DE TIR DE FARNHAM (QUÉBEC)

Des exercices de tir aux armes portatives se poursuivront de jour et de nuit au Champ de tir de Farnham (Québec), jusqu'à nouvel ordre.

Ce champ de tir se trouve sur une propriété du MDN, située à l'intérieur du Camp militaire de Farnham, sur la rive gauche de la rivière Yamaska, à environ 2,8 km au nord-ouest de Farnham. Il est possible d'obtenir un plan détaillé du champ de tir en s'adressant au chef du Génie construction de la BFC Montréal.

Tous les chemins, routes et voies d'accès à la zone du camp sont indiqués par des affiches libellées en français et en anglais, interdisant l'entrée dans la zone.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS EGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un objet que vous croyez explosif, prévenez la police de votre localité, qui prendra les mesures nécessaires.

Il est interdit à toute personne non autorisée de pénétrer dans la zone ci-dessus.

PAR ORDRE

Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77

Canada

National Défence Défense nationale

AVIS AU PUBLIC

CHAMP DE TIR DE MONT-BRUNO

Jusqu'à avis contraire, il y aura des exercices de tir de jour et de nuit au champ de tir de Mont-Bruno.

La zone de danger est circonscrite par les limites du camp de Mont-Bruno près de Saint-Basile-le-Grand (Québec), et sise dans la paroisse Sainte-Julie (cinquième concession) et la paroisse Saint-Bruno. Il est possible d'obtenir un plan détaillé du champ de tir de Saint-Bruno en s'adressant au chef du Génie construction de la BFC Montréal.

Tous les chemins, routes et voies d'accès à la zone du camp sont indiqués par des affiches libellées en français et en anglais, interdisant l'entrée dans la zone.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS EGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un objet que vous croyez explosif, prévenez la police de votre localité, qui prendra les mesures nécessaires.

Il est interdit à toute personne non autorisée de pénétrer dans la zone ci-dessus.

PAR ORDRE

Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77

Canada

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ

POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS

844-3361

ABONNEMENT AU DEVOIR

Pour recevoir LE DEVOIR à votre porte tous les jours du lundi au samedi, vous n'avez qu'à remplir et nous retourner le coupon-réponse.

NOUS VOLONS VERS L'EUROPE TOUS LES JOURS À CES PRIX, POURQUOI NE PAS FAIRE COMME NOUS



\$185/\$212

19:00 pm — 7:00 am

7:00 am — 19:00 pm

VOLS QUOTIDIENS VERS BRUXELLES, PORTE D'ENTRÉE DE L'EUROPE

Le 8 septembre prochain, nous débutons notre service quotidien à destination de l'Aéroport National de Bruxelles (Belgique), via Newark. Ces vols sont desservis par de spacieux et confortables Boeings 747 qui s'envolent de l'Aéroport International de Newark tous les jours de la semaine.

Nous pensons que vous devriez voyager quand vous voulez, où vous voulez.
Peu importe la destination.

3 DÉPARTS QUOTIDIENS VERS NEW YORK/NEWARK—\$39				TOUT SIÈGE TOUT VOL	
DE MONTRÉAL-MIRABEL VIA NEWARK VERS:		PRIX	GREENSBORO		\$79/\$119
ALBANY		\$78	HARTFORD/SPRINGFIELD		\$79
ATLANTA		\$105	HOUSTON-HOBBY		\$145/\$172
BALTIMORE		\$79	JACKSONVILLE		\$138
BIRMINGHAM		\$92/\$133	MELBOURNE, FL		\$165
BOSTON		\$83	MIAMI		\$165
CHARLOTTE		\$79/\$119	MINNEAPOLIS/ST. PAUL		\$133/\$199
CHICAGO		\$145	NASHVILLE		\$92/\$133
CINCINNATI		\$79/\$119	NORFOLK/VIRGINIA BEACH		\$83
CLEVELAND		\$79/\$119	ORLANDO		\$165
COLUMBIA, SC		\$79/\$119	PITTSBURGH		\$99
COLUMBUS		\$79/\$119	PROVIDENCE		\$78
DALLAS/FT. WORTH		\$131	RALEIGH/DURHAM		\$79/\$119
DAYTON		\$79/\$119	ST. PETERSBURG/TAMPA		\$165
DENVER		\$145/\$172	SARASOTA/BRADENTON		\$165
DETROIT		\$79/\$119	WASHINGTON-DULLES		\$65/\$78
FT. LAUDERDALE		\$165	WASHINGTON-NATIONAL		\$83
FT. MYERS		\$165	WEST PALM BEACH		\$165
SAN FRANCISCO/ OAKLAND	ÉCONOMIE	\$213/\$267	LONDRES, ANGLETERRE	ÉCONOMIE	\$306
	PREMIÈRE	\$469		PREMIÈRE	\$642
LOS ANGELES	ÉCONOMIE	\$213/\$267	BRUXELLES, BELGIQUE	ÉCONOMIE	\$185/\$212
	PREMIÈRE	\$469		PREMIÈRE	\$655/\$682

Les tarifs sont exprimés en dollars canadiens. Prix en vigueur jusqu'au 4/9/85. Prix vers Bruxelles sujets à approbation gouvernementale. Tous les vols atterrissent au Terminal C — Aéroport International de Newark.

PEOPLEExpress
POUR LE VOYAGEUR AVISÉ.

POUR RÉSERVER, TÉLÉPHONEZ — MONTRÉAL (514) 875-6787 — BURLINGTON (802) 863-2509
OU APPELEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES.

CINEMA

ASTRE I: (327-5001) — "Police académie II au boulot" 7 h 20, 9 h.

ASTRE II: — "Rambo (First blood part II)" 7 h 15, 9 h 15.

ASTRE III: — "Back to the future" 7 h 15, 9 h 15.

ASTRE IV: — "Weird science" 7 h 10, 9 h.

BERRI I: (288-2115) — "Dangereusement votre" 12 h, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 40.

BERRI II: — "La route des incandescentes" 2 h 5, 8 h.

BERRI III: — "Police académie II" 12 h 05, 1 h 50, 3 h 40, 5 h 35, 7 h 20, 9 h 10.

BERRI IV: — "La porte larelette" 12 h 10, 2 h 30, 5 h 40, 7 h 30, 9 h 20.

BERRI V: — "S.O.S. fantômes" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.

BONAVENTURE I: (861-7275) — "St-Elmo's fire" 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 30.

BONAVENTURE II: — "E.T. the extra terrestrial" 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30.

BROSSARD I: (465-5906) — "Fright night" 2 h 7, 9 h.

BROSSARD II: (465-5906) — "Real genius" 2 h 7, 9 h 30, 9 h 40.

BROSSARD III: — "Back to the future" 2 h 7, 9 h 20.

CINEMA CAPITOL: (849-0041) — "Mad Max beyond thunderdome" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 15, 9 h 15.

CARTIER-LAVAL: (863-5124) — "Dangereusement votre" 7 h, 9 h 30.

CHAMPLAIN I: (254-6855) — "E.T. the extra terrestrial" 2 h, 4 h 30, 7 h 15, 9 h 30.

CHAMPLAIN II: — "Back to the future" 2 h 20, 4 h 40, 7 h 20, 9 h 20.

CINEMA V: 5560 ouest Sherbrooke (489-5559) — "La Balance" 7 h 15, 9 h 30, 11 h 30.

CINEMA V: 200 e Dorchester (283-8229) — Relache.

CINEMA DE PARIS: (875-1882) — "Fright night" 2 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20.

CINEMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239) — "The Dirty Picture Show" 13 h, 14 h 30, 16 h, 17 h 30, 19 h, 20 h 30, 22 h.

CINEMATHEQUE QUÉBÉ COISE: (842-9763) — Relache.

CINÉPLEX I: — "E.T. the extra terrestrial" 1 h 30, 1 h 50, 3 h 30, 7 h 30, 9 h 30.

CINÉPLEX II: — "Emerald Forest" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.

CINÉPLEX III: — "Purple rose of Cairo" 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25.

CINÉPLEX IV: — "Desperately seeking Susan" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.

CINÉPLEX V: — "Rambo" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.

CINÉPLEX VI: — "Amadeus" 1 h 30, 5 h, 8 h 30.

CINÉPLEX VII: — "Back to the future" 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35.

CINÉPLEX VIII: — "Back to the future" 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 20.

CINÉPLEX IX: — "The Legend of Billie Jean" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.

CINEMA MONTREAL I: (521-7870) — "S.O.S. fantômes" 5 h 30, 9 h 30, "Sheena, reine de la jungle" 7 h 25.

CINEMA MONTREAL II: — "Gremlins" 6 h, 9 h 45 — "Police Académie II" 7 h 45.

COMPLEXE DES JARDINS I: (288-3141) — "Destructor" 12 h 05, 15 h 45, 19 h 25 — "Razorback" 14 h, 17 h 40, 21 h 20.

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 191 ouest St-Paul (842-2003) — Jazz tous les soirs — Le groupe Jim Hillman avec Ivan, Pierre Cormier, J. Hillman, batterie, P. Cormier percussion, congas, M. Daviault, sax, saxophone, G. Hébert, sax, R. Séguin, basse, J. Labelle, guitare. Du 13 au 17 août, spectacles, 10h, 11h 30 et 20h 45.

AQUARIUM DE HÉLÈNE: La Ronde, Ile Ste-Hélène (872-4656) — Ouvert tous les jours de 12h à 22h jusqu'au 2 sept.

ARENA MAURICE RICHARD: 2800 rue Vau (255-4222) — Gala Musical avec le baryton Denis Quilico, le ténor Emmanuel Mauro, le basse Pierre Charbonneau et la soprano Nicole Lorange interpréteront l'opéra de Verdi, "Ernani", les 12 et 14 août.

CAFÉ CAMPUS: 3315 Queen Mary (735-1259) — Démonstration de Tae-Kwon-Do à 22h, le 12 août, entrée libre.

CAFÉ-CONCERT LA BELLE ÉPOQUE: St-Timothée (373-3262) — Freddyde, music-hall, dès le 13 juin, du mer. au ven. 21h, sam. 19h 30 et 22h 30, dim. 20h.

CAFÉ-CONCERT LA CHAÏNE: 342 est rue Ontario (843-8620) — Tous les mardis sors sortent Flamenco Bar, Sonia Del Rio, et Antonio Rodriguez à la guitare, à 21h.

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN: 4303 St-Denis, Mt (843-4384) — Le sexe c'est pas toujours rose — de et avec Angèle Parent, et Ghislaine Tremblay, m. en s. Réjean Wagner, du 19 juin au 8 sept. à 20h, mer. au dim.

CENTRE D'ÉCRITURE: 4266 St-André, Mt (527-5248) — Ateliers libres d'écriture avec intégration de la comptabilité bio-énergétique, tous les lundis à 18h.

CENTRE D'INTERPRÉTATION DU PARC HISTORIQUE DE LACHINE: 1255 Boul. St-Joseph, Lachine (637-7433) — Le Théâtre de l'Entrepôt présente "J'aurai ta peau" de Mario Arcand, Jean Gagnon, Carlo Napier et Marie-Josée Picard, du 21 juin au 16 août, français, ven. sam. 20h, anglais, dim. 20h.

CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656) — Tous les soirs l'Ensemble Elder Léger, à 17h 30.

HÔTEL MERIDIEN: à complex Desjardins, Mt (285-1450) — Bar du Foyer. Deux pianos, deux vedettes, Claude Fois, du lun. au ven. de 17h à 20h — Fred Neylor, du mar. au sam. de 20h à 24h.

HÔTEL DE LA MONTAGNE: 1430 de la Montagne (288-5656) — Charles Bensoussan, du lun. au ven. 17h à 21h — "Carole Parisien, mer. au sam. 21h, à 01h.

LE GRAND HOTEL: 777 Université (879-1370) — Bar tour de ville. Le Quatuor Transit Band, en spectacle du 2 juillet au 1 sept., mer. au dim. 21h à 2h — Bar La Verrière, piano-bar avec Roland Devèze mar. au sam. 19h 00 à 00 00 — Diner-dansant avec pianiste Gerry Pucci — Diner-théâtre Les Masques — "Razz" M. Jazz à compter du 18 avril.

LOEWS V: — "Witness" 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25.

MERCER: (255-6224) — "S.O.S. fantômes" 9 h 15, "Le meilleur" 7 h.

OUIMETOSCOPE: (525-8600) — "Guerre et amour" 7 h, "Mad beyond thunderdome" 7 h, 9 h 15.

OUTREMENT: (277-4145) — "La déchirure" 12 h 30, "L'illusionniste" 9 h 30.

PALACE I: (866-6991) — "Mad Max beyond thunderdome" 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35.

PALACE II: — "A view to a kill" 12 h 15, 2 h 30, 4 h 35, 6 h 50, 9 h 10.

PALACE III: — "Pale rider" 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20.

PALACE IV: — "National lampoon's european vacation" 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 9 h 15.

PALACE V: — "National lampoon's european vacation" 12 h, 1 h 45, 3 h 30, 5 h 15, 7 h, 8 h 45.

PALACE VI: — "The cocaine kid" 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 30.

PARADIS I: (866-6991) — "Police academy II au boulot" 8 h 15 — "Bonjour les vacances" 12 h 30, 9 h 55.

PARADIS II: — "L'extra-terrestre" 8 h 45 — "Attention les dégâts" 7 h.

PARADIS III: — "Gremlins" 9 h — "Académie de police" 7 h 30.

CINEMA PARALLELE: (843-6001) — "Tokyo Ga" 21 h 30.

PARISIEN I: (866-3856) — "Alida" 12 h 40, 2 h 30, 4 h 20, 6 h 10, 8 h, 9 h 50.

PARISIEN II: — "La puce et le privé" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40.

PARISIEN III: — "Les zéros de conduite" 12 h 35, 2 h 20, 4 h 05, 5 h 50, 7 h 35, 9 h 20.

PARISIEN IV: — "Witness" 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30.

PARISIEN V: — "Les prisonniers du château" 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40.

PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — "Dangereusement votre" 7 h, 9 h 15.

PLACE LONGUEUIL II: — "Police Académie II" 7 h, 9 h.

PLACE VILLE-MARIE I: (866-0689) — "Almost you" 12 h 20, 2 h 10, 4 h, 5 h 50, 7 h 40, 9 h 30.

PLACE VILLE-MARIE II: — "The man with one red shoe" 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h 45, 9 h 30.

PLACE ALEXIS NIKON I: (935-4246) — "Back to the future" 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 7 h, 9 h 20.

PLACE ALEXIS NIKON II: — "World Science" 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h.

PLACE ALEXIS NIKON III: — "Real Genius" 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30.

PLACE DU CANADA: (861-4595) — "Silverado" 7 h, 9 h 30.

SAINT-DENIS I: (845-3222) — "Prédateur" 12 h 10, 2 h 10, 15 h, 17 h, 19 h, 21h.

SAINT-DENIS II: — "Starfighter" 13 h 50, 17 h 30, 21 h 10 — "Conan le destructeur" 12 h 05, 15 h 40, 19 h 20.

SAINT-DENIS III: — "Witness" 7 h 20, 9 h 30.

SAINT-DENIS IV: — "Mad Max beyond thunderdome" 7 h 15, 9 h 20.

SAINT-DENIS V: — "Les zéros de conduite" 6 h 15, 8 h, 9 h 45.

SAINT-DENIS VI: (867-5207) — "La route des incandescentes" 12 h, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 30, 9 h 20.

SAINT-DENIS VII: — "Witness" 7 h 20, 9 h 30.

SAINT-DENIS VIII: — "Mad Max beyond thunderdome" 7 h 15, 9 h 20.

SAINT-DENIS IX: — "The zéros de conduite" 6 h 15, 8 h, 9 h 45.

SAINT-DENIS X: (867-5207) — "La route des incandescentes" 12 h, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 30, 9 h 20.

SAINT-DENIS XI: — "Witness" 7 h 20, 9 h 30.

SAINT-DENIS XII: — "Mad Max beyond thunderdome" 7 h 15, 9 h 20.

SAINT-DENIS XIII: — "Witness" 7 h 20, 9 h 30.

SAINT-DENIS XIV: — "Mad Max beyond thunderdome" 7 h 15, 9 h 20.

SAINT-DENIS XV: — "Witness" 7 h 20, 9 h 30.

SAINT-DENIS XVI: — "Mad Max beyond thunderdome" 7 h 15, 9 h 20.

SAINT-DENIS XVII: — "Witness" 7 h 20, 9 h 30.

SAINT-DENIS XVIII: — "Mad Max beyond thunderdome" 7 h 15, 9 h 20.

SAINT-DENIS XIX: — "Witness" 7 h 20, 9 h 30.

SAINT-DENIS XX: — "Mad Max beyond thunderdome" 7 h 15, 9 h 20.

SAINT-DENIS XXI: — "Witness" 7 h 20, 9 h 30.

SAINT-DENIS XXII: — "Mad Max beyond thunderdome" 7 h 15, 9 h 20.

SAINT-DENIS XXIII: — "Witness" 7 h 20, 9 h 30.

SAINT-DENIS XXIV: — "Mad Max beyond thunderdome" 7 h 15, 9 h 20.

SAINT-DENIS XXV: — "Witness" 7 h 20, 9 h 30.

SAINT-DENIS XXVI: — "Mad Max beyond thunderdome" 7 h 15, 9 h 20.

SAINT-DENIS XXVII: — "Witness" 7 h 20, 9 h 30.

SAINT-DENIS XXVIII: — "Mad Max beyond thunderdome" 7 h 15, 9 h 20.

SAINT-DENIS XXIX: — "Witness" 7 h 20, 9 h 30.

SAINT-DENIS XXX: — "Mad Max beyond thunderdome" 7 h 15, 9 h 20.

SAINT-DENIS XXXI: — "Witness" 7 h 20, 9 h 30.

SAINT-DENIS XXXII: — "Mad Max beyond thunderdome" 7 h 15, 9 h 20.

SAINT-DENIS XXXIII: — "Witness" 7 h 20, 9 h 30.

SAINT-DENIS XXXIV: — "Mad Max beyond thunderdome" 7 h 15, 9 h 20.

SAINT-DENIS XXXV: — "Witness" 7 h 20, 9 h 30.

SAINT-DENIS XXXVI: — "Mad Max beyond thunderdome" 7 h 15, 9 h 20.

SAINT-DENIS XXXVII: — "Witness" 7 h 20, 9 h 30.

SAINT-DENIS XXXVIII: — "Mad Max beyond thunderdome" 7 h 15, 9 h 20.

SAINT-DENIS XXXIX: — "Witness" 7 h 20, 9 h 30.

SAINT-DENIS XL: — "Mad Max beyond thunderdome" 7 h 15, 9 h 20.

SAINT-DENIS XLI: — "Witness" 7 h 20, 9 h 30.

SAINT-DENIS XLII: — "Mad Max beyond thunderdome" 7 h 15, 9 h 20.

SAINT-DENIS XLIII: — "Witness" 7 h 20, 9 h 30.

SAINT-DENIS XLIV: — "Mad Max beyond thunderdome" 7 h 15, 9 h 20.

SAINT-DENIS XLV: — "Witness" 7 h 20, 9 h 30.

SAINT-DENIS XLVI: — "Mad Max beyond thunderdome" 7 h 15, 9 h 20.

SAINT-DENIS XLVII: — "Witness" 7 h 20, 9 h 30.

SAINT-DENIS XLVIII: — "Mad Max beyond thunderdome" 7 h 15, 9 h 20.

SAINT-DENIS XLIX: — "Witness" 7 h 20, 9 h 30.

SAINT-DENIS L: — "Mad Max beyond thunderdome" 7 h 15, 9 h 20.

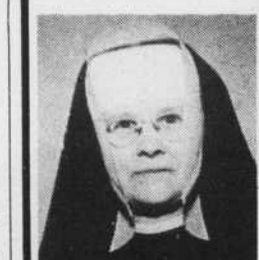
AVIS PUBLICS

AVIS
RETROCESSION DU TRANSPORT GÉNÉRAL DE CRÉANCES
Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du Code Civil de la Province de Québec que La Banque Toronto Dominion a rétrocedé et rétransféré toutes les créances et comptes de débiteurs actuels et futurs à Benoît, Hébert, Beaudoin et Associés Inc. Ce transport général de créances avait été signé antérieurement le 24e jour de décembre 1982 et enregistré au Bureau d'enregistrement de la division de Montréal sous le numéro 3320326.
La présente rétrocession a été signée le 23e jour de janvier 1985 et enregistrée au Bureau d'enregistrement de la division de Montréal le 31e jour du mois de janvier 1985 sous le numéro 3552952.
Date à Montréal, ce 6e jour d'août 1985.

AVIS
Prenex avis que le requérant, Gérard Lagace Ltee, sis à Bécancour, Côte-Roussie, P.Q. région 1, détenteur du permis Q, s'adresse à la Commission de Transport Bécancour Inc., sis à Bécancour, Côte-Roussie, P.Q. région 1, le tout conformément aux dispositions de l'article 30 des R.P.I. de la C.T.O. et demande l'application de l'article 85 à l'effet que la décision devienne en vigueur immédiatement. Prenex note que Transport Bécancour Inc. est détenteur d'un permis émis en vertu de l'ordonnance générale sur le camionnage, lequel sera annulé en vertu du règlement R.R.Q. 1981, c. T-12, r. 2 lorsque ledit transfert sera accompli.
Tout intéressé peut introduire, dans les cinq jours qui suivent la deuxième parution, une opposition ou une intervention en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 585 boul. Charest est, Québec, G1K 7W5.
1ère parution: 12/8/85
2e parution: 13/8/85

AVIS AUX CRÉANCIERS
— DISSOLUTION
GRANT & RUSSELL LIMITED
AVIS est par la présente donné que la société sus-mentionnée a l'intention de procéder à sa liquidation et dissolution, et que à cette fin elle a déposé une déclaration d'intention de dissolution le 30 juillet 1985.
DONNÉ à Montréal, ce 1er jour du mois d'août 1985.
GRAND & RUSSELL LIMITED
a/s M. Pierre Chénier
Gregrère Ranger Aubry & Associés
6302 rue St-Denis
Montréal, Québec
H2S 2R7

DÉCÈS



Soeur Marie-Stéphane

À Montréal, le 9 août 1985, est décédée à l'infirmerie de la maison-mère des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, Soeur Marie-Stéphane (Hélène) (c.é.), fondatrice de l'École de musique Vincent-d'Indy. Née le 9 janvier 1888, à Saint-Barthélemy comté de Berthier, Soeur Marie-Stéphane a consacré sa vie au Seigneur dans la Congrégation des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie à Montréal le 5 février 1910. Sa formation musicale, commencée dans sa paroisse natale et poursuivie à Montréal sous la direction de M. Romain-Octave Pelletier, la préparait à l'enseignement de la musique. Nommée directrice des études musicales, elle parvint à imposer une structure pédagogique à l'ensemble de l'enseignement dispensé dans les maisons de la communauté S.N.M. En 1933, la ville d'Outremont accorde la reconnaissance légale de l'institution sous le nom de "École supérieure de musique incorporée". La même année, l'École est annexée à la Faculté des arts de l'Université de Montréal; elle peut ainsi dispenser les cours du premier cycle conduisant au baccalauréat, ceux du deuxième cycle conduisant à la maîtrise en interprétation et ceux de la licence en musique. En 1935, Soeur Marie-Stéphane quitte son école pour un séjour d'études en France, en Allemagne et en Angleterre pendant lequel elle terminera sa thèse de doctorat la "musique au point de vue acoustique". Le 27 mai 1938, elle reçoit "summa cum laude" le titre de docteur en musique de l'Université de Montréal. En 1951, l'École de musique change de nom et devient officiellement l'École de musique Vincent-d'Indy. En 1967, après avoir dirigé les études musicales pendant 47 ans, Soeur Marie-Stéphane laïcise et fonde l'École pour l'infirmerie de la maison-mère où elle a déposé le 9 août 1985, laissant dans le deuil, outre les membres de sa communauté, ses nombreux amis et les nombreux étudiants qui ont travaillé sous sa direction. Les funérailles auront lieu le 12 août 1985 à 14 h, en la chapelle de la maison-mère, 1420 boulevard Mont-Royal, Outremont. L'inhumation aura lieu à Longueuil, au cimetière de la communauté.

AVIS
Prenex avis que la Compagnie, GUYNOPO INC., demandera à l'inspecteur Général des Institutions Financières la permission de dissoudre sa charte.
MONTREAL, ce 30 juillet 1985.
Tessier, Gilbert & Associés
Procureurs de la compagnie Guy-nopo Inc.

AVIS
Prenex avis que la Compagnie, GUYNOPO INC., demandera à l'inspecteur Général des Institutions Financières la permission de dissoudre sa charte.
MONTREAL, ce 30 juillet 1985.
Tessier, Gilbert & Associés
Procureurs de la compagnie Guy-nopo Inc.

AVIS
Prenex avis que la Compagnie, GUYNOPO INC., demandera à l'inspecteur Général des Institutions Financières la permission de dissoudre sa charte.
MONTREAL, ce 30 juillet 1985.
Tessier, Gilbert & Associés
Procureurs de la compagnie Guy-nopo Inc.

AVIS
Prenex avis que la Compagnie, GUYNOPO INC., demandera à l'inspecteur Général des Institutions Financières la permission de dissoudre sa charte.
MONTREAL, ce 30 juillet 1985.
Tessier, Gilbert & Associés
Procureurs de la compagnie Guy-nopo Inc.

AVIS
Prenex avis que la Compagnie, GUYNOPO INC., demandera à l'inspecteur Général des Institutions Financières la permission de dissoudre sa charte.
MONTREAL, ce 30 juillet 1985.
Tessier, Gilbert & Associés
Procureurs de la compagnie Guy-nopo Inc.

AVIS
Prenex avis que la Compagnie, GUYNOPO INC., demandera à l'inspecteur Général des Institutions Financières la permission de dissoudre sa charte.
MONTREAL, ce 30 juillet 1985.
Tessier, Gilbert & Associés
Procureurs de la compagnie Guy-nopo Inc.

AVIS
Prenex avis que la Compagnie, GUYNOPO INC., demandera à l'inspecteur Général des Institutions Financières la permission de dissoudre sa charte.
MONTREAL, ce 30 juillet 1985.
Tessier, Gilbert & Associés
Procureurs de la compagnie Guy-nopo Inc.

AVIS
Prenex avis que la Compagnie, GUYNOPO INC., demandera à l'inspecteur Général des Institutions Financières la permission de dissoudre sa charte.
MONTREAL, ce 30 juillet 1985.
Tessier, Gilbert & Associés
Procureurs de la compagnie Guy-nopo Inc.

AVIS
Prenex avis que la Compagnie, GUYNOPO INC., demandera à l'inspecteur Général des Institutions Financières la permission de dissoudre sa charte.
MONTREAL, ce 30 juillet 1985.
Tessier, Gilbert & Associés
Procureurs de la compagnie Guy-nopo Inc.

AVIS
Prenex avis que la Compagnie, GUYNOPO INC., demandera à l'inspecteur Général des Institutions Financières la permission de dissoudre sa charte.
MONTREAL, ce 30 juillet 1985.
Tessier, Gilbert & Associés
Procureurs de la compagnie Guy-nopo Inc.

AVIS
Prenex avis que la Compagnie, GUYNOPO INC., demandera à l'inspecteur Général des Institutions Financières la permission de dissoudre sa charte.
MONTREAL, ce 30 juillet 1985.
Tessier, Gilbert & Associés
Procureurs de la compagnie Guy-nopo Inc.

AVIS
Prenex avis que la Compagnie, GUYNOPO INC., demandera à l'inspecteur Général des Institutions Financières la permission de dissoudre sa charte.
MONTREAL, ce 30 juillet 1985.
Tessier, Gilbert & Associés
Procureurs de la compagnie Guy-nopo Inc.

AVIS
Prenex avis que la Compagnie, GUYNOPO INC., demandera à l'inspecteur Général des Institutions Financières la permission de dissoudre sa charte.
MONTREAL, ce 30 juillet 1985.
Tessier, Gilbert & Associés
Procureurs de la compagnie Guy-nopo Inc.

AVIS
Prenex avis que la Compagnie, GUYNOPO INC., demandera à l'inspecteur Général des Institutions Financières la permission de dissoudre sa charte.
MONTREAL, ce 30 juillet 1985.
Tessier, Gilbert & Associés
Procureurs de la compagnie Guy-nopo Inc.

AVIS
Prenex avis que la Compagnie, GUYNOPO INC., demandera à l'inspecteur Général des Institutions Financières la permission de dissoudre sa charte.
MONTREAL, ce

LE DEVOIR ECONOMIQUE / IMMOBILIER

La construction domiciliaire traverse un «boom» extraordinaire

Le Nord-Est des É.-U. connaît une période d'expansion sans précédent

KIRK JOHNSON
du New York Times

BOSTON — Le renouveau que traverse l'industrie de la construction immobilière américaine n'est nulle part ailleurs plus évident qu'à Boston. Les grues de chantiers et les bulldozers ont entrepris de rénover la majeure partie du centre-ville. Ceci se reflète sur les innombrables échafaudages qui voilent la façade de la plupart des silos et des usines jadis laissés à l'abandon et que l'on restaure afin de les transformer en édifices à logements. Ceci se reflète également sur le visage de M. Bruce Polishook.

« Nous ne savons plus où donner de la tête, explique M. Polishook, vice-président de C.W.C. Builders Inc., une compagnie de Boston qui a actuellement sept chantiers dans cette ville, incluant la restauration de l'ancienne chocolaterie, datant de 1885 et située dans le quartier Lower Mills. On prévoit d'y aménager 80 appartements de location. « Nous avons deux bonnes années de travail devant nous, sans qu'il soit question de prendre le moindre repos. »

À Boston, les responsables du logement déclarent que cette année 4.600 unités de logement doivent être aménagées, pratiquement le double de ce qui a été fait en 1984, mais concédant que cela n'est rien comparé à la demande. Le taux de vacance en logement pour cette ville est de 2 % et il est peu probable qu'il s'améliore. La moyenne nationale est de 6,3 % et de 8 % dans le Sud. Le ministère du Commerce a annoncé récemment que les mises en chantier de nouvelles constructions de logements avaient augmenté de 23 % au mois de juin dans la région du Nord-Est des États-Unis.

En fait, pour le premier semestre 85, le Nord-Est, qui comprend la Nouvelle-Angleterre et les États centraux de la Côte Atlantique des États-Unis, est la seule région pour laquelle le ministère du Commerce a pu observer une telle hausse. Les nouvelles mises en chantier ont été 29 % plus nombreuses en juin 1985 qu'à la même époque l'an passé. Dans les autres régions, la baisse est générale, allant de 1 % dans l'Ouest à 16 % dans le Sud.

Ce qui se passe ici reflète bien le renouveau économique que connaît le Nord-Est, alors que la traditionnelle base industrielle est peu à peu remplacée par une économie de technologies et de services et que cette mutation semble vouloir porter ses fruits. Les analystes en construction immobilière et les entrepreneurs de constructions expliquent que la hausse vigoureuse de la demande dans l'immobilier, dans une région longtemps ignorée par les grosses compagnies de constructions immobilières du Sud, est seulement un facteur parmi d'autres qui ont changé au cours des deux dernières années, l'équation d'offre et de demande de l'industrie de l'immobilier.

« Beaucoup d'éléments dans ce secteur industriel ne sont plus ce qu'ils étaient », commente M. Lynn Michaelis, économiste en chef chez Weyerhaeuser Company, une firme en produits forestiers de Tacoma dans l'État de Washington.

Bien sûr, les constructeurs immobiliers et les économistes citent une série d'éléments en corrélation à

plus ou moins long terme qui, ajoutés au renouveau économique du Nord-Est, jouent un rôle dans le courant qui suit actuellement l'industrie de la construction immobilière, au moment même où la saison de constructions immobilières et d'achats de résidences est à son niveau le plus haut :

★ Le premier élément est la force du secteur des résidences en copropriété. Bien que le nombre de mises en chantier d'édifices d'au moins cinq appartements ait varié au cours du dernier trimestre — baissant considérablement en juin, après une hausse sensible au mois de mai — les économistes estiment encore que ce nombre est plus élevé que ce à quoi l'on s'attendait. On pense que le nombre total de mises en chantier atteindra 1,7 million de logements alors qu'il avait été de 1,75 million l'an passé. Le nombre de mises en chantier de bâtiments, comprenant au moins cinq appartements, devrait s'élever à environ 600.000, alors qu'il était de 544.000 en 1984.

★ Le second élément est le regain d'intérêt suscité par la location. Selon les spécialistes, un nombre croissant de bâtiments construits au cours des deux dernières années est réservé à des locations plutôt qu'à des ventes. Ceci vient du fait que l'on a sous-évalué le prix des appartements occupés par leurs propriétaires, et que les perspectives fiscales sont moins bonnes, particulièrement pour les édifices à appartements en copropriété et les édifices de rapport. Selon U.S. Housing Markets, une revue commerciale, les mises en chantier de bâtiments multi-familiaux en copropriété devraient baisser d'au moins 35 % à l'échelle du pays et de 50 % ou plus sur les marchés de la région sud des États-Unis.

★ Le troisième élément vient de l'effet créé par le spectre d'une révision fiscale. Pour les entrepreneurs, les changements proposés contenus dans les propositions de révision fiscale du gouvernement fédéral, qui pourraient rendre moins intéressante la construction d'édifices à appartements, ont servi à soutenir les programmes de la construction, rendant ainsi plus stable le nombre de mises en chantier de l'immobilier prises en considération par le gouvernement. Les économistes sont d'accord pour reconnaître que le nombre élevé de mises en chantier de bâtiments à plusieurs appartements, que l'on a pu observer cette année, est influencé au moins en partie par ces considérations financières.

« Cette année, je peux vous affirmer que nous portons une attention toute particulière à l'achèvement des lotissements que nous entamons », explique M. Joseph Barrett, directeur financier de Lincoln Properties Company, une compagnie de construction de Dallas qui a près de 12.500 nouveaux appartements devant être terminés cette année. « Il est évident qu'on ne peut pas mettre en chantier un millier d'unités de logements juste parce qu'il y a quelque chose qui se trouve dans les propositions fiscales », poursuit-il. « Mais nous avons subi des pressions afin que nous commencions cette année des lotissements qui auraient très bien pu n'être mis en chantier que l'an prochain. »

D'après M. Michaelis de chez



Le marché Quincy, situé tout près du port de Boston, a donné à cette dernière le signal d'un renouveau qui s'est répercuté jusque sur la rénovation domiciliaire.

Weyerhaeuser, les plus grands changements dans le marché du logement sont venus de la baisse de l'inflation et de la baisse subséquente des taux d'évaluation des prix des maisons et des appartements en copropriété.

« À l'époque où les prix des maisons augmentaient de 15 % par an et où les taux d'hypothèques étaient à 11 %, il y avait de bonnes raisons sur le plan économique pour investir dans le logement », explique M. Michaelis. « Aujourd'hui, même avec un taux d'hypothèque de 12 %, les bonnes raisons d'acheter ne sont pas aussi évidentes. » Selon lui, « c'est seulement dans le Nord-Est que les logements ont pris de la valeur. »

Bien sûr, les entrepreneurs affirment que les cours de l'immobilier, ayant continué à monter dans le Nord-Est, les logements en copropriété sont restés sources d'intérêt pour les entrepreneurs de la région, alors que dans le Sud, les logements en location sont devenus plus populaires. De plus, certains constructeurs du Sud ont commencé à s'intéresser à ce qui se passait au nord.

New York, en particulier, est un point d'intérêt sans pareil, avec plus de 9.000 appartements, en majorité en copropriété, actuellement en construction à Manhattan. À New

York, nombre d'édifices à appartements en location ont été convertis en logements coopératifs, ce qui est assez peu fréquent dans les autres villes.

À Boston et dans la région métropolitaine de New York, tout ce qui a à voir avec la copropriété est à la hausse, affirmant-on dans un numéro récent de U.S. Housing Markets. « Il s'agit d'une situation tout à fait particulière. »

C'est également une situation à laquelle certains savent faire face. Cette année, Lincoln Properties, le plus important promoteur immobilier aux États-Unis, a ouvert son premier bureau pour la région Nord-Est, à Philadelphie, et a lancé ses premiers lotissements dans cette région; plusieurs centaines d'appartements en location à Philadelphie.

« Dans le Nord-Est, on s'aperçoit que la demande constitue vraiment un stimulant tellement important qu'elle détermine le rythme de construction », explique M. James Christian, premier vice-président et économiste en chef pour U.S. League of Southern Institutions. « On ne construit pas tout où il y a du terrain mais plutôt où il y a la demande. »

Les constructeurs immobiliers affirment cependant qu'en dépit de montée actuelle qu'il traverse, le

marché du Nord-Est ne représente encore qu'une petite partie de l'activité de construction résidentielle aux États-Unis. La région sud est encore l'endroit le plus important. Selon le ministère du Commerce, même avec une baisse de 16 % du nombre de mises en chantier cette année, le nombre de construction de logements y était de 400.000 pour le premier semestre alors qu'il était de 108.000 dans le Nord-Est.

Les constructeurs immobiliers reconnaissent malgré tout que les marchés du Sud, de la Floride au sud de la Californie, si actifs dans les années 1970, ont commencé à faire place à une série de bons et de mauvais endroits, certains ayant un excédent de constructions, d'autres ayant conservé une partie de leur potentiel. À Houston et à Dallas-Fort Worth, les taux de vacance élevés ont été encore aggravés par la chute des prix du pétrole et les dévaluations périodiques du peso mexicain. Les constructeurs avouent qu'il y a encore certains marchés qui ont gardé de leur attrait, comme la région sud de la Californie.

« On doit aujourd'hui mettre un terme aux excès qui ont été commis dans le secteur de la construction », déclare un constructeur immobilier du Texas, qui a demandé à garder

l'anonymat. « On a entrepris pas mal de projets assez illogiques dans cette région-ci. Vous pensez que votre affaire est la meilleure, celui qui vous finance pense la même chose et on finit par se jouer un mauvais tour l'un l'autre. »

Les économistes pensent que, tout particulièrement dans le Sud, les institutions financières riches en liquidités ont contribué à garder un rythme élevé dans l'immobilier, et qu'aujourd'hui beaucoup d'entre elles commencent à réduire leur apport.

Ainsi, M. Polishook, qui fait également affaires sur certains marchés du Sud, pense que même si le court-terme est très prometteur en Nouvelle-Angleterre, on ne saurait en dire autant pour le long terme. Selon lui, on ne doit pas s'attendre à recevoir des subventions du Fédéral comme celles qui ont permis de commencer la restauration de la chocolaterie de Boston. De plus, en ce qui concerne les subventions accordées à ce projet, les coupures décidées par le gouvernement Reagan ont mis un terme à la plupart d'entre elles. Après que soit terminée la vague de projets actuels, vers 1987, la situation pourrait changer; « Je n'ai aucune idée de ce que nous ferons alors. Je ne sais pas combien de temps la situation actuelle va durer. »

TELEVISION

- 12h00**
 21 PREMIERE ÉDITION
 Nouvelles nationales, internationales, régionales et météo. Anim.: Gaëtan Lemay. — Les actualités régionales. Anim.: Yves Blouin.
 22 THE NEWS
 23 LE MONDE
 Anim.: Valérie Pringle, Keith Morrison et Bill Coleman. (1h, appr.)
 24 LOVE CONNECTION
 Anim.: Chuck Woolery.
 25 LE MONDE
 26 WNNY NEWS - 7 AT NOON
 27 SPIDERMAN
 28 RYAN'S HOPE
 29 BONJOUR SOLEIL
 Anim.: Danielle Berthod.
 30 LE DIX VOUS INFORME
 31 HIL NOON
 Anim.: Ralph Lockwood.
 32 BONJOUR L'ÉTÉ
 Anim.: Marie-Christine Trottié.
12h05
 33 FARIBOLES
12h10
 34 FARIBOLES
 35 ACROSS THE FENCE
12h15
 36 MID... SOLEIL
 Anim.: Alain Montpelli et Louise-Josée Mandoux. (1h,30)
12h30
 37 THE YOUNG & THE RESTLESS
 38 SEARCH FOR TOMORROW
 39 MIDDAY NEWSLINE
 Avec Jane Gilbert.
 40 LOVING
 Avec Lynn Desjardins et Al Dubois. (FC) THE BUDDY SYSTEM
12h33
 41 AVIS DE RECHERCHE
 Anim.: Gaston L'Heureux. Coanim.: Allie Desjardins. Cette semaine: Christine Lamer, École Ste-Cécile à Laval. 6e année, 1964-1965. REPRISSE.
12h45
 42 MIDI-PRESSE
12h57
 43 COMMUNITY NOTES
13h00
 44 REPLETS D'UN PAYS
 Anim.: Lise Lefebvre, De Trois-Rivières. COMPAGNONS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI: Les Compagnons de Notre-Dame, une institution dans la vie culturelle triviale. — Les conditions d'hier et de la relève. Quelles sont les perspectives d'avenir? — La chorale L'Orphéon de Trois-Rivières, fondée en 1936, a connu le succès à maintes reprises. (1h) REPRISSE.

- 21 WHEEL OF FORTUNE
 Anim.: Pat Sajak.
 22 POLICE WOMAN
 (1h)
 23 LES SATELLIPOPETTES
 Anim.: Claude Staben.
 24 MUSIC VISION
 25 HE-MAN AND THE MASTERS OF THE UNIVERSE
16h30
 26 LES SCHTROUMPS
 27 THE NEWLYWED GAME
 Anim.: Bob Eubank.
 28 BEWITCHED
 29 DEFINITION
 Anim.: Jim Perry. Invités de la semaine: Karen Kain et Ross Petty.
 30 LA BANDE À NIMÉE
 31 TAKE A BREAK
 Avec Matthew Cope.
 32 SCOOBY DOO
 33 LE VILLAGE DANS LES NUAGES
 (FC) INSPECTEUR GADGET
 (FC) MINOR MIRACLE
16h37
 34 WHEEL OF FORTUNE
 Anim.: Pat Sajak.
16h40
 35 L'ACADÉMIE DES NEUF
16h50
 36 NEWSWATCH UPDATE
17h00
 37 FRAGGLE ROCK
 38 BENSON
 Avec Robert Guillaume.
 39 AMICALEMENT VÔTRE
 (1h)
 40 VIDEO HITS
 Anim.: Samantha Taylor.
 41 JEOPARDY
 Anim.: Alex Krabec.
 42 THREE'S COMPANY
 43 THE JEFFERSONS
 44 CHARLIE'S ANGELS
 (1h)
 45 CINÉMA DE 8 HEURES
 MIRACLE À LAS VEGAS. (1h,30)
 46 CHIPS
 UNE NOUVELLE RECRUE. (1h)
 47 THE PRICE IS RIGHT
 Anim.: Bob Barker. (1h)
 48 DIFFERENT STROKES
 (SE) LE RETOUR DE L'ÉTALON NOIR
17h30
 49 LE PARADIS DES CHIEFS
 50 PEOPLE'S COURT
 Avec le juge Joseph Wapner.
 51 THREE'S COMPANY
 52 WHEEL OF FORTUNE
 Anim.: Pat Sajak.
 53 BENSON
 54 LE CORPS HUMAIN
 55 LE JOURNAL
18h00
 56 LE GRAND SOIR
 Les grands titres des nouvelles nationales et internationales suivis d'un bulletin régional. Anim.: Marie-Claude Lavallée, Météo: Jocelyne Blouin. — Les actualités régionales. Anim.: Pierre Malo.
 57 THE NEWS
 (1h)
 58 LE MONDE
 Anim.: Bob Barker. (1h)
 59 NIGHTLY NEWS ON 5
 Avec Kathy Keffer. (1h)
 60 NEWSWATCH
 61 WNNY NEWS
 62 NEWSLINE
 Avec Kathy Keffer et Nancy Wilson. (1h)
 63 TV8 NEWS
 64 LE 18 HEURES
 Avec Pierre Brunet. — Les nouvelles de dernière heure, les sports et la météo.
 65 PULSE
 Avec Bill Haugland. (1h)
 66 SCIENCES ET CULTURES
 67 NEWSCENTRE 22
 68 COUPS DE SOLEIL
18h05
 69 LES NOUVELLES RÉGIONALES
18h15
 70 LES NOUVELLES DU SPORT
18h17
 71 INTERNÉTÉ: ÉTOILES HUMAINES
18h22
 72 CARNET D'ÉTÉ
18h25
 73 LES NOUVELLES DU SPORT
18h26
 74 LA MÉTÉO
18h30
 75 RENCONTRES
 Inv.: Monique Hébrard (1ère de 2). Sujet: DIEU ET LES FEMMES.
 Anim.: Monique Hébrard, journaliste féministe, a travaillé à la conscientisation des femmes dans la société civile comme dans l'Église; elle a trouvé la foi en enquêtant sur le renouveau charismatique. REPRISSE.
 76 CHIPS
 UNE NOUVELLE RECRUE. (1h)
 77 NBC NIGHTLY NEWS
 78 CBS EVENING NEWS
 79 ABC WORLD NEWS
 80 THE NEWS
 81 LE 9 VOUS INFORME
 Anim.: Jean Cournoyer et Mathias Rioux. (1h)
 82 LE 13 VOUS INFORME
 83 JENNIE
 TRIOMPHE ET TRAGÉDIE (4e partie). Avec Lee Remick, David Steiner, Linda Linn et Anna Fox. — Après quelques succès politiques, Randolph s'écartera de son poste ministériel pour devenir un diplomate. Sa vie est partagée entre son mari et ce nouvel amour. (1h)
 84 LES CHIFFRES ET DES LETTRES
 Anim.: Patrice Laffont. (FC) NOT NECESSARILY THE NEWS
18h50
 85 ATOUT PIC

- 19h00**
 86 LE YAGABOND
 AUTRES AVENTURES DE WILLY ET KATE.
 87 CBS NEWS
 Avec Don Rather.
 88 CANADA SUMMER GAMES REPORT
 De Saint-John, au Nouveau-Brunswick. Les faits saillants des événements sportifs de la journée. Comm.: Steve Armitage, Don Martin, Scott Oake et Doug Saunders.
 89 WHEEL OF FORTUNE
 Anim.: Pat Sajak.
 90 FAME
 (1h)
 91 ENTERTAINMENT TONIGHT
 Anim.: Mary Hart et Robb Waller. — Accompagnons Tom Cruise sur le plateau de tournage du film "Top Gun".
 92 ONE DAY AT A TIME
 93 LA BASTINGUE
 Anim.: Roger Lavoie.
 94 BARNEY MILLER
 95 LES CHOSSES DU LUNDI
 CES MERVEILLEUX PAPILLONS.
 Anim.: Jean Berthel et François Chénneau. — Spécialistes et amateurs se rencontrent pour parler de ces merveilleux lépidoptères, dont 150.000 espèces ont été recensées dans le monde. (1h,15)
 (SE) POUR TOI, MON AMOUR (FC) BEING DIFFERENT
19h30
 96 JAMES BOND
 L'ESPION QUI M'AIMAIT. (2h,30)
 97 FAMILY FEUD
 Anim.: Richard Dawson.
 98 LE QUÉBEC À LA CARTE
 Anim.: Claude Boudard et Danielle Godin. — Un quiz, un concours et une visite du Québec.
 99 VENTURE
 Anim.: Patrick Watson.
 100 THE LITTLEST HOBO
 SMALL CHANGE. Hobo, aide d'un mime et d'un sourd, tente d'empêcher que soit commis un vol. REPRISSE.
 101 LES PETITS GENIES
 BROUILLAGE avec Max Gail, Matthew Laborteaux et Andrea Elson. — Richie découvre qu'un espion américain est aux services des Russes. (1h)
 102 WE AND MY GIRL
 AN INSPECTOR CALLS avec Richard O'Sullivan et Tim Brooke-Taylor. — Lorsque l'associé de Simon apprend qu'un expert-comptable passera au bureau afin d'y vérifier les livres de compte, il en avise aussitôt Derek.
 103 BIZARRE
 Anim.: John Byner.
 104 THALASSA
 LES FORÇÉS DU BANCO GRECOU. Anim.: Georges Pernoud. — Au sud de la Tunisie, Zorzi est le port d'attache d'une flottille de bateaux équipés pour la pêche aux éponges.
21h00
 105 KATE AND ALLIE
 SONS AND LOVERS avec Susan Saint James et Jane Curtin. — Allie tombe amoureuse d'un jeune homme. REPRISSE.
 106 SPECIAL PRESENTATION
 LIVING PROOF: THE HANK WILLIAMS JR. STORY. (2h)
 107 CTV MONDAY NIGHT MOVIE
 THE GUARDIAN. (2h)
 108 ARTHUR. (2h)
 109 CINÉMA
 L'AGENT DES AUTRES. (1h,47 appr.)
 (SE) LA NUIT DES MASQUES (FC) WALLS
21h30
 110 NEWHART
 THE PRODIGAL DARRYL avec Bob

- Newhart et Mary Frann. — Larry et Darryl remportent un concours. REPRISSE.
 111 LE PEAU DE BANANE
 L'AMOUR AVEC UN GRAND "A" avec Louise Deschêlets et Yves Corbeil. — Seuls tout le week-end, Simone et Claude se proposent du bon temps. REPRISSE.
22h00
 112 LE TÉLÉJOURNAL
 Anim.: Bernard Dérôme. Nouvelles nationales et internationales.
 113 CAGNEY & LACEY
 Avec Tyne Daly et Sharon Gless. — Cagney engage des poursuites contre le capitaine Hennessey. Lacey se lie d'amitié avec une dame âgée. (1h) REPRISSE.
 114 RENDEZ-VOUS
 Anim.: Gérard-Marie Boivin. (1h)
 115 THE NATIONAL
 116 LES JEUX DU STADE
 ATHLÉTISME, MEETING DE PARIS. Anim.: Gilles Cozart et Jean-Michel Bellot. — Ce meeting a, par le passé, été le théâtre des records du monde: Philippe Houvion à la perche en 80 et l'américain Marie Decker sur le mille en 82. (1h,25)
22h21
 117 LE POINT
 Anim.: Simon Durivage.
22h25
 118 THE JOURNAL
22h30
 (FC) CANNONBALLR II
22h36
 119 LA MÉTÉO
 120 LES NOUVELLES RÉGIONALES
22h40
 121 LES NOUVELLES DU SPORT
22h42
 122 LES NOUVELLES DU SPORT
22h47
 123 LA MÉTÉO
22h49
 124 STATION-SOLEIL
 (1h) Reprise de 20h00
22h52
 125 JEUX D'ÉTÉ DU CANADA 1985
 Résumé des compétitions de la journée.
23h00
 126 THE NEWS
 127 LES NOUVELLES
 128 TVA
 Avec Jacques Malan. Bilan de l'actualité nationale, internationale et régionale.
 129 QUÉBEC TODAY
 130 NIGHTLY NEWS ON 5
 131 WNNY NEWS

- 23h00**
 132 CTV NATIONAL NEWS
 133 NEWSCENTRE 22
 (SE) LA NUIT DES JUGES
23h21
 134 PULSE
23h23
 135 NIGHTLINE
 Avec Leigh Chapple.
23h25
 136 LE THÉÂTRE DE BOUARD
23h27
 137 BARNEY MILLER
23h30
 138 SIMON & SIMON
 MURDER BETWEEN THE LINES avec Jameson Parker et Gerald McRaney. (1h,10) REPRISSE.
 139 LE MONDE
 140 THE TONIGHT SHOW
 Anim.: Joan Rivers. Inv.: Brooke Shields et Dick Shawn. (1h)
 141 LE MONDE RÉGIONAL
 142 ABC NEWS NIGHTLINE
 143 LE DIX VOUS INFORME
23h35
 144 MAZARIN
 LE FUGITIF (3e de 4). Avec François Périer, Martine Sarcy, François Marchasson, Stéphane Bouy et Nathalie Rousseau. — Pour le bien de l'État, Mazarin s'exile et suggère même à la reine de demander le cardinalat pour le coadjuteur. Si son exil lui pèse, il n'en demeure pas moins actif et tire les ficelles de façon à faire une rentrée réussie. (1h,40)
 145 L'HEURE JUSTE
 146 BUCK ROGERS
 147 L'AVENIR & SHIRLEY
 148 EYE ON HOLLYWOOD
 149 CINÉMA DE FIN DE SOIRÉE
 LA LÉGENDE DE L'OUEST. (1h,50)
 150 CINÉMA 12
 GOODBYE AGAIN. (2h,25)
 151 100 HUNTLEY STREET
 Avec David Moinse. (1h)
00h30
 152 LATE NIGHT WITH DAVID LETTERMAN

- 00h35**
 153 CINE-SOIR
 PASSIONS SOUS LES TROPICS.
00h40
 154 CBS LATE NIGHT MOVIE
 THIS IS KATE BENNETT. (1h,20)
 155 SCIENCE ET TECHNOLOGIE
 Anim.: Charles Meunier.
01h00
 156 NEWS
 (SE) LE CERCLE DU POUVOIR
02h25
 157 SOLID GOLD
 Anim.: Rick Des. Inv.: Katrina and The Waves, Air Supply, Graham Parker, Stephanie Mills, Mac Davis, Go West, Menudo, Dennis Blair et Sting. (1h)
02h30
 158 THE LONELY GUY
02h45
 159 MATT HOUSTON
 (1h)
03h00
 160 LE RETOUR DE L'ÉTALON NOIR
03h25
 161 THE WALTONS
 (1h)
04h00
 162 WALLS
04h25
 163 HOTEL
 (1h)

- 05h00**
 164 CFT 2 noir
 165 WCAX 3 blanc
 166 CKSH 9 blanc
 167 CKMI 5 blanc
 168 WPTZ 3 blanc
 169 CBMT 6 noir
 170 CHL 7 noir
 171 WNNY 7 blanc
 172 CHEN 8 noir
 173 CJOH 8 noir
 174 WMTW 8 blanc
 175 CKSH 9 blanc
 176 CFTM 10 noir
 177 CBVT 11 noir
 178 CFCF 12 noir
 179 CKTM 13 noir
 180 CIVM 17 noir
 181 WNNY 22 blanc
 182 CIVO 30 noir
 183 WCPQ 37 blanc
 184 TVPQ 99 noir
 185 super écran
 (FC) first choice

SPORTS

Spectaculaire remontée des Expos en 9e manche

Andre Dawson joue encore les héros

GUY ROBILLARD

(PC) — Pour un deuxième match de suite hier, Andre Dawson a joué au héros. Cette fois de façon spectaculaire, avec un circuit de trois points après un retrait à la neuvième manche, qui a procuré une victoire de 6-5 aux Expos, une septième en huit matches contre les Pirates de Pittsburgh.

« Un de mes coups sûrs les plus importants, non seulement de la saison mais de toute ma carrière », a précisé le Hawk, qui a frappé trois circuits et produit six points à ses deux derniers matches.

« Je voulais l'affronter une autre fois, juste une autre fois, répétait Dawson à propos du lanceur Ceciliano Guante. Il m'a donné du fil à retordre depuis le début de ma carrière. » Guante avait retiré Dawson sur des prises avec deux coureurs sur les sentiers à la septième reprise.

« Avec des coureurs aux deuxième et troisième buts, je cherchais d'abord à frapper un coup sûr. Ce coup

fut un des plus importants de ma carrière », a raconté Dawson à propos de son circuit victorieux, tout en répétant ses explications techniques de la veille pour expliquer ses présents succès à l'attaque (trois circuits en deux soirs).

« Une telle victoire, décidée par un seul coup de bâton, quand on tire de l'arrière par deux points à la dernière manche, c'est un bon », a pour sa part déclaré le gérant Buck Rodgers.

Le 14e circuit de Dawson a permis aux Expos de se maintenir à cinq matches des Mets de New York et de se rapprocher à quatre parties des Cards de St. Louis, qu'ils visiteront en fin de semaine.

Avant ce coup, Scott Thompson avait frappé le premier coup sûr des Expos en trois manches contre le lanceur perdant Ceciliano Guante (3-4). Après le retrait de Tim Raines, Vance Law avait été crédité d'un double quand le voltigeur de centre Marvell Wynne a échappé la balle après une longue course.

« J'y ai cru quand la balle a traversé la clôture. Je me rappelle trop le retrait de Hubie Brooks contre Houston dans des circonstances identiques », a commenté le gérant des Expos, Buck Rodgers, à propos du circuit décisif.

La victoire est allée à la fiche de Tim Burke, qui a retiré les quatre derniers frappeurs des Pirates, en relève à Bill Laskey et Gary Lucas.

Il s'agissait de sa septième victoire de suite, qui lui permettait d'égaliser le record d'équipe de Rudy May, établi en 1979, pour le plus grand nombre de victoires consécutives en début de saison. Il s'attaquera maintenant au record de huit victoires consécutives que détient Charlie Lea depuis deux ans.

Bill Laskey a failli à la tâche à son premier départ dans l'uniforme des Expos, ayant accordé six coups sûrs, tous coûteux, en six manches, dont quatre à la quatrième.

« Il tirait toujours de l'arrière dans le compte, a signalé Rodgers. Mais vous n'avez pas vu le vrai Bill Laskey. Attendez sa prochaine sortie. »

« C'est exact, a convenu le grand droitier. Ce fut ma pire sortie à mes quatre ou cinq derniers matches. » Il venait d'en gagner quatre de suite dans l'uniforme des Giants de San Francisco.

Dawson a insisté sur l'importance de cette victoire avant le début d'une série de sept matches à l'étranger. Mais en joueur expérimenté, il ne veut pas penser à sa nouvelle puissance retrouvée et viser outrageusement le circuit.

« A Chicago, a-t-il dit, j'oublierai le vent et la possibilité de circuits faciles. Il s'agit seulement de continuer à faire bon contact avec la balle. »

ÉCHOS — Les Expos ont acheté le contrat de Doug Fobel, un Canadien, des Pirates de Pittsburgh. Le voltigeur de 25 ans, originaire d'Ottawa, lance et frappe de la gauche. Il rejoindra les Indiens d'Indianapolis. À Pittsburgh, on comptait sur lui pour remplacer Dave Parker, mais il ne frappait que pour une moyenne de .202 en 209 présences au bâton.

Les Expos devront attendre jusqu'à lundi prochain, lorsqu'ils reprendront un des matches contre les Mets remis à cause de la grève, pour accueillir le 25e millionième spectateur de leur histoire. Il manquait 23,400 spectateurs avant le match d'hier, qui en a attiré 21,741, contre l'équipe qui présente la pire fiche du baseball.

Joe Hesketh (9-5), Bryn Smith (13-4) et Bill Gullickson (10-8) suivront au monticule le jeune Floyd Youmans (1-0), qui affronte Larry Sorensen (3-2) cet après-midi lors du premier d'une série de quatre matches contre les Cubs de Chicago, au Wrigley Field.

Dimanche

Pirates (5)					Expos (6)				
	pb	p	cs	pp		pb	p	cs	pp
Orsula	cg	4	0	0	Raines	cf	4	1	0
Wynne	cc	3	1	1	Law	2b	3	1	0
Roy	2b	4	1	0	Dawson	cd	5	2	3
JThpsn	1b	2	2	0	Brooks	ac	4	1	2
MBrown	cd	4	0	1	Franco	1b	4	0	1
TPena	r	4	1	1	Burke	l	0	0	0
Morrian	3b	4	0	1	Wallach	3b	4	0	1
Khalifa	ac	3	0	0	Wingham	cc	4	0	0
Tunnel	l	3	0	0	Nicoia	r	3	0	1
Guante	l	1	0	0	Laskey	l	2	0	0
					Shines	fs	1	0	0
					Lucas	l	0	0	0
					SThpsn	1b	1	1	0
Totaux		32	5	7	Totaux		34	6	9

Pittsburgh

Montréal

Point produit gagnant

Brown, DR—Montréal 1. L5B—Pittsburgh 4, Montréal 8. 2B—M. Brown, Law. 3B—Brooks. CC—Wynne (2), Dawson (14). 8V—Raines 2 (43). S—Laskey, 85—Khalifa.

Pirates (5)					Expos (7)									
	mi	cs	p	pm	bb	rb		mi	cs	p	pm	bb	rb	
Guante p, 3-4	2-1	3	-1	3	3	3		Guante p, 3-4	2-1	3	-1	3	3	3

Montréal

Laskey

Lucas

Ble p, 7-0

Totaux

Laskey	6	5	5	5	3	1
Lucas	1	1	3	1	0	0
Ble p, 7-0	1	1	3	0	0	0

Totaux à fait face à un frappeur à la 7e. Du rée—2 h 44. A.—21,741.



L'Américaine Chris Evert-Lloyd a remporté pour la quatrième fois les Internationaux féminins du Canada, hier à Toronto, en battant en finale l'Allemande de l'Ouest Claudia Kohde-Kilsch, 6-2, 6-4.

Evert-Lloyd reste la « première dame » du tennis féminin

TORONTO (PC-AFP) — L'Américaine Chris Evert-Lloyd est demeurée, hier, à Toronto, la première dame du tennis mondial en remportant pour la quatrième fois les Internationaux féminins du Canada. L'Américaine, âgée de 30 ans, a vaincu l'Allemande de l'Ouest Claudia Kohde-Kilsch en 6-2, 6-4, s'adjugeant ainsi la bourse de \$52,000, ce qui fait d'elle la joueuse la plus riche de la saison.

Kohde-Kilsch, qui avait causé une surprise en éliminant Martina Navratilova, vendredi, a été longuement applaudie à la fin du match. Mais la jeune joueuse de 21 ans a été incapable de tenir tête à Lloyd malgré un bel effort en début de rencontre.

Kohde-Kilsch a connu ses meilleurs moments dans le premier match lorsqu'elle a conservé son service dans un match qui a duré 11 minutes et où l'égalité a été créée à neuf reprises. Ce duel épique a pris fin lorsqu'elle a réussi son unique as de la journée.

« Chris était tout simplement trop forte pour moi aujourd'hui, j'étais trop fatiguée et je manquais de concentration », a déclaré Kilsch-Kohde, victorieuse la semaine dernière à Los Angeles. Chris Evert-Lloyd s'était accordée une pause de 15 jours avant cette compétition, qui constitue pour elle le 139e tournoi remporté de sa carrière.

« Je ne pensais pas vraiment que Claudia serait mentalement en forme à 100 pour cent après les matches difficiles qu'elle venait de jouer. Elle n'a tout simplement pas encore acquis suffisamment d'expérience et a commis de nombreuses erreurs », a déclaré la championne mondiale.

De fait, Kohde-Kilsch, qui n'a remporté son premier titre international que l'an passé à l'issue de l'omnium d'Allemagne de l'Ouest, a failli à plusieurs reprises au filet, où elle a tenté de surprendre Evert-Lloyd. Cette dernière était quasiment imbattable du fond du court.

Evert-Lloyd a tenu néanmoins à

salué le talent prometteur de cette jeune Allemande.

En finale du double, l'Américaine Martina Navratilova a pris sa revanche, puisqu'elle a battu, avec sa compatriote Gigi Fernandez, la Française Pascale Paradis et l'Allemande Marcella Mesker en 6-3, 6-0.

McEnroe vainc Lendl

STRATTON (AFP) — L'Américain John McEnroe s'est brillamment imposé en deux manches devant le Tchèque Ivan Lendl 7-6 (7-4), 6-2 au terme d'une partie qui a duré une heure, trente-cinq minutes, en finale du tournoi de tennis de Stratton (Vermont), comptant pour le Grand Prix Nabisco et doté de \$315,000.

Le numéro un mondial a démontré un net retour en forme après sa désastreuse campagne européenne de mai à juillet (notamment à Roland Garros et à Wimbledon). Face à un Lendl pourtant également en bonne forme, McEnroe a, en effet, exercé une pression constante sur le Tchèque.

Intraitable au service (6 as contre 4 à Lendl), retournant très bien, McEnroe a signé en outre une variété de coups droits et de revers bien ajustés qu'on ne le don de prendre fréquemment Lendl à contre-pied. Ce dernier a commis en outre cinq double-fautes contre aucune à McEnroe.

« Cette victoire sur Lendl me comble de joie, a déclaré McEnroe. Je me sens mentalement et physiquement très bien. Je suis notamment satisfait d'avoir retrouvé la grande forme. Je pense avoir très bien joué durant toute la semaine. C'est bon signe à l'approche des Internationaux des États-Unis (dans deux semaines) où j'espère bien défendre avec succès mon titre. La semaine prochaine (cette semaine), je dispute les Internationaux du Canada à Montréal, puis je compte jouer plusieurs matches exhibitions pour des œuvres de bienfaisance. »

Turner Gill a pris les choses en main contre les Stampedeers

CALGARY (PC) — Un touché de la recrue Tony Johns au troisième quart a permis aux Concorde de prendre les devants et de filer vers une victoire de 29-6 sur les Stampedeers de Calgary, hier. Johns a effectué son majeur sur une course hors-plaqueur de cinq verges.

Les Concorde se sont hissés seuls au premier rang de la section Est, avec une fiche de quatre victoires en six matches. Les Argonauts de Toronto occupent le deuxième rang avec trois victoires et autant de défaites. D'autre part, les Stampedeers sont toujours sans victoire en cinq matches.

Devant 13,231 spectateurs au stade McMahon, les Concorde ont remporté la victoire en marquant 28 points en deuxième demie.

Pour les Concorde, Alan Reid, remplaçant de Rich Thomaselli, a marqué deux touchés sur des courses rapides au dernier quart pour assurer la victoire aux joueurs de Joe Galat.

Après un premier quart sans pointage, les Stampedeers se sont donné une priorité de 3-1 à la mi-temps sur

un placement de J.T. Hay.

Mais en deuxième demie, le quart montréalais Turner Gill a pris la vedette, complétant au total 30 de ses 44 passes pour 314 verges de gain.

De son côté, le quart des Stampedeers Joe Barnes a été pourchassé à plusieurs reprises derrière la ligne de mêlée par la défensive montréalaise, qui a réussi en tout cinq sacs. En fin de rencontre, Barnes a été remplacé par le quart canadien Greg Vavra.

Roy Kurtz a ajouté au pointage deux placements et trois transformations et Mike McTaggart a complété avec deux simples.

Pour les Stampedeers, Hay a également inscrit trois simples. Gill avait complété 18 passes en 25 tentatives en première demie, mais aucun touché. Juste avant la fin de la demie, il a dirigé une poussée de 78 verges, mais la dernière de ses six passes tentées a été interceptée par Larry Hogue dans la zone des buts.

Mais par la suite, l'attaque montréalaise a démontré des signes encourageants, inscrivant trois touchés en deuxième demie.

BASEBALL

Ligue Nationale					Ligue Américaine				
Vendredi					Vendredi				
S. Diego	6-2	Houston	4-1		Cleveland	4	Detroit	2	
Montréal	7	Pittsburgh	2		New York	10	Boston	6	
New York	6	Chicago	4		Milwaukee	8	Chicago	7	
St. Louis	5	Philadelphie	4		Texas	5	Baltimore	2	
Los Angeles	3	Cincinnati	1		Kansas City	4	Toronto	2	
Atlanta	6	S. Francisco	5		Minnesota	6	Californie	1	
					Oakland	6	Seattle	4	
Samedi					Samedi				
New York	8	Chicago	3		Californie	9	Minnesota	1	
S. Francisco	6	Atlanta	5		New York	7	Boston	3	
St. Louis	5-13	Philadelphie	4-4		Detroit	5	Cleveland	4	
Montréal	7	Pittsburgh	5		Milwaukee	5	Chicago	2	
Los Angeles	2	Cincinnati	1		Baltimore	9	Texas	8	
					Kansas City	4	Toronto	3	
Hier					Hier				
Montréal	6	Pittsburgh	5		Toronto	5	Kansas City	3	
New York	6	Chicago	2		Cleveland	7	Detroit	2	
Philadelphie	4	St. Louis	1		New York	5	Boston	3	

BASEBALL

LIGUE NATIONALE					LIGUE AMÉRICAINNE				
Section Est					Section Est				
	g	p	moy.	diff.		g	p	moy.	diff.
NEW YORK	66	42	.611	—	TORONTO	70	41	.631	—
ST-LOUIS	65	43	.602	1	NEW YORK	62	47	.569	7
MONTRÉAL	62	48	.564	5	DETROIT	58	51	.532	11
CHICAGO	54	54	.500	12	BOSTON	56	53	.514	13
PHILADELPHIE	51	58	.468	15 1/2	BALTIMORE	54	53	.505	14
PITTSBURGH	33	74	.308	32 1/2	MILWAUKEE	49	58	.458	19
					CLEVELAND	36	73	.330	33
Section Ouest					Section Ouest				
LOS ANGELES	64	44	.593	—	CALIFORNIE	63	46	.578	—
CINCINNATI	57	51	.528	7	KANSAS CITY	59	49	.546	3 1/2
SAN DIEGO	58	52	.527	7	OAKLAND	59	50	.541	4
HOUSTON	51	59	.464	14	CHICAGO	54	53	.505	8
ATLANTA	49	59	.454	15	SEATTLE	50	59	.459	13
SAN FRANCISCO	42	68	.382	23	MINNESOTA	48	59	.449	14
					TEXAS	41	67	.380	21 1/2

FOOTBALL

TORONTO.....					70	41	631	—
NEW YORK.....					62	47	569	7
DETROIT.....					58	51	532	11
BOSTON.....					56	53	514	13
BALTIMORE.....					54	53	505	14
MILWAUKEE.....					49	58	458	19
CLEVELAND.....					36	73	330	33
Section Ouest								
CALIFORNIE.....					63	46	578	—
KANSAS CITY.....					59	49	546	3 1/2
OAKLAND.....					59	50	541	4
CHICAGO.....					54	53	505	8
SEATTLE.....					50	59	459	13
MINNESOTA.....					48	59	449	14
TEXAS.....					41	67	380	21 1/2

FOOTBALL

Ligue Canadienne

Jeudi		Jeudi, 15 août	
Winnipeg 58, Ottawa 15		Saskatchewan 16, Ottawa	
Vendredi		Vendredi, 16 août	
Toronto 43, Edmonton 23		Toronto 16, Montréal	
Samedi		Samedi, 17 août	
Sas'che'an 33, Hamilton 29		Calgary 4 C.-Britannique	
Hier		Dimanche, 18 août	
Montréal 29, Calgary 6		Winnipeg 16, Hamilton	